

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
MASTER : ESPACES, SOCIETES ET DEVELOPPEMENT
SPECIALITE : ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT
MEMOIRE DE MASTER

**BOIS SACRES ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE
LIGNEUSE EN SOCIETE DIOLA : CAS DE LA COMMUNE DE
MLOMP/OUSSOUYE (BASSE CASAMANCE)**

Présenté et soutenu par :

Clément SAMBOU

Sous la direction de

Alvares Gualdino Fofoué **BENGA**, Maître Assistant

Co direction : Tidiane **SANE**, Maître de Conférences

MEMBRES DU JURY

Nom et Prénom (s)	Grade	Qualité	Etablissement
MBAYE Ibrahima	Maître de Conférences	Président de Jury	UASZ
BENGA Alvares Gualdino Fofoué	Maître Assistant	Encadreur	UASZ
SANE Tidiane	Maître de Conférences	Co directeur	UASZ
NDIAYE Ousmane	Maitre-Assistant	Examineur	UASZ

Année Universitaire 2018/2019

SOMMAIRE

DEDICACES.....	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT.....	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PROBLEMATIQUE.....	4
DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	10
PREMIERE PARTIE :PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN.....	17
<u>CHAPITRE I</u>: LE CADRE BIOPHYSIQUE DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	18
<u>CHAPITRE II</u>: LE CADRE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE.....	31
DEUXIEME PARTIE : BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE.....	40
<u>CHAPITRE I</u>: PRESENTATION DES BOIS SACRES.....	41
<u>CHAPITRE II</u>: IMPORTANCE DES BOIS SACRES.....	61
TROISIEME PARTIE : DYNAMIQUE ET STRATEGIES DE CONSERVATION DES BOIS SACRES.....	71
<u>CHAPITRE I</u>: LA DYNAMIQUE DES BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP.....	72
<u>CHAPITRE II</u>: STRATEGIES DE REMEDIATION DES BOIS SACRES.....	80
CONCLUSION GENERALE.....	84
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	86
WEBOGRAPHIE.....	90
ANNEXES.....	I
TABLE DES MATIERES.....	XXII

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail

A ma famille

A la mémoire de mon défunt père Roi Siboukoyane SAMBOU

A mes amis

Ceux qui m'ont soutenu et encouragé :

Ma merveilleuse maman Signala DIATTA

Mon oncle Elimane DIEDHIOU et ma tante Joséphine SENGHOR.

Mes frères et sœurs, mes cousins et cousines, brefs à ma famille toute entière.

Dédicace particulière à Dr. Antoine SAMBOU pour tous les sacrifices qu'il a consentis pour aboutir à un travail de recherche digne de son nom, à mes camarades de promotion du Master

Dédicace spéciale à ma très chère Yaye Awa Dieng TOURE,

pour le soutien moral et financier porté à mon endroit.

A tous ceux qui souhaitent avoir un avenir meilleur et qui croient en la conservation.

REMERCIEMENTS

A Dieu le tout puissant d'avoir permis ce travail d'être finalisé.

Au terme de cette étude, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à Dr. Alvares G. F. BENGA, qui malgré ses innombrables tâches et responsabilités, a suivi et dirigé ce travail. Vous nous avez fait l'honneur de diriger nos travaux, vos conseils et votre rigueur reconnus, nous ont été particulièrement précieux.

Aux Pr Paul NDIAYE et Dr Sidia Diouma BADIANE, du département de géographie de l'UCAD, toutes nos gratitudes pour vos orientations qui nous ont permis de relever la qualité de ce document.

Dr. Antoine SAMBOU, vous nous avez orientés à travers de fructueux échanges et nous avons trouvé beaucoup de plaisir à vous écouter et apprendre. Vos qualités intellectuelles et scientifiques, votre compétence font de vous un guide et un maître respecté. Soyez rassuré de notre profonde reconnaissance ;

Aux professeurs du département de géographie qui nous ont inculqué les bases de la géographie pour leurs conseils et encouragements ;

Mr. Omer DIEDHIOU, responsable de l'APAC, pour ses conseils et le vif intérêt porté à ce travail ;

A Mr. François SAMBOU ; le chef de Secteur des Eaux et Forêts d'Oussouye, pour sa collaboration, sa disponibilité et les divers renseignements fournis. Vous avez notre profonde gratitude ;

A tous les chefs de bois sacrés, de village de la Commune de Mlomp pour leur disponibilité, leur assistance sur le terrain : recevez nos gratitudes renouvelées ;

Je n'oublie pas mes camarades de promotion, avec qui j'ai partagé des moments intenses de franche camaraderie et une collaboration de tous les instants.

Nous exprimons notre reconnaissance à l'APAC et ses responsables pour leur soutien matériel. Leurs majestés les rois Siboukouyane SAMBOU de Mlomp et Silugnènemagne DIATTA de Cadjinolle, pour avoir bien voulu m'accorder l'autorisation de réaliser l'inventaire floristique dans les forêts sacrées ; soyez assurés de ma profonde reconnaissance.

RESUME

En Basse Casamance, particulièrement dans le Département d'Oussouye, les bois sacrés jouent un rôle social et environnemental important pour les populations. Malgré leur importance, ces fonctions des bois sacrés sont mal connues. L'objectif de cette étude est de documenter la contribution des bois sacrés dans la conservation de la biodiversité ligneuse et de la vie sociale de la Commune de Mlomp. Pour ce faire, des enquêtes, une cartographie et des inventaires ont été réalisés pour collecter des données quantitatives et qualitatives. Des enquêtes ont été menées auprès de 102 personnes ressources réparties sur toute la commune en fonction de la présence des bois sacrés. A partir de *Google Earth* et des relevés GPS, une cartographie a été effectuée pour localiser et déterminer les superficies des bois sacrés. Pour l'inventaire, des placettes carrées de taille variable en fonction de la superficie du bois sacré ont été réalisées. Au total, 37 placettes (5125 m²) ont été installées dans 30 bois sacrés sur 121 répertoriés et à l'intérieur de chacune d'elle, toutes les espèces ligneuses sont identifiées et comptées. Selon la perception des populations, les bois sacrés jouent plusieurs fonctions sociales (spirituelle (34%), cultuelle (29 %), culturelle (15%)), environnementales (conservation de la biodiversité (17%)) et économique (5%). 98% des enquêtées affirment que les superficies des bois sacrés ont diminué au cours des 50 dernières années. Cette régression est surtout due aux facteurs naturels (54 %) et anthropiques (46 %). Face au défi de la diminution des bois sacrés, les populations ont proposé des stratégies de remédiation basées sur le reboisement (95%) et le renforcement des considérations spirituelles (5%). Répartis sur les 22 villages sur 24 que compte la Commune, 33% des bois sacrés ont une superficie supérieure à 01 hectare. Ceux-ci regorgent d'une biodiversité ligneuse importante de 151 espèces ligneuses réparties en 101 genres et regroupés au sein de 36 familles. En Dépit de leurs importantes fonctions sociale et environnementale, les bois sacrés de la Commune de Mlomp ne sont pas exempts de menaces.

Mots clés : Bois sacrés, Conservation, Biodiversité ligneuse, inventaire, Mlomp.

ABSTRACT

In Lower Casamance, particularly in the Department of Oussouye, the sacred woods play an important social and environmental role for the populations. Despite their importance, the social and environmental functions of the sacred groves are poorly known. The objective of this study is to verify and document the contribution of the sacred groves in the conservation of the woody biodiversity and social life of the Municipality of Mlomp. To do so, surveys, mapping and inventories were carried out to collect quantitative and qualitative data. Surveys were carried out among 102 resource persons spread throughout the Municipality according to the presence of sacred woods. Using *Google Earth* and GPS surveys, mapping was carried out to locate and determine the areas of sacred wood. For the inventory, square plots of variable size depending on the surface area of the sacred woods were carried out. A total of 37 plots (5125 m²) were carried out in 30 of the 121 recorded sacred groves and within each plot all woody species were identified and counted. According to the perception of the populations, the sacred woods play several social (spiritual (50%), cultural (29%) and cultural (21%) and environmental (biodiversity conservation (87%)) functions, however 98% of the respondents state that the surface area of the sacred woods has decreased during the last 50 years. This regression of sacred groves is mainly due to natural (54%) and anthropogenic (46%) factors. Faced with the challenges of the decline of sacred groves, the populations proposed remediation strategies based on reforestation (95%) and the reinforcement of spiritual considerations (5%) In the Municipality of Mlomp, a total of 121 groves were identified. These sacred woods are geographically distributed in 22 villages and, 33% of them have more than 1 hectare. The sacred woods abound in a significant ligneous biodiversity with 151 woody species belonging 101 genera and grouped into 36 families. Sacred groves play an important social and environmental role. And despite this importance, we note that they have been subject to threats.

Keywords: *Sacred Woods, Conservation, ligneous Biodiversity, inventory, Mlomp*

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ADM :	Agence de Développement Municipal
APAC :	Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire
BS :	Bois sacré
CCD :	Convention Cadre des Nations-Unies sur la Désertification
CDB:	Convention sur la Diversité Biologique
CNUED :	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CONSERE :	Conseil Supérieur des Ressources Naturelles
DPS :	Direction de la Prévision et de la Statistique
DTGC :	Direction des Travaux Géographiques et de Cartographiques
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GPS:	Global Positioning System
ha:	hectare
IFAN :	Institut Fondamental Cheikh Anta Diop
IRD :	Institut de Recherche pour le Développement
MAB :	Man and Biosphere
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
P :	Placette
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PGRN :	Projet de Gestion et de valorisation des Ressources Naturelles
pH :	potentiel Hydrogène
PLD :	Plan Local de Développement
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le Développement
PNUE :	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TROPIS :	Tropical Service Environnement
UASZ :	Université Assane Seck de Ziguinchor
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UGB :	Université Gaston Berger de Saint-Louis
UICN :	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO :	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION GENERALE

Les forêts ont une très grande importance du point de vue social, économique et environnemental. Elles nous procurent des ressources nécessaires à l'alimentation et constituent aussi une source de revenus. Les produits venant de la forêt comme le bois représentent à travers le monde un élément important dans l'économie de plusieurs pays. La forêt de manière générale participe naturellement au maintien de la stabilité climatique, par la régulation des précipitations en restituant de la vapeur d'eau à l'atmosphère dans les proportions stables (Badiane, 2005). En effet, la forêt constitue une source importante de diversité biologique et un réservoir de ressources économiques au plan mondial (PGRN et UICN, 1995). Les forêts jouent également un rôle important dans la régularisation des eaux de ruissellement vers les zones de cultures dépressionnaires. Elles contribuent à la réduction de l'érosion des sols par leur capacité à stocker l'eau pendant la saison des pluies. Dans le même sillage, nous avons aussi les bois sacrés qui jouent ce même rôle. Ces derniers ont la particularité d'être des forêts, des fragments de forêts ou bosquets où se pratiquent des activités culturelles et spirituelles. A l'intérieur de ceux-ci, l'exploitation de la flore et de la faune est formellement interdite. En Afrique, en Amérique Latine et en Asie, les sites sacrés, en particulier les forêts sacrées, intéressent de plus en plus les scientifiques et les organismes de protection de la nature (Gadgil et vartak, 1976 ; Guinko, 1985 ; Ouattara, 1988 ; Camara, 1994 ; Hay-Edie et Hadley, 1998 ; Ramakrishnan et al, 1998 ; Chandrashekara et Sankar, 1998 ; Swamy et *al.*, 2003). Le concept de forêt sacrée au sud du Sénégal a été largement discuté¹. Ce sont en effet des écosystèmes riches et à usages multiples. Selon les civilisations, les époques, les peuples, la forêt a toujours eu une considération particulière en rapport direct avec la vision que les usagers ont d'elle. Les forêts sacrées constituent donc, pour leur part, une illustration du savoir traditionnel en matière de gestion durable des ressources forestières. Malgré l'importance des forêts, le phénomène de dégradation et de déforestation est remarqué. Depuis quelques décennies, du fait de la croissance démographique due aux progrès de la médecine et de l'intensification des cultures, la demande de ressources forestières a augmenté. Plusieurs éléments concourent à la dégradation des forêts, en particulier le croît démographique, l'irrégularité des précipitations, l'expansion incontrôlée de l'habitat et des terres de cultures, les défrichements, etc. Face à la dégradation continue des ressources forestières, des mesures internationales, nationales et locales pour la préservation et la

¹ (Adam, 1961 ; Coly, Diallo, Seck, 2002, Badiane, 2005, Badiane et Coly, 2009)

conservation des forêts ont été prises. Au niveau mondial, nous avons la Convention sur la biodiversité adoptée au sommet de Rio de Janeiro en 1992, qui a reconnu, voire consacré, la nécessité de protéger les bois sacrés et d'encourager l'utilisation usuelle des ressources biologiques, selon les pratiques culturelles et règles traditionnelles. D'autres rencontres internationales ont été tenues sur les bois sacrés comme le colloque de l'Unesco de 1998 sur le thème « bois sacrés, la diversité culturelle et la diversité biologique », attestant de la prise de conscience de leur importance. Actuellement, avec la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), la gestion et la conservation des ressources biologiques sont devenues des préoccupations majeures à l'échelle planétaire, au moment où celles-ci connaissent bien souvent un recul. Au Sénégal, nous avons la mise en place des structures telles que les Eaux et forêts qui réglementent l'exploitation forestière. La loi n°96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales et la loi n°96-07 portant transfert des compétences aux collectivités territoriales accompagnent la gestion des ressources naturelles. L'implication de la population locale dans la gestion des écosystèmes devient alors une nécessité impérieuse. Ce besoin est à la base de certaines conventions internationales et de stratégies de conservation de l'environnement. Impliquer et responsabiliser une communauté villageoise riveraine dans l'aménagement d'une forêt nécessite que l'on s'inspire de sa tradition, de son vécu qui peut être un référentiel, un cadre de pensée et de pratiques coutumières, une capacité à traduire le rêve en réalité. En effet, la population locale adhère à ce mode de gestion traditionnelle puisqu'il leur garantit un bien-être spirituel. Dans la commune de Mlomp, les bois sacrés constituent une de ses particularités principales. Les populations, génération après génération se sont abstenues d'y toucher à cause des divinités qui y résident. Selon les personnes enquêtées, les règles qui gèrent les bois sacrés sont perçues comme un mode de régulation inhérent de l'ordre social ou de l'idéologie religieuse des populations concernées. Les divinités sont cruelles et peuvent, quand elles sont offensées, aller jusqu'à attenter à la vie des coupables pour les châtier. L'homme ne devait rien y prélever s'il ne voulait pas s'attirer de la colère de divinités, maîtresses des lieux. Ces sites forcent au respect absolu, dans la mesure où ils renferment des lieux de culte. Ce sont des endroits de communication privilégiés avec des forces surnaturelles ou celles des ancêtres. Leur protection est rendue possible par cet attachement au sacré, indépendamment du fait que la forêt représente une source connue de diversité biologique et, par conséquent, un vivier de ressources économiques. En effet, la société traditionnelle diola², par ses pratiques très

² Groupe ethnique constituant près de 70% de la population totale de la région naturelle de la Basse-Casamance.

élaborées et sa forte relation à la nature, a participé de manière significative à la préservation de ces forêts. C'est pour cette raison qu'il existe encore dans la Commune de Mlomp quelques réserves forestières. Plusieurs auteurs ont évoqué la nécessité de tirer certaines leçons de ces systèmes de gestion locale (Ostrom, 1997 ; Ramakrishan et *al*, 1998) qui ont permis leur conservation parfois en plein milieu semi urbanisé. De nos jours, la gestion des ressources forestières, basée sur les méthodes modernes, a largement montré ses limites, contrairement aux stratégies traditionnelles basées sur la conservation communautaire. Les limites des pratiques modernes incitent un peu plus à se tourner vers les savoirs locaux, ((Houngnihin, 2005, Langewiesche, 2006, Deloraine, 2009) ; (Sanou, 2010)), vers ce « millénaire » qu'on a voulu tôt ignorer, voire vilipender, pour y chercher des solutions aux problèmes jugés aujourd'hui inextricables.

Malgré les lois qui régissent la protection de l'environnement, la dégradation persiste ; d'où l'intérêt de leurs études. La présente étude, basée sur une approche phytosociologique et des entretiens avec les populations, analyse les pratiques, croyances endogènes et l'importance des bois sacrés en matière de conservation de la biodiversité. Cette approche permet d'appréhender le contexte général de cette étude, en ce qui concerne notamment les pratiques endogènes de gestion des bois sacrés et l'importance réelle de la mise en œuvre de politiques nationales et internationales de conservation de la biodiversité avec, comme cadre spatial, la Commune de Mlomp.

I. Problématique

1.1. Contexte

Bien que les résultats de recherche accablants des biologistes et géographes sur le recul des forêts tropicales soient déjà disponibles au début des années 1950, la prise de conscience de l'ampleur de la déforestation intervient réellement au début des années 1980. La publication d'un rapport de la FAO a constitué l'un des points saillants à la mobilisation internationale (FAO-UNEP, 1981). Les organisations non gouvernementales (ONG) écologistes se sont saisi des données de la FAO pour interpeller les gouvernements sur l'ampleur de la dégradation et de la déforestation et porter la question de la préservation et de la protection des forêts tropicales au premier rang des priorités de l'agenda des négociations internationales. Cette mobilisation internationale sans précédent sur les questions forestières a entraîné des changements profonds de l'action publique sur les forêts en place depuis l'époque coloniale dans les pays tropicaux et axée essentiellement autour de la production du bois d'œuvre. Pratiquement partout dans le monde, depuis la conférence de Rio en 1992, le secteur forestier a été confronté à de profondes réformes politiques et réglementaires: les codes forestiers ont été mis à jour, l'activité législative a étendu le spectre des questions forestières à de nouvelles problématiques sociales et environnementales, des instruments innovants de politique forestière ont émergé. Mais surtout, les enjeux contemporains tels que la globalisation économique ou le renforcement des changements climatiques ont contribué à l'émergence de nouvelles modalités de gouvernance dédiées à la prise en charge du "problème forestier". Dans les sociétés traditionnelles africaines, la protection de l'environnement est liée à l'ensemble des pratiques culturelles qui tiennent au respect et à la protection de certaines forêts naturelles. Des lieux précis de la nature (forêts, bois, rizières, mares, bolongs, etc.) sont considérés comme sacrés, parce qu'il s'y trouve des éléments faisant partie intégrante de la société, dont ils ordonnent, structurent, ou même reproduisent la vie (Touao, 2002). En basse-Casamance, les changements bioclimatiques se sont manifestés par une réduction de superficies de forêts (CONSERE, 1997)³. Le processus de dégradation des ressources naturelles est constaté surtout depuis les années 70 avec les premières sécheresses. A cet égard, les normes établies par souci de préservation de la biodiversité ont tendance à disparaître et à être moins rigoureusement respectées (Badiane, 2005). Ce sont ces multiples problèmes environnementaux et d'« acculturation » auxquels sont confrontés la plupart des

³ Bien qu'ils n'en soient pas la seule cause.

pays africains, tels que le Sénégal, où la réglementation est de plus en plus violée. Depuis le XIX siècle, on assiste à la diminution de certaines espèces dues aux progrès techniques, à la recherche des terres agricoles par défrichements, du confort et du bien-être. Ces effets s'exercent sur les terres, les forêts, la nature. Face à cette situation, des organismes internationaux comme le PNUE, le PNUD..., ont mis en œuvre des stratégies pour sauvegarder les espèces animales et végétales dans les territoires où ils sont menacés. A Mlomp, la société traditionnelle diola, par ses rapports avec la nature, a contribué de manière significative à la préservation des ressources naturelles. Ainsi, les bois sacrés de la Commune de Mlomp, sont épargnés en vertu de leur caractère « *gnei-gnei*⁴ » que leur reconnaît la population locale. Selon Faty (1994), les forêts sacrées sont des « espaces dans lesquels, toute la flore, toute la faune, ainsi que les éléments physicochimiques, aériens et aquatiques qui les habitent sont considérés comme strictement sacrés et intouchables ». L'interface entre facteurs culturels et ressources naturelles a eu comme résultante la conservation de ces lieux de culte. Ces derniers sont le fruit de longs processus, construits dans le temps, et traduisent les fortes et étroites relations entre homme et environnement. Pendant longtemps, la gestion de ces bois qui était essentiellement à la seule fin culturelle et protectrice a été du ressort exclusif de la communauté traditionnelle diola. De plus, les relations entre population et nature sont des réalités dynamiques. Elles évoluent donc parallèlement au changement de contexte et des enjeux : soit les dynamiques sociales débouchent sur des transformations des règles d'accès aux ressources et, à travers elles, les modes d'exploitation du milieu, soit les transformations du milieu physique poussent à remettre en cause les rapports avec la nature (Badiane, 2005).

Dans ce contexte, au regard de leur caractère de sanctuarisation qui exerce une certaine crainte, une attention particulière doit être portée aux bois sacrés, d'où la problématique de leur conservation et de leur diagnostic. Une diminution des surfaces des bois sacrés au profit des activités agricoles et infrastructurelles peut constituer une éventuelle menace à la biodiversité ou aux bois sacrés eux-mêmes. Cette préoccupation en faveur des bois sacrés est un phénomène bien présent dans cette zone.

⁴ Qui signifie *Sacré* en diola Kassa (ne touche pas, n'y va pas...)

1.2. Justification

Les bois sacrés forment un complexe écologique. Ils constituent un refuge d'animaux et de végétaux dans un cadre plus large fortement anthropisé et écologiquement fragile. Ils sont relativement petits mais interviennent dans la protection de la faune et de la flore.

Favorisée par son cadre naturel, la région de Ziguinchor abrite l'un des derniers poumons verts du Sénégal. Le département d'Oussouye en Basse-Casamance dispose d'un nombre important de bois sacrés qui sont des fragments de forêts de faibles superficies (de moins d'un à plus d'une dizaine d'ha) à l'intérieur desquelles sont installés des "*bakine*" (puissances supra humaines) qui font l'objet de prescriptions rituelles. Ils sont des lieux de résidence des divinités et des ancêtres auxquels les populations assignent un rôle protecteur de leurs communautés ou de leurs villages. Les cérémonies y sont régulièrement pratiquées, pour diverses raisons (danse de purification ou d'initiation, intronisation des chefs traditionnels, calamités [anomalies climatiques, prolifération de moustiques, invasion aviaire ou d'insectes nuisibles aux cultures, épidémies diverses, etc. collectes de plantes médicinales, nécessité de purification etc. Situé dans le domaine climatique sud soudanien, le département d'Oussouye renferme une biodiversité riche à travers ses bois sacrés. Cette diversité biologique est un atout dans la dynamique de pérennisation des ressources forestières tropicales. En 1948, dans la revue « Agronomie Tropicale », Aubreville signalait déjà l'existence d'une « petite forêt à feuilles verdoyantes » en pleine saison sèche, entourée de vastes rizières. Cet auteur faisait allusion à l'une des forêts sacrées situées dans les bas-fonds limitant le Sud de la Commune d'Oussouye. Dans la Commune de Mlomp, le problème de la gestion des écosystèmes des bois sacrés se pose. A cet effet, malgré les niveaux de dégradation qui les affectent, il serait souhaitable de connaître les stratégies endogènes développées par les populations pour entretenir ces écosystèmes et voir les modalités de leur conservation ou, à défaut, de leur réhabilitation.

Face aux perturbations et ambiguïtés relatives aux bois sacrés de la commune de Mlomp, il y a lieu de faire remarquer la rareté d'études récentes concernant leur diversité floristique ligneuse. Cependant, sous d'autres latitudes (Cameroun, Côte d'Ivoire, Bénin), les forêts sacrées ont fait l'objet de plusieurs travaux dans le sens de renforcer et d'améliorer les stratégies de gestion des communautés concernées (UNESCO, 1996). C'est en considération de l'importance socioculturelle et environnementale de la conservation de cette biodiversité ligneuse que se justifie l'intérêt de la présente étude.

1.3. Question de recherche

La question principale de recherche qui porte sur la diversité ligneuse des bois sacrés de la Commune de Mlomp se décline en trois interrogations :

- Quels sont les moyens / mécanismes par lesquels les bois sacrés subsistent malgré les pressions humaines?
- Quelle est la diversité floristique ligneuse des bois sacrés de la Commune de Mlomp?
- Quels sont les stratégies de conservation endogènes développées par la communauté pour maintenir ces bois sacrés face aux offensives de la modernité ?

II.Objectifs

2.1. Objectif général

L'objectif de cette étude est d'analyser la biodiversité ligneuse des bois sacrés de la Commune de Mlomp et les stratégies endogènes de conservation en vue de leur valorisation.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de:

- ✓ Dégager les mécanismes qui ont permis la préservation des bois sacrés ;
- ✓ Caractériser la flore ligneuse des bois sacrés ;
- ✓ Identifier les facteurs de pressions exercés sur ces bois sacrés et les stratégies de conservation élaborées.

III. Hypothèses

L'objectif général est sous tendue par une hypothèse principale qui se décline en trois hypothèses secondaires.

3.1. Hypothèse principale

Les bois sacrés de la Commune de Mlomp abritent une biodiversité végétale ligneuse discrète mais quantitativement importante. Elle semble aujourd'hui menacée malgré des stratégies endogènes.

3.2. Hypothèses secondaires

Comme hypothèses secondaires, nous avons retenu :

- ✓ Les croyances religieuses ancestrales continuent de protéger une importante biodiversité ligneuse, malgré les pressions anthropiques.
- ✓ Les bois sacrés de la Commune de Mlomp abritent une importante biodiversité ligneuse.
- ✓ Malgré leurs fonctions ancestrales et culturelles, les bois sacrés de la Commune subissent les effets de la modernité.

IV. Clarification conceptuelle

Dans cette rubrique, nous proposons de clarifier les concepts clé de notre sujet. Il s'agit de : Bois sacrés (BS), Conservation, Biodiversité.

4.1. Bois sacrés (ou forêts sacrées)

Par définition, les bois sacrés sont des fragments de forêts à l'intérieur desquelles les populations locales pratiquent des rites religieux (Chevalier, 1933). Pour Faty (1994), les forêts sacrées peuvent être considérées comme des « espaces dans lesquels, toute la flore, la faune, ainsi que les éléments physicochimiques, aériens, aquatiques qui les habitent sont considérés comme strictement sacrés et intouchables ».

En effet, le bois sacré peut être un bosquet d'arbres de grande importance religieuse pour une population particulière, liée à une culture, à une tradition. Les bois ou forêts sacrés abritaient généralement les lieux de cérémonies, notamment d'initiations, et autres rites religieux. Ils sont considérés par les populations qui les protègent comme le lieu de résidence d'esprits.

Certains de ces sites de prières peuvent servir de sépultures de dignitaires, de héros ou de personnalités religieuses. Ces bois sont généralement entourés de mythes et d'interdits qui

participent à leur conservation. Leur caractère sacré est dû au fait que la communauté locale y consacre un culte à une divinité ou un esprit.

4.2. Biodiversité

L'article 2 de *la Convention sur la diversité biologique* (CBD, 1992) définit la biodiversité comme «la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins, et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces ainsi que celles des écosystèmes ». Cette définition fait appel à la notion de " niveaux hiérarchiques emboîtés", au sein desquels le gène est l'unité de base de la diversité du vivant. Chaque niveau hiérarchique correspond à une complexification et à une diversification des organismes et de leurs interactions. Considérant les composantes majeures de la diversité du vivant, le dictionnaire **La Botanique (Gatin, 1919)** définit la biodiversité comme étant la variété de la vie sous toutes ses formes et à tous les niveaux d'organisation, dans un milieu donné : la variété des espèces vivantes (diversité des espèces) dans une situation donnée et la variété entre les individus d'une même espèce (diversité intra spécifique ou génétique). Ces trois niveaux de diversité sont intimement reliés et forment ensemble la biodiversité. Ce que met bien en évidence l'article 2 de la CBD⁵. Selon **Barbault** (2002) il s'agit d'une part de la variabilité génétique, de la diversité des espèces et de la diversité fonctionnelle ou écologique. La seconde rupture épistémologique nous fait sortir d'un seul champ des sciences de la nature. Elle inscrit la diversité du vivant au creux d'enjeux de préoccupations et de conflits d'intérêts qui ont vu le jour à Rio et qui expliquent qu'une Convention internationale ratifiée par plusieurs pays s'impose aujourd'hui aux gouvernements du monde entier pour organiser le développement des connaissances, la protection et l'utilisation durable de cette diversité du vivant consigné dans les eaux, les sous-sols et les écosystèmes naturels.

Le concept de biodiversité, né de la contraction de « diversité biologique » invite à considérer la diversité du monde vivant. Il a été introduit dans le langage scientifique en 1988 par Wilson dans l'ouvrage issu de l'atelier préparatoire du volet scientifique de la conférence de Rio intitulé « Biodiversité ». L'apparition du concept coïncide avec la prise de conscience des menaces de disparition d'espèces liées aux modifications et fragilisation de leurs milieux de vie.

⁵L'article 2 de *la Convention sur la diversité biologique*/ CBD définit la biodiversité comme «la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins, et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre les espèces ainsi que celles des écosystèmes ».

En définitive, la biodiversité signifie tout simplement la diversité du vivant et des écosystèmes qui les portent. Ici, elle portera principalement sur les espèces ligneuses des bois sacrés.

4.3. Conservation

Le dictionnaire Les mots de la géographie (Brunet, R. et *al.*,1993) définit la conservation comme la gestion prudente destinée à préserver des ressources par l'emploi de techniques adaptées. C'est un ensemble de mesures visant à enrayer la détérioration des objets d'intérêt historique ou artistique. Le concept de conservation, est en grande partie lié également au Sommet de Rio 1992, et de toutes les problématiques liées à la dynamique des écosystèmes. Parfois dans le discours, elle se confond parfois avec la protection. Pris au sens strict, la Conservation autorise des activités humaines à condition que celles-ci soient compatibles avec le maintien des entités protégées. Plusieurs approches en ont été véhiculées notamment celle du Cadre statutaire de la Stratégie de Séville (MAB). La Conservation renferme un aspect statique de stricte protection et un aspect dynamique pouvant faire référence à une mise en valeur rationnelle généralement appliquée à la sauvegarde des composantes de l'environnement (des forêts, des animaux, du patrimoine, des paysages...) contre tout prélèvement destructeur. Dans le cadre de cette étude la conservation renvoie à une Protection plus intégrale⁶ qu'avec utilisation rationnelle de la biodiversité. En effet, c'est cela couplé au caractère sacré de ces bois qui a permis leur maintien jusqu'aujourd'hui, au point de se présenter comme des îlots de biodiversité. Il s'agit de préserver ces espaces naturels sanctuarisés. D'une manière générale, la conservation est ici considérée comme un ensemble de mesures qui visent à maintenir une certaine intégrité écologique d'un écosystème donné. Mais dans le cadre de cette étude, il s'agit de croyances traditionnelles, fortement ancrées qui ont concouru consciemment ou inconsciemment au maintien d'une certaine diversité spécifique ligneuse. Aujourd'hui, de nouveaux facteurs la menacent.

V.Démarche méthodologique

Pour atteindre les objectifs fixés, nous avons adopté une méthodologie qui comporte une collecte de données (revue documentaire, enquête de terrain), leur traitement suivi de leur analyse.

⁶ Dans des circonstances exceptionnelles, il peut y avoir de la collecte de ressources notamment de bois de chauffe aux voisinages de certains évènements culturels.

5.1. La revue documentaire

Elle a consisté en la consultation de travaux (Mémoires, Thèses, Rapports...) menés par les chercheurs de diverses écoles, Universités (UASZ, UCAD, UGB...), Instituts, Ecoles dont celle des Eaux et forêts de Djibélor, et autres structures (Mairies d'Oussouye et de Mlomp...) pour y recueillir des informations qu'exigeaient la compréhension de notre sujet. Nous avons aussi visité les centres de documentation du Campus Numérique Francophone de l'UASZ, de l'Alliance Franco-Sénégalaise, ainsi que celle de certaines Directions comme la Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés, certains Instituts tels que l'IRD. Le but de ces consultations est de faire un état des lieux, une compilation des travaux disponibles, en rapport direct ou indirect avec la recherche, ce qui a permis de mieux s'en imprégner et décliner les objectifs fixés. Très tôt, nous nous sommes rendu compte d'une documentation lacunaire que nous avons essayé de compenser par la webographie et un important travail de terrain.

5.2. Les enquêtes de terrain

Cette étape comprend trois éléments : une enquête, une cartographie et un inventaire.

5.2.1. L'enquête

Nous avons d'abord procédé à une visite exploratoire et de reconnaissance en vue de mieux préparer le terrain et de disposer d'outils nécessaires à l'acquisition du maximum d'informations possibles pour mener à bien l'étude. Ainsi, nous avons rencontré le chef de chacun des villages de la Commune, des chefs religieux traditionnels, des tradipraticiens, des personnes-ressources recommandées lesquels nous avons beaucoup échangé. Cette étape nécessaire a balisé le terrain en aidant à dresser le répertoire des bois sacrés de la Commune, des personnes à enquêter et a permis une collaboration tout au long de ce travail de recherche. Sur la base du répertoire des personnes à enquêter, un échantillonnage aléatoire simple a permis de choisir les personnes enquêtées. Le taux d'échantillonnage a varié entre 43 et 100% (Tableau1). Les cibles de l'enquête sont les personnes initiées. L'enquête a été faite à l'aide d'un questionnaire pour obtenir des informations relatives à la perception des populations sur les bois sacrés, à leur accessibilité, au cadre règlementaire, aux étapes initiatiques, aux stratégies endogènes de conservation, etc. Ce questionnaire a été couplé à une fiche d'enquête ethnobotanique (les aspects abordés concernent les feuilles, les racines, les écorces, la sève, etc.) lorsque nous rencontrions des tradipraticiens (voir : annexes 1 et 5).

Nous avons procédé à des enquêtes qualitatives et quantitatives de terrain à travers un questionnaire dans 22 villages⁷ sur les 24 que compte la Commune soit un taux de sondage de 92%. Le choix des villages a été fait selon la présence ou non de bois sacré dans le village. Dans chacun d'entre eux, nous commençons par une visite au chef de village, suivie de l'exposé de l'objet de notre présence. En retour, il, nous indiquait les personnes ressources à qui nous pouvions nous adresser pour mieux prendre en compte notre sujet de recherche. Au total 169 personnes ressources nous ont été listées. Sur la base de cette liste de plusieurs personnes, nous avons fait un échantillonnage aléatoire basé sur des critères tels que l'accessibilité, les étapes initiatiques, le genre, le niveau d'implication et l'âge mais aussi du nombre de bois sacrés par village. Et sur cette base, cent deux (102) personnes, ressources ont été interrogées, soit un taux de sondage de 60% (Tableau 1). Il s'agit des autorités coutumières (rois et leurs collaborateurs), des notables (conseillers des chefs coutumiers), et les personnes âgées initiées dotées de connaissances traditionnelles en matière de conservation.

Tableau 1 : Synthèse de l'enquête Personne ressource / village en fonction du nombre de BS

Entités territoriales	Villages	Nbre de bois sacré	Nbre de personnes ressources	Nbre de personnes enquêtées	Taux de sondage (%)
Mlomp	Haer	9	12	6	50
	Etébémaye	6	8	4	50
	Djicomol	33	46	28	61
	Djibétène	6	7	3	43
	Kadjifolong	6	6	3	50
	Pointe Saint Georges	1	2	1	50
Cadjinolle	Kafone	9	13	9	69
	Hassouka	5	6	3	50
	Kandiankal	1	2	1	50
	Sagheur	1	2	1	50
	Djiromaït	1	1	1	100
	Baguigui	1	1	1	100
	Ebankine	0	0	0	0

⁷ Bien que la Commune compte 24 villages en réalité, seuls 22 abritent un ou des bois sacrés. Ceux qui n'en abritent pas sont Ebankine et Sam sam.

	Cagnao	1	1	1	100
Cagnout	Loudia diola	12	14	10	71
	Samatite	11	17	13	76
	Ebrouwaye	6	10	5	50
	Bouhimbane	4	9	4	44
	Ouyoho	4	8	4	50
	Loudia Ouolof	1	1	1	100
	Effissao	1	1	1	100
	Santhiaba Ouolof	1	1	1	100
	Sam-sam	0	0	0	0
	Elinkine	1	1	1	100
Total	24	121	169	102	60

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

Par ailleurs des entretiens avec des personnes ressources ont été menés à l'aide de guide d'entretien. Les personnes ressources concernées sont: les responsables et chefs coutumiers, les chefs des bois sacrés, les responsables des structures étatiques (service des Eaux et Forêts, la mairie), les chefs de village et les personnes âgées de plus 75 ans (Tableau 2). Les entretiens ont été menés pour documenter les informations sur :

- l'état actuel des bois sacrés ;
- les noms d'espèces végétales présentes et / ou devenues rares en forêt et dans ces aires sacrées;
- les variations éventuelles de leur superficie ;
- les avis sur leurs connaissances et les expériences traditionnelles de leur biodiversité et de leur conservation.

Tableau 2 : Typologie de personnes enquêtées

Type	Nombre total	Nombre choisi	Taux de sondage
Rois	2	2	100 %
Collaborateurs	16	8	50 %
Chefs de BS	121	20	17 %
Chef du secteur des Eaux et Forêt	1	1	100 %
Chefs de village	24	11	46 %
Maire	1	1	100 %
personnes âgées (+ 75 ans)	18	9	50 %
Total	183	52	28 %

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

5.2.1. La cartographie

Cette phase a consisté à faire une deuxième descente sur le terrain à la suite de l'élaboration du répertoire des aires sacrées de la Commune. Muni de ce répertoire, nous avons parcouru successivement les terroirs villageois concernés pour localiser les bois sacrés, lever au GPS leur périmètre. Dans chaque village, nous avons tenu à faire la confirmation de leur dénombrement, puis de leur identification avant de procéder à leur délimitation. Et à partir des données de la DTGC et *Google Earth* nous avons réalisé la carte des bois sacrés.

5.2.3. L'inventaire

Compte tenu de l'étendue de la zone d'étude qui concerne l'ensemble de la Commune de Mlomp avec 121 bois sacrés, il n'était pas possible d'en faire une étude exhaustive. A partir de la liste des bois sacrés, nous avons fait un choix aléatoire qui nous a permis de travailler sur 30 bois sacrés. Ce choix est basé sur des critères tels que le statut (spirituel, cultuel et culturel), la superficie, la configuration, et la distribution spatiale des bois sacrés. Ainsi, nous avons choisi deux bois sacrés de grande superficie, trois de moyenne superficie, dix bois sacrés de petite superficie et 15 de très petite superficie. Au total 30 bois sacrés sont échantillonnés sur 121 répertoriés soit un taux de sondage de 25% (Tableau 3).

Des placettes carrées de taille variable ont été installées en fonction de la superficie du bois sacré à raison de trois placettes de 20m/20m soit 400m² pour les bois sacrés de classe ≥ 9 ha,

deux placettes de 15m/15m soit 225m² dans les bois sacrés de classe [4-9 ha[, une placette de 10m/10m soit 100m² pour bois sacrés entre [1-4 ha [et une placette de 5m/5m soit 25m². Au total, 37 placettes ont été réalisées dans les 30 bois sacrés échantillonnés. Le principe est d’inventorier toutes les espèces ligneuses au sol dans la placette. Le travail d’inventaire a été réalisé du 26 Mars au 28 Avril 2017, donc en pleine saison sèche.

Tableau 3 : Typologie des bois sacrés selon l’intervalle de superficie

N° de classe	Classe (ha)	Taille des bois sacrés	Nb de BS concernés	Nb de BS échantillonnés	Taux sondage (%)	Nb de Placette	Superficie de la Placette (m ²)	Superficie totale inventoriée (m ²)
1	<1ha	très petite	81	15	18.52	15	25	375
2	[1-4 ha [petite	29	10	34.48	10	100	1000
3	[4-9 ha [Moyenne	8	3	37.50	6	225	1350
4	≥ 9 ha	grande	3	2	66.67	6	400	2400
Total	4	4	121	30	24.79	37	5125	189 625

Source : résultats d’enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

Les placettes prédéterminées ont été disposées au hasard dans la surface circonscrite selon sa configuration. Ensuite, après avoir levé au GPS le centre du Relevé (annexe 4), à l’aide d’un mètre ruban de 25m de long, nous avons mesurés différents côtés du carré pour délimiter la placette au moyen de cordes. Ensuite, nous avons procédé à l’identification et au comptage des différentes espèces ligneuses sur pied. Sur le terrain, nous avons pris des photos de chacun des différents caractères susceptibles de faciliter l’identification une fois de retour à Ziguinchor à l’aide de manuels. Nous connaissions déjà le nom de certaines espèces en diola⁸, dans certains cas nous faisons des herbiers aussi. Nous avons en outre approché beaucoup de personnes âgées et de phytothérapeutes qui connaissaient bien ces arbres. Faisant, un inventaire floristique, nous nous sommes intéressés à **la diversité ligneuse en présence** au

⁸ Mais cela ne nous empêchait pas de prendre des photos car les risques de confusions existent.

sein de chaque placette. Au-delà de la diversité floristique, nous sommes aussi intéressés à la stratification à travers les types biologiques de Raunkiaer.

5.3. Traitement et analyse de données

Les données d'enquête ont été traitées et analysées à l'aide du tableur Excel et du logiciel **Sphinx 4.5**. Nous avons utilisé *Google Earth* pour la capture et la numérisation des images, **Quantum GIS** pour la transformation des données KML en données SHP et **Arc GIS** pour la réalisation des cartes finales. **Excel 2013 est utilisé** pour finaliser le traitement de tableaux brutes d'inventaire, le calcul et de réaliser des graphiques.

VI. Limites méthodologiques

Les difficultés auxquelles nous avons été confrontés au cours de cette étude sont multiples :

- ✓ difficultés pour interroger les chefs des bois sacrés du fait de leur statut ;
- ✓ difficultés à recueillir certaines informations du fait de la sensibilité du *sujet* ;
- ✓ le refus de collaboration de certains conseillers de la Commune qui a freiné pendant un certain temps la poursuite des travaux ;
- ✓ les difficultés de temps qui ne nous permettent pas de faire un inventaire systématique des bois sacrés ;
- ✓ les difficultés liées à la densité de certains bois sacrés ;

A cela s'ajoute :

- ✓ les menaces du commandant FALL de la base marine d'Elinkine et notre arrestation par les militaires au niveau de la Pointe Saint Georges.

Cependant, grâce au statut de mon père (Roi de Mlomp) qui nous mettait en rapport dans chaque village de la Commune avec les chefs coutumiers (ères), à la bonne volonté de certaines personnes et de notre engouement pour la connaissance scientifique, nous avons pu recueillir les données et surmonter les obstacles chaque fois que cela a été possible.

VII. Annonce du plan de travail

Notre travail s'articulera autour de trois grandes parties :

- **Première partie** concerne la caractérisation du milieu;

- **Seconde** aborde l'état de la flore des bois sacrés de la Commune sous différents aspects : diversité spécifique, structuration verticale et densité ;
- **Troisième partie** parle des stratégies de conservation des bois sacrés.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN

Il est important, dans toute étude géographique, d'avoir une bonne connaissance du milieu et de ses différentes composantes. Ainsi, envisageant une étude sur la dynamique de la conservation de la biodiversité floristique ligneuse des bois sacrés, fruit d'une longue construction patrimoniale, la connaissance du cadre physique et humain s'impose. Elle permet de mieux comprendre ce fait social entre nature et société que nous étudions.

Dans cette première partie, l'analyse se focalise sur les aspects physiques et humains. Nous étudions d'abord le cadre physique ensuite les aspects humains dans leur rapport aux bois sacrés.

CHAPITRE I: LE CADRE BIOPHYSIQUE DE LA COMMUNE DE MLOMP

La Commune de Mlomp se situe dans l'arrondissement de Loudia Wolof, dans le département d'Oussouye, Région de Ziguinchor. Elle couvre une superficie de 337 km². A l'image d'une grande partie du territoire sénégalais, elle présente un relief généralement plat. Son climat de type sud soudanien lui confère deux saisons contrastées avec une longue saison sèche. Sa position écogéographique lui accorde une végétation plus abondante que partout ailleurs dans le pays avec des espèces de grande taille aux imposantes couronnes : *Ceiba pentandra*, *Khaya senegalensis*, *Carapa procera*, *Cola cordifolia*, *Chlorophora regia*..., ainsi que des formations de *Elaeis guineensis* et de nombreuses espèces ligneuses à port lianescent. La Commune compte plusieurs forêts classées (d'Oukout, de Boukitinghou, de Djimoune, de Kayème, de Houpicoume, de Diantène); et de nombreux bosquets de bois sacrés parfois à proximité des zones d'habitations. La Commune de Mlomp est bordée par le fleuve Casamance au Nord et parcourue par plusieurs bolongs au Nord-Est et à l'Ouest.

I. Présentation générale de la zone d'étude

La Commune de Mlomp est limitée au Nord par le fleuve Casamance qui la sépare du département de Bignona, au Sud par la Commune d'Oukout, à l'Ouest par la Commune de Diembéring et à l'Est par le Département de Ziguinchor (Figure 1).

La Commune de Mlomp présente un cadre physique comparable à celui généralement rencontré en Basse Casamance : des cours d'eau, une forêt plus ou moins dégradée selon les milieux, des formations de mangroves... Ce cadre généreux comporte plusieurs atouts relatifs au relief, au climat, aux sols, à la végétation et à l'hydrographie.

II. Le relief

La Commune de Mlomp présente un relief qui est généralement plat, à l'instar du reste de la Casamance qui se caractérise par sa monotonie, facilitant la mise en culture qui se fait avec un outillage rudimentaire. La faiblesse des pentes amoindrit l'érosion par ruissellement et la perméabilité des sols favorise l'infiltration qui alimente l'écoulement souterrain.

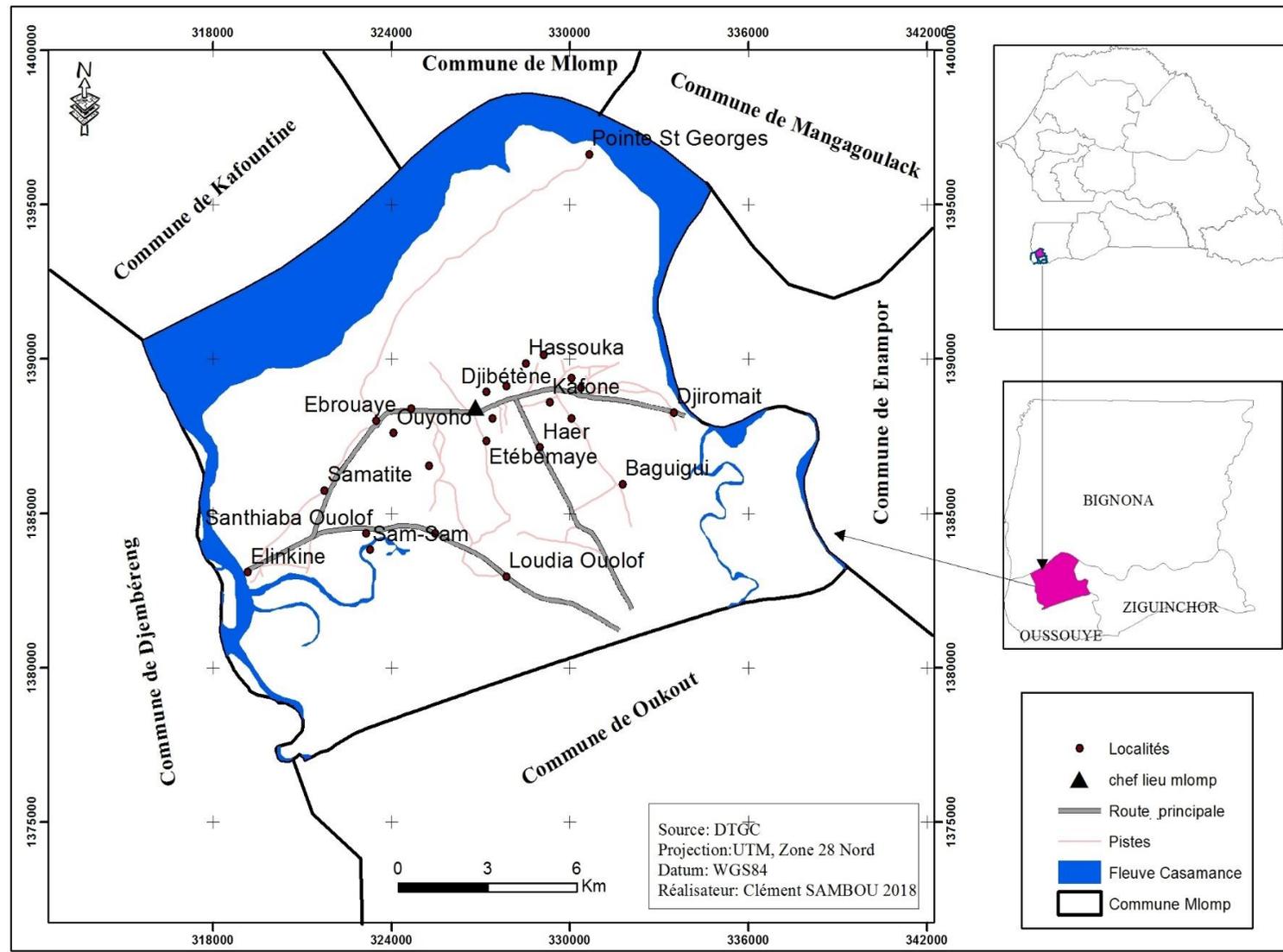


Figure 1: Situation de la Commune de Mlomp

Le relief de Mlomp de façon générale ne fait pas exception à l'altitude de la Basse Casamance, en particulier celle des zones bordant les rives du fleuve Casamance. En effet, dans cette partie sud du pays l'altitude moyenne ne dépasse nulle part 30m. Ainsi, nous avons une vaste plaine avec quelques fois de petites cuvettes, surtout dans les zones des rizières. On y rencontre des bas-plateaux sableux prolongés en bas de pente par des rizières profondes et des bas-fonds, des mares de petite étendue, dispersées dans tout le terroir. De manière générale, le relief est plus ou moins homogène dans l'ensemble du territoire communal.

Ce même relief plat se rencontre un peu partout dans la Commune. On y rencontre aussi des terres basses, sites par excellence de la riziculture et des terrasses sableuses notamment sur l'axe Samatite Elinkine. Les espaces à proximité des chenaux de marées et du complexe fluvio maritime de la Casamance sont le domaine des sols halomorphes et hydromorphes.

III. Le climat

La Commune de Mlomp se situe dans la zone éoclimatique sud soudanienne qui lui offre d'importantes opportunités dans l'agriculture, l'élevage et la foresterie. Elle dispose encore de conditions écologiques relativement acceptables. Qui en font l'une des Communes les plus vertes du pays

Dans cette partie ouest de la Casamance, le climat est type sud-soudanien côtier, tropical et très contrasté, comme c'est le cas dans l'ensemble du sud-ouest du Sénégal. Les précipitations enregistrées varient suivant les années avec une moyenne pluviométrique de 1349 mm de 1951 à 2015. Elles s'étendent sur 5 mois, de juin à octobre avec parfois des années de 6 mois de pluies comme l'année 2015 où les précipitations se sont étalées jusqu'au mois de novembre qui avait enregistré des pluies non négligeables. C'est la période habituelle de la pratique de la riziculture pluviale.

Ces conditions climatiques offrent à la commune de Mlomp de larges potentialités agricoles, forestières et pastorales. La pluie commence, en général, au mois de juin et se termine au mois d'octobre mais avec des variations qui peuvent la rendre précoce comme tardive.

La saison sèche va de novembre à mai et permet la pratique des activités agricoles comme le maraîchage, des activités économiques comme la récolte du vin de palme et la pêche qui s'exerce durant toute l'année malgré les contraintes météorologiques parfois difficiles pendant l'hivernage.

La Commune de Mlomp, qui fait partie de la basse Casamance, détient aussi cette particularité d'une pluviométrie qui joue un rôle capital dans le développement des taxons. Cependant, les changements climatiques enregistrés ces dernières années plongent la localité dans un déficit pluviométrique entraînant une diminution des végétaux dans les bois sacrés de la Commune.

Avant 1970, la pluviométrie était abondante mais, le changement climatique intervenu par la suite a occasionné une forte irrégularité des précipitations même dans le département d'Oussouye. En effet, bon nombre d'espèces restent menacées de disparition, et la pression anthropique, la salinisation, l'insuffisance des précipitations en sont les causes. Depuis quelques décennies, la couverture végétale s'est modifiée. Il est actuellement difficile d'imaginer le puissant manteau forestier qui devait recouvrir la Commune de Mlomp. Seuls quelques fragments de forêts reliques marquent encore l'héritage du passé floristique.

Les forêts abritent une communauté importante d'espèces végétales et animales surtout, dans les aires protégées à l'image des bois sacrés. Ces espèces sont : *Parinari excelsa*, *Carapa procera*, *Ceiba pentandra*, *Landolphia hirsuta*, etc. et pour les animaux, ces espèces sont constituées de mammifères dont, porc-épic, taupe, panthère, l'hyène, phacochères, et plusieurs types de gazelles, etc. Beaucoup de primates y sont repérés : les singes, chacal commun, le galago, le *colobe bai*, etc.

Plusieurs reptiles sont également connus de la Commune de Mlomp. Ce sont : cobra, le crocodile, le varan, le python, la vipère, mamba vert, etc.

La faune aviaire est aussi représentative. Il a été alors répertorié des espèces comme le calao à bec noir, le calao à bec rouge l'aigle couronné, le héron tigré, etc.

Le diola *Kassa* fait preuve d'ingéniosité en élaborant son propre calendrier des activités établies comme suit (Tableau 4).

Tableau 4 : Les activités humaines en fonction des saisons

Période	Nom local	Caractérisation de la saison
Juillet-Août	<i>Hulit</i>	Période caractérisée par le milieu de l'hivernage, une forte pluviométrie, abondance de poissons dans les marigots et les rizières, une forte chaleur pendant la nuit, une présence massive de moustiques, de reptiles, des insectes, période de la culture et repiquage du riz dans les rizières, sarclage de l'arachide et du niébé...
Septembre-Octobre	<i>Bugnit</i>	Fin des pluies, fin du repiquage du riz et du sarclage de l'arachide, abondance de rosée le matin, organisation de luttes traditionnelles, annonce des fiançailles.
Novembre-Décembre	<i>Bujoken</i>	Début de la récolte du riz des champs, de l'arachide, du mil...
Janvier-Février	<i>Kuwagen</i>	Récolte et transport du riz des rizières, du vin de palme, beaucoup de rosée le matin, de la fraîcheur, maturation des fruits de rônier (<i>sihundak</i> en diola), beaucoup de soleil, animaux en divagation.....
Mars-Avril	<i>Huleh</i>	Période de la migration saisonnière, coupe de la paille pour les toitures et du bois pour la cuisine, préparation des rizières, défrichage des champs, maraîchage, extraction du sel, chute de feuilles et fruits du kapokier, vents secs...
Mai-Juin	<i>Buliing</i>	Cueillette des mangues et fruits sauvages, réparation des toitures des maisons (Kaluum), réparation des clôtures pour parquer les animaux, culture des semences, premières précipitations.

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

IV. Les sols

La Commune de Mlomp est caractérisée par une diversité de sols sur toute son étendue, de Djiromaït à Elinkine et de Loudia Ouolof jusqu'à la Pointe Saint Georges. Aussi, il importe de souligner qu'un vaste espace de cette zone est mis en valeur par les pratiques d'une agriculture pluviale céréalière, le riz. Ce dernier constitue la principale denrée

alimentaire des populations locales. Ainsi on distingue une vaste gamme de sols le long d'une topo-séquence dont les principaux éléments sont les suivants :

4.1. Les sols hydromorphes

Ils sont situés de manière générale au bas de la topo-séquence, dans la zone de raccordement des plateaux au domaine fluvio-marin. Ces sols y sont occupés par les rizières ; leur hydromorphie facilite la saturation des nappes pendant la période pluvieuse et donne lieu à une riziculture de type pluvial. Ce sont des sols hydromorphes à gley aptes à la riziculture et au maraîchage (PLD Mlomp, 2017).

4.2. Les sols ferrugineux tropicaux et ferrallitiques sableux ou sols de plateau

Situés en sommet de la topo-séquence, ils sont propices aux cultures sèches et souvent correspondent aux zones de formation forestière.

4.3. Les sols peu évolués

Ils sont situés sur les pentes au contact des plateaux et constituent la zone intermédiaire entre les hautes terres et les basses terres. Les sédiments sableux constitutifs, localisés au-dessus du niveau moyen des marées, ne sont généralement pas submergés. Ces sols ont subi une évolution de type climatique uniquement conditionnée par la percolation des eaux pluviales et l'action du climat chaud. Les sols peu évolués résultent de la décomposition de grés situés sur les pentes au contact du plateau. Ils portent des prairies naturelles appréciées pour le pâturage du bétail notamment en saison des pluies, l'établissement des bois sacrés et des plantations d'arbres fruitiers (manguiers, anacardiés...) et une partie de la palmeraie isolée. C'est également sur ces sols que sont installées les pépinières de riz en début d'hivernage. Les rizières hautes qui y sont installées peuvent profiter, en bonne année pluviométrique, de la présence de la nappe phréatique (PLD Mlomp, 2017).

4.4. Les vasières

Ces sols sont marqués par le milieu fluvio-marin qui les entoure, par leur végétation originale de palétuviers, par l'alternance des saisons qui y exercent des modifications. Malgré leur salinité ils constituent le principal domaine rizicole de la Commune et en Basse Casamance, grâce aux aménagements très élaborés mis au point par les paysans diolas (Pélissier, 1966). Hormis le problème de la salinité, ces sols subissent des contraintes d'ordre physique, chimique et microbiologique (acidité, toxicité ferrique, allumique).

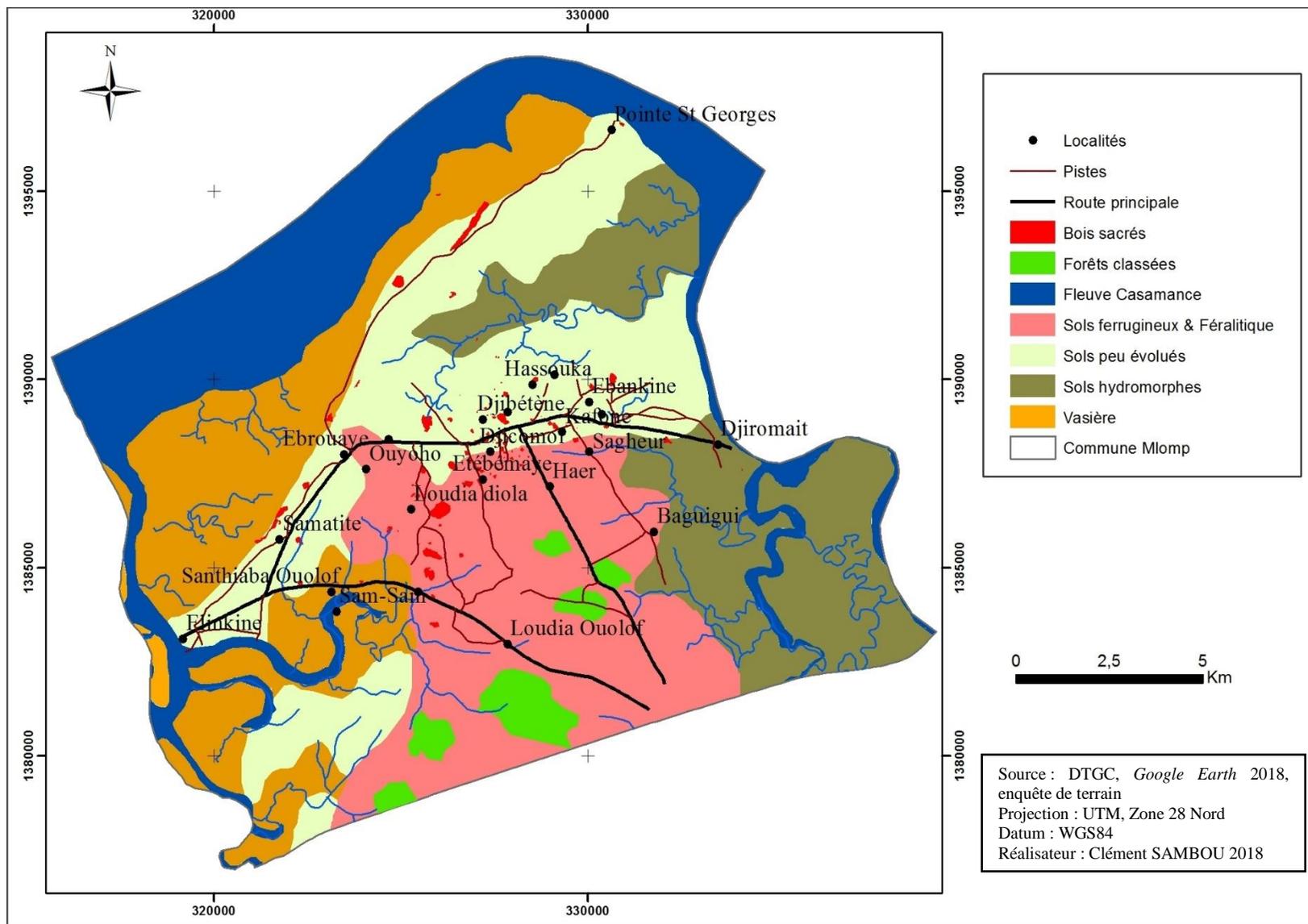


Figure 2 : Les sols

En somme, ces sols sont très favorables au développement de la végétation. Comme le montre la figure 2 où la majorité des bois sacrés se trouvent au niveau des sols ferrugineux tropicaux et ferrallitiques sableux de la Commune de Mlomp

V. La végétation

Dans le territoire communal, la forêt claire présente un couvert plus ou moins ouvert selon l'impact anthropique. La végétation est abondante, composée d'espèces de taille plus ou moins grande : *Ceiba pentandra*, *Khaya senegalensis*, *Elaeis guineensis*, des lianes, etc. Le tapis herbacé, bien garni et varié, sert de pâture au cheptel. Comme partout en Basse Casamance, le couvert végétal est de type sud soudanien, conformément à la zone écogéographique avec une variété d'espèces à deux étages :

5.1. La futaie

C'est l'étage correspondant à la strate supérieure constituée essentiellement d'espèces soudaniennes. La futaie est principalement constituée par des espèces qui sont: *Ceiba pentandra*, *Elaeis guineensis*, *Parkia biglobosa*, *Borassus aethiopum*, *Adansonia digitata* et *Mangifera indica* (Tableau 5).

Tableau 5 : Les principales espèces de la futaie dans la Commune de Mlomp

Nom local (diola)	Nom français	Nom scientifique	Usages
<i>Busana</i>	Fromager	<i>Ceiba pentandra</i>	Pirogue, vertu médicinale
<i>Kayiit</i>	Palmier à huile	<i>Elaeis guineensis</i>	Vin de palme, nervure, tapade
<i>Bunauk</i>	Néré	<i>Parkia biglobosa</i>	Gousse, préparation culinaire, nététo
<i>Kalahay</i>	Rônier	<i>Borassus aethiopum</i>	Fruits gélatineux, nasse
<i>Bubak</i>	Baobab	<i>Adansonia digitata</i>	Pains de singe, vertu médicinale
<i>Bumangu</i>	Manguier	<i>Mangifera indica</i>	Fruit, noyau de mangue

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

5.2. L'étage inférieur

Il est composé de Combrétacées, de lianes... Cette forêt est en voie de disparition. En effet, elle évolue vers une formation de type soudanien sous l'effet conjugué de la sécheresse, de la divagation du bétail, de la déforestation et des défrichements. Les essences qui subsistent sont confinées dans les bois sacrés et éventuellement dans les forêts classées de la Commune.

A cette zonation de la végétation, s'ajoutent deux formations typiques :

- ✚ La mangrove, une forêt de palétuviers localisée sur la frange littorale du fleuve Casamance et de ses affluents, est représentée principalement par *Avicennia africana* et *Rhizophora sp.* Elle est souvent exploitée pour les besoins de la riziculture (rizières de mangrove), mais surtout pour les ressources qui lui sont rattachées (huîtres, bois d'œuvre, et de chauffe). Par conséquent, on assiste à une dynamique régressive liée à la sursalure et à son exploitation à diverses fins.
- ✚ *Faidherbia albida* et *Neocarya macrophylla* sont établis sur les cordons sableux de l'estuaire qui constituent une zone de transition entre les différentes rizières. Ces « langues de sable », relativement importantes dans la commune, servent de zones de pâturage pour le bétail des villages qui ne disposent pas de plateaux.

La Commune de Mlomp compte plusieurs forêts classées (voir carte 2) dont les plus importantes sont les suivantes :

- 1)- La forêt classée d'Oukout : 360 ha
- 2)- la forêt classée de Boukitinghou : 700 ha
- 3)- la forêt classée de Djimoune : 80 ha
- 4)- la forêt classée de Kayème : 94 ha
- 5)- la forêt classée de Diantène : 285 ha (PLD 2009).

Ces espaces, autrefois à végétation luxuriante, se voient aujourd'hui fortement menacés par les pratiques anthropiques locales qui ne cessent de causer d'énormes dégâts aux effets irréversibles. Les seules citadelles vertes résistant encore aux assauts anthropiques restent les bois sacrés qui, par moments, jouxtent les habitations (Figure 3).

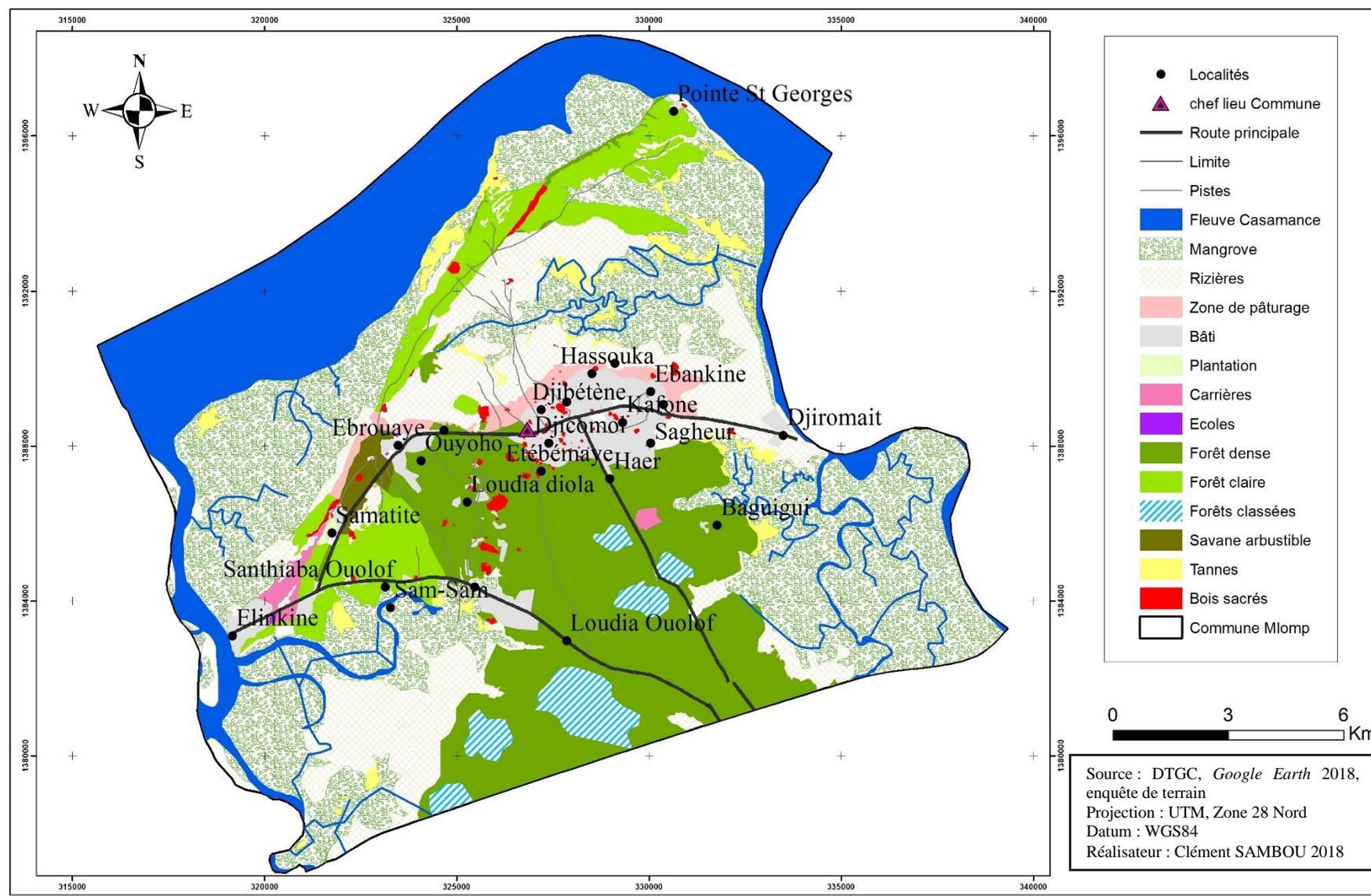


Figure 3 : Occupation des sols de la Commune de Mlomp

VI. L'hydrographie

L'alimentation en eau résulte du mélange des eaux salées apportées par les marées avec les eaux douces drainées par la Casamance et ses affluents. Les 14000 km du bassin versant sont entièrement sur le Continental Terminal. La zone fluvio-marine couvre environ 2500 km² (entre l'océan et les bas plateaux de Bignona, Ziguinchor et Oussouye) (Cormier-Salem, 1992).

Le fleuve Casamance est long de 350 km, et relativement large avec près de 4 km en aval de Diana Malary, pourtant à 228km de l'océan, pour se rétrécir jusqu'à 640 m au niveau du pont Emile Badiane à Ziguinchor, avant de s'élargir de nouveau jusqu'à 8km à l'embouchure. En toute saison, les courants de marée restent largement dominants sur le débit propre du fleuve : 100 000 000 m³/s d'eau douce (Brunet-Moret, 1970). Lors des marées hautes, l'eau marine peut remonter son cours jusqu'à plus de 200 km en amont. Ce mélange est variable tant spatialement (de l'embouchure vers l'intérieur), que dans les temps (rythme des saisons). La période des hautes eaux s'étend de juillet à novembre, les basses eaux correspondant aux mois de janvier à avril.

Les fluctuations annuelles de la salinité sont étroitement liées à l'évolution d'un débit, lui-même déterminé par la pluviosité sur son bassin versant. La salinité minimale est ainsi observée en fin de saison des pluies (octobre) et la maximale en fin de saison sèche (juin). La zone d'étude, à environ 10 km de l'embouchure, se trouve drainée par un réseau hydrographique relativement dense (Figure 4). Les marigots, des prolongements des chenaux de marées ou bolongs, sont très présents dans l'ensemble de la Commune de Mlomp et constituent la première cause de la montée de la langue salée qui affecte les terres et notamment les rizières. Ces marigots parfois disposés en système de méandres divagants (Figure 4) sillonnent la vallée vers l'intérieur des terres sont entre autres :

- Le Kachouane bolong : ce premier affluent du fleuve Casamance intéresse notre domaine en partant de l'île de Carabane à quelques 9 km de l'embouchure ; il passe par Elinkine et représente la limite Ouest de la commune ;
- Le Kamobeul bolong : affluent local le plus long, il constitue la limite Est de la Commune de Mlomp. Il prend sa source en Guinée Bissau et termine son long trajet dans le fleuve Casamance en passant par Djiromaït ;

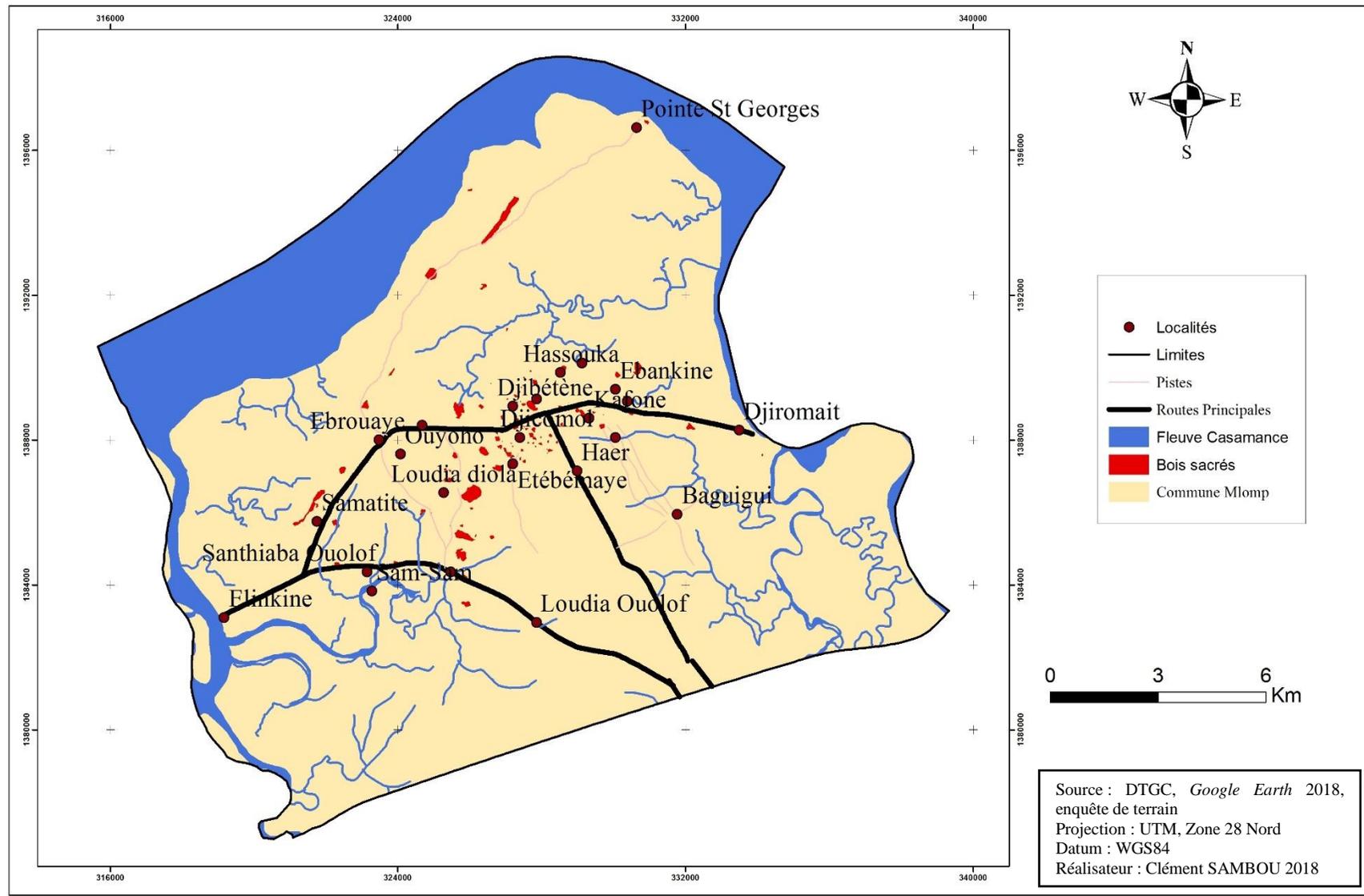


Figure 4 : Réseau hydrographique de la Commune de Mlomp

- La rivière « andignéla » ou « Hussèel », longue d'environ 14 km, constitue le plus grand cours d'eau qui intéresse le domaine de Cadjinolle, Mlomp et même de Cagnout. Elle est également le principal vecteur de salinisation des rizières dans ce village à cause de son dense réseau de chenaux ;
- La rivière d'Elinkine, se trouve au Sud d'Elinkine et longue de quelques 10 km. Elle prend sa source près du village Loudia diola (Eloudia) ;
- Le Samatite bolong, relativement court, mesure environ 6 km. Il prend sa source à Samatite et se jette dans le Kachiouane bolong. Ce marigot est le principal responsable de la salinisation dans cette localité (Diatta, 2013).

Le niveau des nappes phréatiques change selon la position géographique du village, mais dans l'ensemble de la Commune, il s'agit de nappes considérées comme superficielles qui se trouvent entre 4 et 15 mètres de profondeur. Les villages proches du fleuve ou des bolongs bénéficient de nappes moins profondes mais risquent de trouver de l'eau salée si le forage des puits descend trop ou pas assez, ou de contaminer plus facilement la nappe avec les résidus. Les nappes se situent dans ce cas en moyenne à 4-5 mètres de profondeur en période sèche (PLD, 2017).

La Commune de Mlomp se trouve au Sud-Ouest de la Basse Casamance et bénéficie de par sa position de conditions encore favorables à des formations forestières. La présence de nombreux bois sacrés lui donne une apparence assez particulière. Mais les irrégularités pluviométriques et autres différentes formes de pressions n'ont pas épargné les reliques forestières dont quelques-unes résistent encore, telles des citadelles assiégées. Elles doivent leur survie à des considérations socio culturelles, aux pesanteurs encore vivaces auxquelles elles doivent le maintien de ces hauts lieux locaux de biodiversité, objet principal de ce travail de recherche. La Commune de Mlomp est principalement occupée par les diolas Kassa qui entretiennent des relations complexes avec leur milieu de vie.

CHAPITRE II: LE CADRE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE

L'étude des bois sacrés, s'inscrit dans un cadre qui ne saurait être correctement analysé sans considérer des préalables parmi lesquels les acteurs principaux et l'environnement dans leurs multiples composants ; Dans ce chapitre, il s'agit d'aborder les aspects démographiques et socio-économiques.

I. Le cadre humain

La population de la Commune de Mlomp est caractérisée par son inégale distribution dans l'espace et ne manque pas d'originalité par ses aspects humains. Une originalité qui lui vaut son authenticité en Basse Casamance.

1.1. La démographie

La Commune de Mlomp est une localité à diversité ethniques. Elle est dominée par l'ethnie diola qui représente 67,5% de sa population totale estimée à 12.316 habitants. Les langues les plus parlées sont le diola, le wolof et le français. La population est principalement de religion animiste 60.46%, avec une large minorité de chrétiens (28%) et quelques musulmans (11.54%).

L'unité de résidence est le ménage qui abrite une famille de 10 personnes en moyenne. La répartition par âge fait apparaître une population très jeune avec 19% de moins de 10 ans, 47% ont moins de 20 ans et 63% ont moins de 30 ans. Pour 50 ans et plus on a autour de 15%.(PLD, 2017).

Les mouvements de population en dehors de la commune se font souvent pour des raisons scolaires et touristiques dans de rares cas (périodiquement).

1.2. Le zonage

Il a été procédé à un découpage de la Commune par zone à partir de critères discriminants susceptibles de sous tendre un développement harmonieux et équilibré de la zone.

La plupart des habitants de la ceinture Sud de la commune sont des musulmans, tandis que ceux de la ceinture Est sont des animistes et des chrétiens (tableau 6).

Tableau 6 : zonage caractéristique de la Commune de Mlomp

Zones	Zone I		Zone II	
Entités	Mlomp	Cadjinolle	Cagnout	
Villages	Kadjifolong, Djibètène ; Djicomol, Haer, Etebémaye ; Pointe saint George	Kagnao, Ebankine, Kafone, Sagheur, Hassouka, Kandiankal, Djiromaït ; Baguigui	Bouhimbane, Ebrouwaye, Ouyoho, Samatite, Loudia diola (éloudia)	Élinkine, Sam-Sam ; Santhiaba Ouolof, Effissao, Loudia Ouolof,
Végétation / écologie	Forêt claire, Savane et mangrove		Forêt claire, Savane, Diversité de végétation avec de gros fromagers, plus une faune	Mangrove et broussaille
Religion	Animiste	Animiste	Animiste	Musulman
Economie	Riziculture et exploitation de Vin de palme			Pêche

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

La commune compte 24 villages. Les similitudes culturelles ont été à l'origine de leur distribution en zone. Mais le fait de la non dépendance à la même royauté et le cadre écologique ont conduit à un découpage en sous zone pour faciliter le prisme sur la réalité locale.

La **zone I** constituée par les deux entités qui sont Mlomp et Cadjinolle, est habitée par une population constituée de diola pratiquement (presque 100%) et la similitude culturelle entre les différents villages s'est maintenue jusqu'à présent. Par contre dans **la zone II** constituée seulement de l'entité Cagnout, nous avons noté la présence d'autres groupes ethniques à l'image des Ghanéens, des peuls/Toucouleurs, des manding et des Wolof. L'activité économique prédominante est la riziculture, accompagnée de la pêche dans les *bolongs* (autoconsommation principalement) exception faite d'Elinkine. Puis, il y a la récolte

du vin de palme « *Bunuk* », très consommé par les Diolas et l'activité maraîchère qui démarre timidement depuis deux décennies.

La salinisation des terres est un problème commun aux villages ainsi que la détérioration de l'ancien barrage nommé « *Kassalù* » qui avait pour objet la protection des rizières contre les dégâts du bétail. Le *Kassalù* devient une longue digue de protection qui entoure la totalité des villages. Le restant des villages de la commune, ont été peuplés progressivement à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle par des immigrants d'autres zones du pays.

1.3. Les structures organisationnelles

Il existe plusieurs formes d'organisations dans la Commune de Mlomp. Elles vont des Associations, villageoises et religieuses, aux A.S.C. Ces Associations ou structures jouent un rôle moteur dans le développement de l'économie de la commune. Certaines font des prestations de services mais aussi et surtout exercent des activités agricoles. Elles disposent également de ressources issues des cotisations ou des travaux collectifs. Ces organisations bien qu'ayant d'importantes potentialités connaissent quelques problèmes parmi lesquels : le manque d'encadrement (formation) et des difficultés organisationnelles (gestion) qui les conduisent souvent à la dislocation.

La Commune de Mlomp présente une population marquée par sa diversité et ses migrations liées essentiellement à des facteurs économiques et sociaux. La vie associative y est omniprésente et joue un rôle important dans l'économie.

II. L'Environnement socio-économique de la Commune

A Mlomp, la vie économique est principalement organisée autour de la riziculture. En dehors de cette dernière, il existe d'autres activités de moindre importance qui contribuent à son dynamisme.

2.1. Les activités socioéconomiques primaires

2.1.1. L'agriculture

L'agriculture est ici comme partout en Basse Casamance, tributaire de la pluviométrie. L'alimentation des populations dans la Commune de Mlomp est traditionnellement basée sur le riz, ce qui en fait la principale production vivrière. Environ 90% des producteurs s'adonnent à la riziculture et le reste au maïs, à l'arachide et au manioc. Le riz est la

principale culture vue les superficies totales emblavées 900 ha, soit plus de 90% de la superficie et les ressources qui lui sont allouées (PLD, 2017).

Dans la société traditionnelle Diola, la production du riz était essentielle, autant lors des cérémonies que pour servir de monnaie d'échange. L'arrivée, longtemps repoussée, du système monétaire basée sur l'argent, a fragilisé l'importance et le sens de cette activité agricole, qui mobilisait les habitants sur de grandes périodes. Les digues étaient entretenues, les parcelles désherbées et surveillées en permanence contre l'érosion ou les animaux qui pouvaient les détruire. Chaque jour, les populations font de grandes distances pour aller cultiver et rentrent le soir, fatiguées. La croissance des concessions a progressivement conduit à un émiettement des parcelles. Le riz, produit de base en milieu diola, est retrouvé dans toutes les festivités traditionnelles.

Aujourd'hui, la scolarité a éloigné les jeunes générations de la riziculture. Certains terrains sont parfois inexploités, faute de main d'œuvre. La production rizicole subit une baisse constante depuis plusieurs décennies à cause de :

- l'ensablement des rizières ;
- la diminution de la pluviométrie depuis plusieurs décennies ;
- la diminution de la fertilité des terres cultivées souvent sans apports en engrais ;
- l'absence de semences de qualité et
- les méthodes de travail encore rudimentaires.

Les zones les plus proches des mangroves, avec l'avancée de la langue salée, sont les premières abandonnées alors qu'elles étaient les plus productives. Isolés et difficiles d'accès, la plupart des terrains au milieu des mangroves sont en voie de dégradation et de colonisation par les tannes. Par ailleurs, d'autres handicaps importants, dans le domaine de l'agriculture ont pour noms : le manque d'infrastructures adéquates aussi bien pour l'exploitation que pour la conservation et l'écoulement. Les infrastructures exigent aussi de lourds investissements surtout dans l'hydraulique et dans les clôtures à cause de la divagation du bétail dans la Commune. Dans certains cas, les producteurs individuels protègent leurs jardins avec des clôtures traditionnelles mais celles-ci sont facilement détruites par les bovins attirés par l'odeur des légumes. La gestion inefficace des exploitations génère une détérioration des infrastructures en place, une difficulté d'accès aux intrants, notamment les semences et les produits phytosanitaires. Les pépinières de riz se réalisent traditionnellement le plus souvent

soit sous les grands arbres comme *Neocarya macrophylla* (Bouhèl en diola), *Cassia sp.* (Boudiankoune), *Parkia biglobosa* (Bounauk en diola),..... Le carré, situé sous le feuillage de l'arbre isolé, permet la présence d'un sol plus riche sur les terres forestières préalablement brûlées du sud de Mlomp. Les pépinières se préparent en juin et juillet tandis que les labours des rizières ont lieu durant les pluies entre août et septembre.

La particularité de ce secteur d'activité concerne toutes les catégories socioprofessionnelles, cependant elle comprend une division du travail : Le repiquage est une tâche réalisée, principalement, par des femmes qui prennent le soin de repiquer les jeunes plants de riz en trois rangées et selon des intervalles d'environ 12 cm entre les plantules (PLD, 2009). Le matériel aratoire, encore de type traditionnel, est composé essentiellement du *Kadiandou*. Cette mise en valeur agricole ne peut s'assurer sans l'existence de terres cultivables adaptées ; mais parfois, les hommes y participent aussi tandis que les labours des rizières est une activité exclusivement masculine. Toute la famille participe au transport des récoltes. Il est fait par port sur la tête des rizières à la maison. Le riz est ensuite stocké dans le grenier familial et destiné à la consommation du ménage.

Les modes de tenure foncière sont restés traditionnels et dominés par les pratiques diola qui veulent que la terre soit la propriété de la famille, avec une affectation par ménage. Ensuite, le chef de ménage procède à la redistribution pour ses femmes ; ces dernières n'ont pas un droit de propriété, mais celui d'usage qui prend souvent fin en cas de divorce. Toutefois, il n'est pas rare aussi que la femme dispose de terres cédées par ses parents.

Cependant, l'agriculture dans la Commune de Mlomp est en train de se diversifier surtout grâce à l'effort des femmes et de certains producteurs dans le domaine du maraîchage et de l'arboriculture fruitière. Ces productions qui sont encore loin d'être constantes et organisées, deviennent de plus en plus importantes et mobilisent une bonne partie de la population active surtout pendant la saison sèche.

La main d'œuvre familiale est suffisante en nombre, mais dans toute la zone d'Oussouye, le calendrier scolaire ne facilite guère une bonne mobilisation de celle-ci.

Avec une bonne pluviométrie et des terres encore fertiles, il est possible de booster ce secteur à travers une généralisation de la culture de contre saison et une diversification des cultures grâce à une amélioration de la maîtrise de l'eau et de semences adaptées.

2.1.2. L'élevage

En Basse Casamance, spécialement dans la Commune de Mlomp, l'élevage est une activité ancestrale traditionnelle qui se transmet de père en fils. La plupart des animaux domestiques (lapin, poulet, canard, porc, chèvre, mouton, etc.) sont élevés en case et en semi-liberté à proximité des habitations, essentiellement pour une consommation familiale mais obéissent aussi à des utilités religieuses. L'élevage de porcs y est très développé mais, reste peu valorisé malgré une forte présence de ces derniers dans les concessions.

Le principal élevage est celui des bovins gardés en troupeau par village ou par quartier destiné à la consommation lors des grandes fêtes et cérémonies (funérailles, circoncisions, etc.). En réalité, il ne constitue pas une activité économique source de revenu. Cependant, il demeure une utilité sociale, source de prestige. Au-delà de sa détermination dans les travaux champêtres, la fierté de l'homme se mesure par le nombre de têtes de bœufs. Il est capable d'abattre pendant les cérémonies religieuses de nombreuses têtes de bœufs pour montrer sa grandeur. L'impact de ces animaux et des troupeaux de moutons affecte les milieux ouverts herbeux, tels que les rizières, en dehors des périodes de production, et les savanes toute l'année.

2.1.3. L'agroforesterie

La Commune de Mlomp ne présente pas encore de situations trop dégradées mais l'absence de prise de mesures pourrait avoir des conséquences irréversibles. En effet, plusieurs facteurs contribuent à cette dégradation comme la salinisation des terres, l'érosion fluviale ou pluviale et les habitudes des populations, que ce soit à propos des forêts, des mangroves ou des bolongs. Les palétuviers sont, de plus, en plus utilisés non seulement pour la cuisine mais surtout pour le plafonnage des maisons.

La forêt connaît d'ailleurs une agression de plus en plus inquiétante car les populations y prélèvent le bois pour la cuisine, les charpentes de maison et les branches pour la confection de clôtures. Avec un potentiel de plusieurs forêts classées, la Commune de Mlomp est l'une des plus pourvue du département d'Oussouye. Le service des Eaux et Forêts manque malheureusement de moyens et son personnel réduit à un seul agent rend les choses encore plus difficiles. En plus, une certaine insécurité persiste dans la région, ce qui ne facilite pas des actions d'incitation en direction des populations.

En ce qui concerne l'arboriculture, il est au cœur de la stratégie de stabilisation des ménages. Mais avec l'attaque des mouches sur les fruits tels que les mangues (en particulier) et la divagation animale dans les bananeraies, ce volet est relativement délaissé malgré l'avantage qu'offre la zone en termes de :

- ✓ Croyances favorables à la préservation des ressources forestières,
- ✓ maîtrise des techniques arboricoles avec des expériences avérées,
- ✓ pluviométrie en reprise...

2.1.4. La pêche

La pêche reste un secteur commercial en plein essor à Mlomp. Elle se concentre surtout sur le site d'Elinkine qui est devenu l'un des premiers ports de pêche de la région de Ziguinchor. Il attire en effet de nombreux pêcheurs venant d'autres régions du Sénégal, voire d'autres pays d'Afrique occidentale. La Pointe St Georges est un site de pêche très fréquenté durant la période sèche de l'année.

La construction de deux usines de fabrication de glace à Elinkine va sans doute améliorer les conditions de travail des acteurs de la pêche de cette zone. La pêche dans les bolongs, activité traditionnelle et pratiquée dans les autres villages de la commune, devient de plus en plus marginale en raison de la surexploitation de ces bolongs.

2.1.5. La chasse

Autrefois pratiquée avec un arc ou avec des pièges, la chasse est une activité qui s'est développée avec des fusils de chasse. Des espèces autrefois respectées sont actuellement chassées, à l'image des singes, qui n'étaient d'ordinaire pas mangés. Beaucoup d'espèces sont très largement réduites à cause d'une pratique sans limite ; aucune espèce ne semble à l'abri. Par exemple les animaux peuvent être chassés au bâton lors des battues. Les oiseaux sont piégés avec des systèmes de piège à glue : cas de la mare de Etébémaye. Les crocodiles sont également chassés, alors que certains voudraient les protéger.

Les espèces à faible capacité de reproduction sont particulièrement en danger.

2.1.6. La cueillette

La première activité de cueillette est la récolte **du vin de palme**, elle occupe de nombreux hommes principalement durant la deuxième partie de la saison sèche (décembre à

juin). Elle s'effectue à l'aide d'un « *kandab* », sorte de ceinture fabriquée avec le pétiole d'une feuille de palmier. Le récolteur se hisse en haut du tronc et fait couler le vin.

Le vin de palme qui n'est rien d'autre que la sève du palmier se récolte en pratiquant une incision sur le pédoncule en voie de maturation. Cette opération se fait avec un « *essibane* » de plus petite taille, assortie d'un entonnoir appelé « *houbellene* », fabriqué avec les folioles des feuilles de palmiers et fixé sur une bouteille ou une gourde suspendue à l'aide d'une corde sur le régime.

Les femmes sont également mises à contribution. Elles transportent les bidons de la forêt jusqu'au village de Mlomp, sur 3 à 7 kilomètres. L'exploitation continue un peu le reste de l'année, pour le besoin ponctuel des cérémonies et également pour aider les jeunes couples qui n'ont pas encore de revenus stables. Avant, le vin de palme occupait une place importante dans le système de troc. Il est souvent échangé à volume égal contre du riz mais également contre le poisson et de nombreuses autres denrées alimentaires. Aujourd'hui le vin de palme est largement commercialisé et constitue une source de revenus importants pour le récolteur.

La coupe des palmiers serait en augmentation pour fournir des besoins croissants en charpente de maison. Les rôniers (plus rares que les palmiers) sont utilisés pour les maisons, et partout où leur résistance est sollicitée, par exemple dans la confection des ponts traditionnels communément appelé « *Bulingui* ». Les nervures des folioles de palmiers s'utilisent pour les clôtures. A l'image des autres **espèces fruitières** surtout les lianes comme *Landolphia heudelotii* (Toll), *Saba senegalensis* (Maad) sont exploitées pour leurs fruits comestibles. Dans les zones de savane ouverte, ce sont les femmes qui récoltent la paille pour la confection des toitures. Les pailles sont récoltées dans les zones proches des rizières exploitées par leurs familles, ou autorisées par celles-ci. Utilisées pour la couverture des toits des habitations, elles sont maintenant commercialisées.

La **récolte du miel** se fait à partir d'essaims sauvages comme à partir de ruches produites suivant que les abeilles butinent dans les savanes forestières ou dans les mangroves (miel de brousse ou miel de mangrove).

2.1.7. L'artisanat

L'artisanat est de type traditionnel et avec l'atout que constitue le tourisme dans la Commune de Mlomp il a du potentiel s'il est bien accompagné et organisé. Mais avec la crise dans le tourisme, depuis une dizaine d'années et la faible ouverture culturelle de la population locale, conduit à la disparition de celui-ci.

Pourtant, une reprise de l'artisanat pourrait constituer un moyen d'attraction pour le développement du tourisme.

2.1.8. Le tourisme

La Commune de Mlomp qui jouxte celle de Diembéring a vécu une période de développement du tourisme durant les années 80. Malheureusement, la situation du secteur est en décadence principalement à cause de la crise qui mine la région depuis plus de trente (30) ans. Tout compte fait, les problèmes du tourisme ne peuvent se régler que si la crise casamançaise est définitivement résolue. Ainsi, il reviendrait aux acteurs de faire la promotion de la destination Casamance dont les potentialités touristiques ne sont plus à démontrer.

2.1.9. Le commerce

Au plan infrastructurel, la situation du commerce dans la commune de Mlomp est assez particulière. Sur la centaine de boutiques que compte la commune, plus de 60% se trouvent à Elinkine. Cette concentration est liée au poids économique de cette localité qui, avec le dynamisme de la pêche locale, constitue un point de convergence. A côté des boutiques, il y a également une dizaine de marchés non aménagés et le quai de pêche d'Elinkine. Mais, le secteur du commerce souffre beaucoup de la situation d'enclavement interne de la commune. L'état des pistes et le manque de moyens de transport fluvial ou maritime constituent un lourd handicap pour le développement de la commune.

La Commune de Mlomp se trouve au Sud-Ouest de la Basse Casamance dans le département d'Oussouye. Elle est principalement occupée par les diolas Kassa qui entretiennent des relations complexes avec leur milieu de vie. La Commune de Mlomp présente un grand ensemble assez homogène et demeure fortement ancré dans la tradition, malgré de nouvelles tendances constatées. Cette entité géographique dispose de plusieurs atouts physiques, avec un cadre climatique favorable à son développement et à une végétation encore verdoyante. La présence de nombreux bois sacrés lui donne une apparence assez particulière. L'économie locale repose en grande partie sur les activités primaires. La société est très conservatrice d'où le maintien des structures fondamentales du passé. Malgré les mutations modernes, la Commune de Mlomp connaît une évolution très lente, laquelle lui a permis de maintenir ces *hot spots*⁹ qui feront l'objet de la seconde partie de ce travail.

⁹ Hauts lieux de biodiversité

DEUXIEME PARTIE :

BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP :

UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Vu l'intérêt que les bois sacrés incarnent et les divers enjeux qu'ils suscitent, leur étude devient une nécessité. Le paysage forestier de Mlomp est en grande partie constitué de bois sacrés où une tradition consolidée et entretenue par des mythes et dogmes forts est pratiquée par les populations locales. Ces bois sacrés sont en effet au centre de l'organisation de l'espace communal, avec leur caractère naturel et socio mythico culturel. Le caractère sacré et les restrictions qui les accompagnent n'ont pas facilité leur étude, ce qui n'empêche pas le fort postulat de leur intérêt pour la Conservation. Leur faible superficie tranche avec leur diversité floristique.

Cette seconde partie est articulée autour de deux chapitres : Les bois sacrés et leur importance.

CHAPITRE I: PRESENTATION DES BOIS SACRES

Le couvert végétal en Basse Casamance est de type sud soudanien côtier caractérisé par une densité et une richesse importante. On distingue divers groupes et leur distribution répond souvent à une adaptation aux conditions écologiques.

I. Genèse des bois sacrés

En société diola Kassa, la genèse des bois sacrés est particulièrement liée à une histoire de la localité. En effet, 80% de nos interlocuteurs, disent que depuis le XVI^e siècle, le milieu diola a été le spectacle de plusieurs conflits : l'expansion territoriale, les scissions de lignages royaux, les plus forts dominaient les plus faibles, etc. Cette situation a conduit au niveau régional à la création des bois sacrés par les sages, pour y mener des activités religieuses, culturelles, protectrices mais aussi pour régler la société. Puisque le diola pour atteindre Dieu "*Atémit* ou *Ata-Emit* " passe par les Esprits des bois sacrés. Le choix des sites qui abritent les bois sacrés était déterminé par l'existence d'un massif forestier adéquat.

Le processus de leur création implique toujours une dimension rituelle importante. Il en résulte une association particulière au sein de ces sites, où la mémoire collective se construit et est transmise dans le cadre de pratiques rituelles destinées aux puissances du territoire. Un ensemble de dispositions coutumières a été mis en place pour assurer le fonctionnement des bois sacrés. Ces caractéristiques montrent que les sanctuaires boisés de cette région sont avant tout des « constructions culturelles » (Juhé-Beaulaton et Roussel, 2002)



Figure 5 : Bois sacré royal *Déhembra* (Cliché : Sambou, 04/11/2018)

II. Typologie des bois sacrés

Appelé « *Kalème* » en diola *Kassa*, il existe trois types de bois sacrés en société diola: bois sacré sanctuaire, fétiche et autre. Les bois sacrés fétiches constituent 55% des superficies totales des bois sacrés suivi des bois sacrés sanctuaires (25,98%) et les autres bois sacrés (19,11%) (Tableau 7).

2.1. Sanctuaire boisé

Les bois sacrés sanctuaires sont constitués de deux catégories qui sont les cimetières et les maternités. Les cimetières représentent 25,89% de la superficie totale des bois sacrés de la commune de Mlomp et les maternités 0,35% (Tableau 7). .

Les cimetières sont caractérisés par la non présence de fétiches appelés en langue diola *bakine* dans le bois. Ils ont des superficies moyennes respectivement entre 0,76 et 0,35 ha (Tableau 8). Ce type de bois sacré appartient aux villages. Ils sont constitués de cimetières d'animistes (*Ouléow*, *Saabani*, etc.), de cimetières des rois (*Djilème Kouillie*), des déficients mentaux (*Kassouya*), des enfants qui n'ont pas encore poussé de dents (*Kokène*), des mort-nés (*Kabak*), des cimetières mixtes entre animistes, chrétiens et musulmans (*Djibeua*), entre animistes et rois (*Koulénouaye*), entre palais royal et cimetière du roi (*Kayi* et *Koulénouaye*) et entre cimetières des enfants de moins d'un an et lieu de purification (*Guèlam*). A l'intérieur

de ces bois sacrés cimetières des animistes, l'espace est divisé par famille. Autrement dit, chaque famille a sa portion de terre pour enterrer ses morts.

Tableau 7 : Synthèse de la typologie des bois sacrés de la Commune de Mlomp

Types	Catégories	Superficie (ha)	Pourcentage unitaire (%)	Pourcentage total (%)
Fétiche	Royal	62.53	36.43	55.00
	Initiation	29.25	17.04	
	Culte du feu	2.63	1.53	
Sanctuaire	Cimetière	43.84	25.54	25.89
	Maternité	0.60	0.35	
Autres	Autres	32.80	19.11	19.11
Total	6	171.65	100	100

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

D'ailleurs il y a une hiérarchie dans la sépulture au niveau de ce type de bois sacré. Souvent les non-initiés sont enterrés à la périphérie du bois, les chefs religieux en occurrence les vices rois appelés *Alembeuh* ou *Ahane Kayinth* sont inhumés au centre. Concernant les bois sacrés cimetières mixtes, il y a une division confessionnelle au niveau de ces lieux d'ensevelissement. Par exemple :

- Dans le cimetière *Djibeua* l'espace est divisé en trois parties : une partie pour les animistes, une partie pour les chrétiens et en fin une autre partie réservée aux musulmans.

-Pour celui de *Koulénouaye*, il est divisé en deux. Une partie est réservée spécifiquement aux rois de Cadjinolle et l'autre partie aux animistes.

-Pour *kayi* et *Koulénouaye* de Loudia diola, une partie constitue la demeure du roi et l'autre son cimetière.

-Pour le bois *Guèlaeum*, il est divisé en deux parties une partie pour la purification et l'autre est destinée à l'enterrement des enfants de moins de un an.

Enfin parmi tous les bois sacrés cimetières, 37.5% sont constitués de cimetières purs et 62.5% de cimetières mixtes.

Les bois sacrés maternités étaient le lieu d'accouchement des femmes. Bien qu'il existe aujourd'hui des maternités modernes, ces derniers sont restés intacts à cause de leur caractère sacré "gneignei".

2.2. Bois sacrés fétiches

Les bois sacrés fétiches se caractérisent par la présence en leur sein de fétiche *bakine* et d'autres objets tels que les reliques, des morceaux de bois sec « *Eguile* », les poteries « *ouvalas* », des cornes « *oussines* », les pierres taillées « *khoulankune* », des cordes « *ounéouw* », etc. Ils sont constitués de trois catégories de bois sacrés: royal, initiation et culte du feu. La catégorie des bois sacrés royaux est plus représentative avec 36,43 % de la superficie totale des bois sacrés suivis des bois sacrés pour initiation (17,04%) et les bois sacrés pour le culte du feu (1,53%). Ces catégories de bois sacrés appartiennent à la royauté, à une famille, à un quartier, à un village et à plusieurs villages. C'est dans cette catégorie de bois sacré où on a les superficies les plus élevées variant entre 2,63 et 62,53 ha.

Il s'agit notamment de *Kalème bakine*, *Kalème boucoute*, *Djilème*, *Djiréite*, *Hourle*, *Kandong*, *Ehounia*, etc. Ces lieux de cultes font l'objet de prescriptions rituelles.

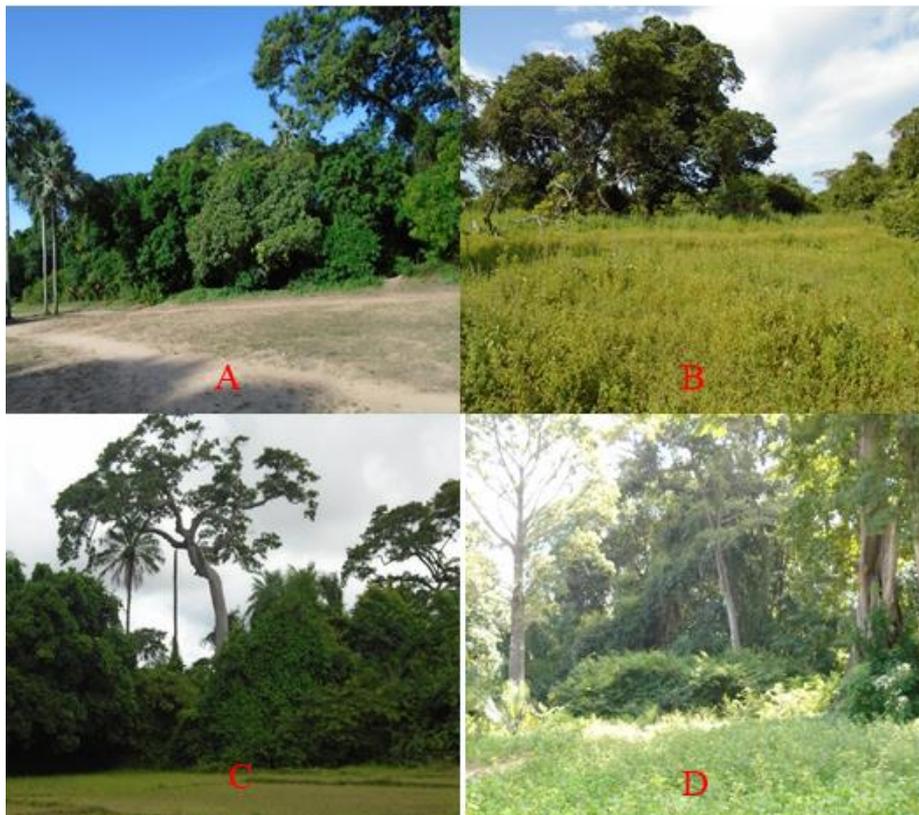


Figure 6 : bois sacré cimetière *Ouléow* (A), bois sacré initiation *Hourle* (B), bois sacré royal *Kalème bakine* (C), bois sacré culte du feu *Bouhombol* (D) (Sambou, 01/11/2018)

La catégorie des bois sacrés royaux est constituée de plusieurs bois sacrés comme par exemple *Kalème bakine, Ehemba, Djilème, etc.* La catégorie des bois sacrés pour l'initiation est représentée par *Kalème boucoute, Sihina, Boucoute, Hourle* etc. La troisième catégorie concerne les bois sacrés pour culte du feu. Il s'agit de *Djiréite, Bouhombol, Houhagne, etc.*

Les bois fétiches sont des lieux de communication privilégiés avec les entités surnaturelles ou les ancêtres et/ou les héros divinisés. Ils font l'objet d'un attachement collectif qui sert souvent d'union entre la communauté des morts et des vivants et qui perpétuent leur identité sociale et culturelle.

La gestion de ces aires sacrées varie en fonction du type de bois sacré. Par exemple les bois sacrés royal sont gérés par le roi. Ceux d'initiation, leur gestion est réservée au chef de l'initiation. Pour les cimetières, elles sont gérées par le village et en fin pour les bois sacré de culte du feu, leur gestion est réservée uniquement à la famille *Kalénou*.

2.3. Autres bois sacrés

Ce type de bois sacrés regroupe les autres catégories de bois sacrés. Il s'agit des bois sacrés comme *Ehounia* (lieu de culte des femmes), *Kandong* (solliciter de la pluie), *Dibakine* (accompagner les guerriers), *Katahoul* (lieu de réunion des vieux), etc.

C'est dans ce type de bois sacrés où nous avons les bois sacrés mixtes où les hommes et les femmes se rencontrent exceptionnellement pour des cultes d'ensemble. Par exemple le bois sacré *Houssana* qui est un bois sacré intervilageois regroupant les six villages de l'entité Cadjinolle et les cinq autres villages de l'entité Mlomp où les gens se rencontrent quand il y a un problème majeur qui leur dépasse.

III. L'organisation spatiale des bois sacrés

L'organisation spatiale des bois sacrés est très particulière. Ils peuvent être à l'intérieur, à la périphérie ou très loin des habitations. Leur position par rapport aux villages est surtout fonction du statut du bois sacré concerné.

Par exemple les **cimetières** sont à l'intérieur du village. Cette position interne de ce bois peut s'expliquer par l'hypothèse que le diola ne disposait pas de moyens de transport pour emporter les dépouilles à des kilomètres pour les inhumer.

Les bois sacrés d'**initiation** (*Sihina* ou *Kalème bukut*) sont situés à quelques kilomètres du ou des villages respectifs. Cela n'est rien d'autre que pour maintenir caché le secret et éviter le regard indiscret lors des rituels effectués par les initiés. Ainsi après avoir fait les premières pratiques initiatiques dans ce bois *Sihina* ou *Kalème bukut* pendant 24 heures, les nouveaux

initiés connus sous le nom de *Ambatch* sont conduits vers le bois sacré *hourle* situé à 1000 mètres voire plus proche des habitations où, ils seront cachés durant toute la durée de l'épreuve initiatique.

Et pour les bois sacrés **royaux**, très peu d'entre eux se trouve au périphérique des villages comme le bois sacré *djilème* qui se situe à la périphérie du village de Djicomol. Les autres bois sacrés royaux à l'image de Kalème bakine se trouvent plus loin entre 1 kilomètre. Ces bois sacrés représentent la puissance suprahumaine en rapport avec la royauté d'où le nom *Kalème bakine* qui signifie le bois du fétiche. C'est dans ce bois où l'on a le plus haut degré de sacralité. Cause pour laquelle ils sont plus éloignés pour éviter le regard des hommes profanes.

Tableau 8 : Caractérisation des bois sacrés inventoriés

Nom du bois sacré	Village (es) d'appartenance	Surface en ha	Situation	Caractéristiques	Catégorie
Djilème-Kouillie	Djicomol	0,427	A l'Ouest de la mairie	Bois dense forme circulaire avec peu de grands arbres	Cimetière
Djilème	Djicomol	0,77	Sur la route vers Elinkine	Bois dense avec peu de grands arbres. Configuration circulaire.	royal
Ehounia/Kaoupto	Djicomol & Etébémaye	1,046	A la lisière entre Djicomol et Etébémaye	Peu dense forme triangulaire	Autre
Sunmp	Djicomol	0,358	Au sud du village	Entouré de grands arbres. Forme circulaire	Maternité
Katéyène	Djicomol	1,550	Au sud périphérique du village	Bois dense. Forme circulaire	Autre
Kassouya	Djicomol	1,497	Au sud du	Bois dense, étiré	Cimetière

Nom du bois sacré	Village (es) d'appartenance	Surface en ha	Situation	Caractéristiques	Catégorie
			village	d'Est/Ouest	
Bouhombol & Ehounia	Djibétène	0,599	Au centre du village	Peu dense avec de grands arbres. Forme triangulaire	Culte du feu
Yaguinde	Djibétène	0,538	A la périphérie nord du village	Peu dense, forme circulaire	Autre
Kalème-baguine Mlomp	Djicomol, Haer, Etébémaye, Kadjifolong & Djibétène	9,010	A 3 km de Djicomol au nord-sud	Bois dense avec de grands arbres (proximité des bas-fonds). Forme peu étirée du nord/sud	Royal
Ehemba	Djicomol	1,059	A nord du village environ 2.5 km	Bois dense avec de grands arbres. Forme circulaire	Royal
Houssanguène	Djicomol	1,407	A l'ouest du village entre 500m et plus	Bois dense avec peu de grands arbres	Initiation
Katahoul	Djicomol	0,912	A l'ouest du village	Clairsemé	Autre
Djilème-Kaleh	Djicomol	0,244	A l'ouest du village	Entouré de grands arbres. Forme circulaire	Maternité
Sambainé-Kanoupa	Etébémaye	21,528	Au nord 7 km de la Commune	Bois dense, étirée suivant une direction Est/Ouest avec de	Royal

Nom du bois sacré	Village (es) d'appartenance	Surface en ha	Situation	Caractéristiques	Catégorie
				grands arbres	
Ouléow	Etébémaye	0,664	Entouré par les eaux du fleuve à l'ouest de Pointe St George	Peu claire avec quelques grands arbres. Forme étirée du nord/Est	Cimetière
Dibaquine	Djicomol	7,688	Situé au milieu de la dune au nord du village	Dominé par <i>Daniellia oliveri</i> . Configuration circulaire	Autre
Sihinna	Djicomol	4,398	A l'est du village entre 1 et 2 km	Dense avec de grands arbres. Forme étirée du Sud/Ouest	Initiation
Elinquine-Sagheur	Sagheur	1,379	A l'est de Cagnao sur la route vers Djiromaït	Bois dense avec de grands arbres. Forme circulaire	Royal
Kokène	Djicomol	0,768	Au centre de Djicomol	Peu dense avec de grands arbres. Forme étirée Nord/Sud	Cimetière
Djilème-Ayi	Kafone	0,143	A proximité du CEM de Mlomp	Entouré de grands arbres, coincé par les salles de classe. Forme circulaire	Royal
Kabègue Cissé	Djicomol	0,074	Au centre du village	Idem	Autre

Nom du bois sacré	Village (es) d'appartenance	Surface en ha	Situation	Caractéristiques	Catégorie
Houhané	Djicomol	0,094	Au nord du village	Quelques grands arbres	Autre
Sihinna	Bouhimbane	1,148	Au nord du village à cheval entre les dunes de sable et les rizières	Peu dense avec de grands arbres. Etirée d'Est/Ouest	Initiation
Hougnalène	Kafone	0,055	Au centre-ouest du village	Quelques arbres	Autre
Kayi et Koulénouaye		1,307	Au centre du village	Dense avec de grands arbres. Forme étirée du Sud/Ouest	royal
Kayinte/Djakabone	Loudia diolane	0,179	A l'est du village	Peu dense. Forme triangulaire	Autre
Boucoute	Loudia diola	0,412	Au centre-est du village	Entouré de grands arbres	Autre
Kalème Bakine	Loudia diola	6,620	A la périphérie sud du village	Dense avec de grands arbres. Peu étirée vers le sud	Royal
Kalème Baquine	Samatite	2,972	Au sud du village environ 500m	Dense avec de grands arbres. Forme circulaire	Royal
Kalème Eboune	Djicomol	0,394	Au sud sur la route vers Elinkine	Peu dense. Forme circulaire	Autre

Source : résultats d'enquêtes Sambou, Mars-Avril 2017

IV. Les dimensions des bois sacrés

Dans l'ensemble de la Commune, les bois sacrés ont des superficies variables suivant l'importance qui leurs est accordée. Elle varie entre **0.01 ha** et **21.5 ha** (Figure 7).

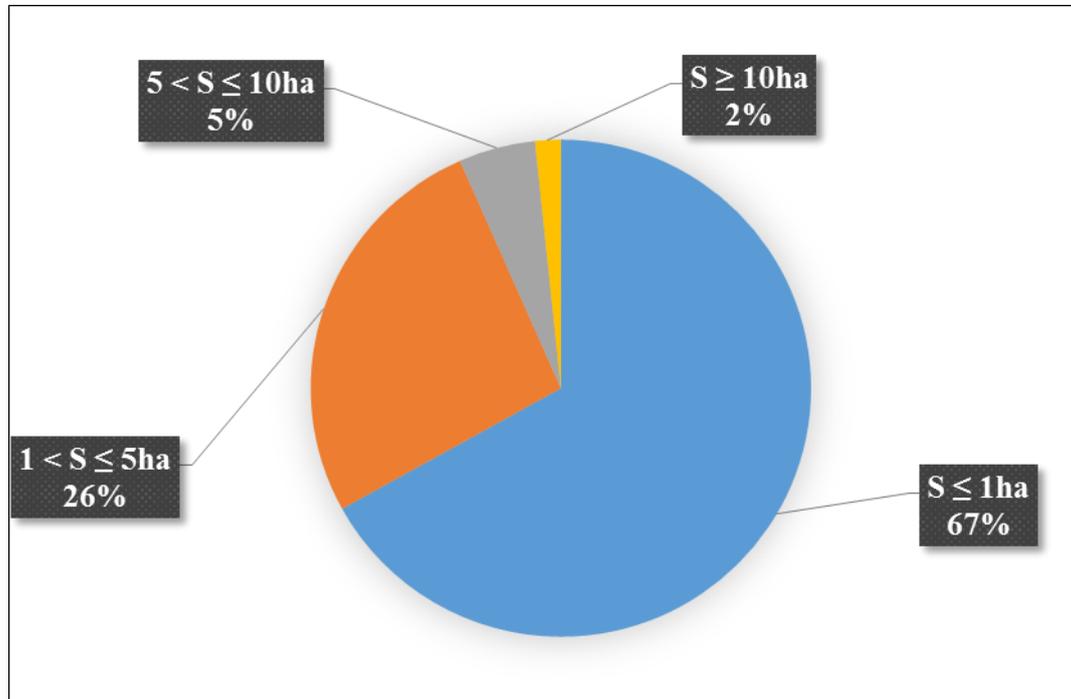


Figure 7 : Répartition des bois sacrés en fonction de leur superficie (Sambou, 2018)

Dans l'ensemble les superficies des bois sacrés sont assez réduites. 67% de ces bois sacrés ont une superficie inférieure ou égale à un hectare contre 33% de plus d'un hectare (Figure 8).

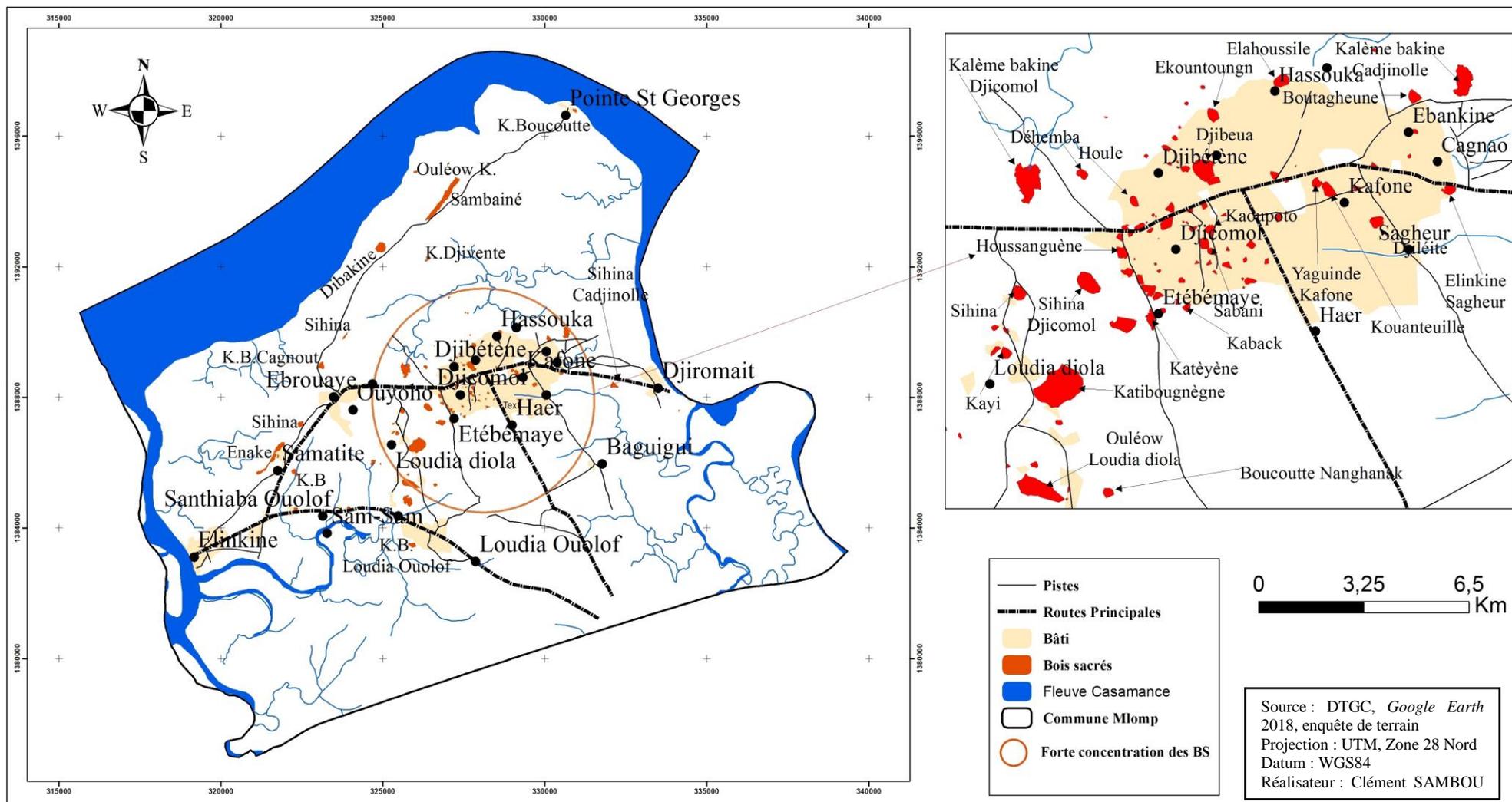


Figure 8 : Les 121 bois sacrés répertoriés dans la Commune de Mlomp

V. La Composition floristique des bois sacrés

5.1 Abondance et densité

De manière générale, nous constatons que ces écosystèmes particuliers présentent une abondance des ligneux plus ou moins variée. Au total, 1154 individus ont été répertoriés dans les bois sacrés de la commune de Mlomp avec une densité globale de 0,23 individus/m². Les bois sacrés royaux et d'initiation ont les densités les plus importantes avec 0,25 indiv/m² suivi par les cimetières (0,22 indiv/m²), les maternités (0,18 indiv/m²), les bois sacrés pour le culte du feu (0,16 indiv/m²) et autres bois sacrés (0,15 indiv/m²). Les ligneux recensés au niveau des bois sacrés appartiennent à trois types biologiques: les phanérophytes, les chaméphytes et les lianes.

5.2. Les types biologiques rencontrés

Il nous a paru important de classer les espèces rencontrées au cours de l'inventaire floristique selon leur type biologique, comme l'avait proposé Raunkiaer (1934)

En procédant ainsi, l'étude du cortège floristique des placettes permet de distinguer trois principaux groupes : les Phanérophytes, les Chaméphytes et les lianes.

5.2.1 Les Phanérophytes

Les phanérophytes constituent le premier type biologique avec 48% des espèces identifiées.

Ce type biologique présente des espèces pérennes telles que :

Ceiba pentandra, *Treculia africana*, *Daniellia oliveri*, *Albizzia adianthifolia*, *Khaya senegalensis*, *Azelia africana* etc. Ces arbres résistent à la saison défavorable par une légère diminution de leur activité biologique. Ils sont pour la plupart rencontrés ici au stade adulte. Ce cortège floristique constitue la haute futaie, donnant une apparence dense aux bois sacrés quand ils sont en nombre représentatif dans une station. Ce sont alors des arbres qui servent souvent de support pour les espèces lianescentes ou les épiphytes, surtout *Ficus sp.* *Tapinanthus bangwensis*.

Quelques espèces prédominent dans cette catégorie des phanérophytes en terme de fréquence au sein des relevés. On peut citer : *Ceiba pentandra*, *Cola cordifolia*, *Carapa procera*, *Dialium guineense*. Les autres espèces sont en représentation moins importante, parce que recensées parfois une seule fois : *Ficus iteophylla*, *Daniellia oliveri*, *Kigelia africana*, *Sterculia setigera*.

5.2.2. Les Chaméphytes

Ils constituent le deuxième type biologique rencontré par ordre d'importance. Avec 34% des espèces identifiées. Ce sont des ligneux vivaces (arbrisseaux et sous-arbrisseaux) dont les bourgeons sont situés à moins de 50 cm au-dessus de la surface du sol. Les chaméphytes ligneux sont parfois appelés nanophanérophytes du fait de leur aspect (Da Lage A et Métailié G. (2005). Ces végétaux sont constitués essentiellement d'arbustes : *Ficus sycomorus*, *Combretum micranthum*, *Trichilia prieuriana*, *Cassia sieberiana*, *Erythrina senegalensis*, *Cnestis ferruginea*, *Alchornea cordifolia*, *Lonchocarpus cyanescens*, *Piliostigma reticulatum* etc.

Ces espèces sont pour la plupart très branchues à la base avec une taille très limitée en hauteur. Certaines d'entre elles sont plus ou moins sarmenteuses¹⁰: *Vepris heterophylla*, *Rytigynia senegalensis*, *Lonchocarpus cyanescens*, *Alchornea cordifolia* etc. L'ensemble de ces espèces forme un véritable sous-bois caractéristique des forêts claires caducifoliées. Il est ainsi à remarquer la prédominance dans ce groupe, de certaines espèces comme : *Trichilia prieuriana*, *Fagara leuprieurii*, *Cassia sieberiana*, *Combretum micranthum*, *Cnestis ferruginea* etc.

5.2.3. Les Lianes

Elles constituent le troisième type biologique avec 18%. Ce sont des plantes vivaces ou annuelles, grimpantes, à longue tige souple prenant appui ou s'enroulant sur un support. Les lianes sont le plus reconnues comme associées aux phanérophytes dans les forêts tropicales.

Ce type biologique est essentiellement constitué de plusieurs espèces typiques de la zone, parmi lesquelles *Saba senegalensis*, *Landolphia heudelotii* sont les plus fréquentes. Elles sont renforcées par d'autres comme *Salacia senegalensis*, *Tetracera alnifolia*, *Landolphia hirsuta*,

¹⁰ Se dit d'une tige ou d'un rameau ayant les caractéristiques d'un sarment.

Baissea multiflora, *Nauclea latifolia*, etc. En outre, il est à signaler la variation de la lianescence des différentes espèces, et même des individus, en fonction du milieu. Les lianes ont toujours donné vigueur aux forêts ; elles participent à la reconstitution de la canopée étant donné qu'elles cherchent à atteindre les cimes, s'enchevêtrant entre les branches des grands arbres.

La distinction de la liste floristique en trois types biologiques traduit des réalités de terrain qui reposent fondamentalement sur le critère d'homogénéité physiologique, autrement dit, sur l'apparence des ports des types de formation végétale. Toutefois, une analyse plus globale des formes biologiques répertoriées permettrait de constater une disparité dans leur répartition. Le tableau synthétique montre la forte proportion des phanérophytes (Figure 9).

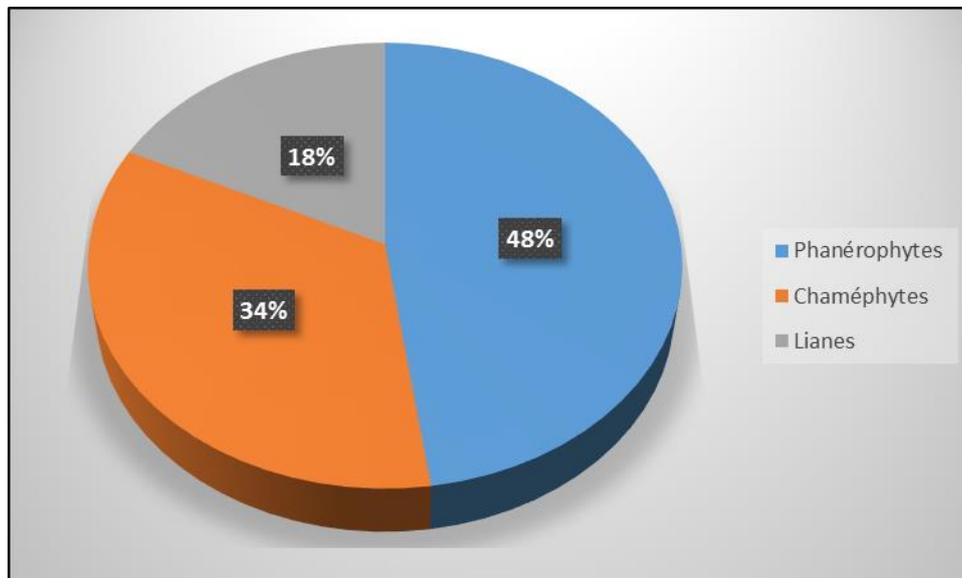


Figure 9 : Catégories des ligneux identifiées (Sambou, 2018)

Au regard de la figure 9, on constate que la proportion des phanérophytes peut être interprétée comme un indicateur explicatif de conservation des ligneux dans les aires sacrées. Selon Aubreville (1950), Les phanérophytes dominent partout dans le spectre biologique des bois sacrés. C'est ce qui fait qu'ils sont visibles de loin.

Tableau 9 : synthèse de la composition floristique des bois sacrés inventoriés

Catégories	Nombre de placettes	Superficie inventoriée (m ²)	Abondance totale	Abondance par type biologique			Densité totale	Densité par type biologique		
				Ph	Ch.	Li		Ph	Ch.	Li
Royal	15	3325	816	398	285	133	0.25	0,12	0,09	0,04
Initiation	5	675	171	72	54	45	0.25	0,11	0,08	0,07
Cimetière	3	150	33	17	9	7	0.22	0,11	0,06	0,05
Culte du feu	1	25	4	2	1	1	0.16	0,08	0,04	0,04
Maternité	2	50	9	5	4	0	0.18	0,1	0,08	0
Autre	11	825	121	57	44	20	0.15	0,07	0,05	0,02
Total	37	5050	1154	551	397	206	0.23	0,59	0,4	0,22

Ph : Phanérophytes ; **Ch** : Chaméphytes ; **Li** : Lianes

Source : résultats d'inventaire Sambou, Mars-Avril 2017

VI. Analyse de la diversité floristique

L'inventaire floristique que nous avons effectué dans 30 bois sacrés de la commune de Mlomp a permis de recenser 151 espèces végétales. Ces espèces se répartissent entre 101 genres regroupés au sein de 36 familles. Les familles les plus représentatives en nombre d'espèces sont : *Fabaceae* (13%), *Moraceae* (12%), *Rubiaceae* (8%), *Apocynaceae* (7%), *Combretaceae* (5%), *Malvaceae* (4%) et *Annonaceae*, *Capparaceae*, *Rutaceae*, *Anacardiaceae* et *Euphorbiaceae* (3% respectivement). Les familles les moins représentées sont: *Arecaceae*, *Sapindaceae*, *Meliaceae*, *Chrysobalanaceae*, *Loranthaceae*, *Connaraceae*, *Phyllanthaceae*, *Clusiaceae*, *Sapotaceae*, *Asclepiadoideae* et *Lamiaceae* (2% respectivement) et *Acanthaceae*, *Cannabaceae*, *Gentianaceae*, *Vitaceae*, *Caesalpinioideae*, *Histeridae*, *Sterculiaceae*, *Caprifoliaceae*, *Myrtaceae*, *Dilleniaceae*, *Leguminosae*, *Bignoniaceae*, *Celastraceae* et *Mimosaceae* (1% respectivement) (Figure 10).

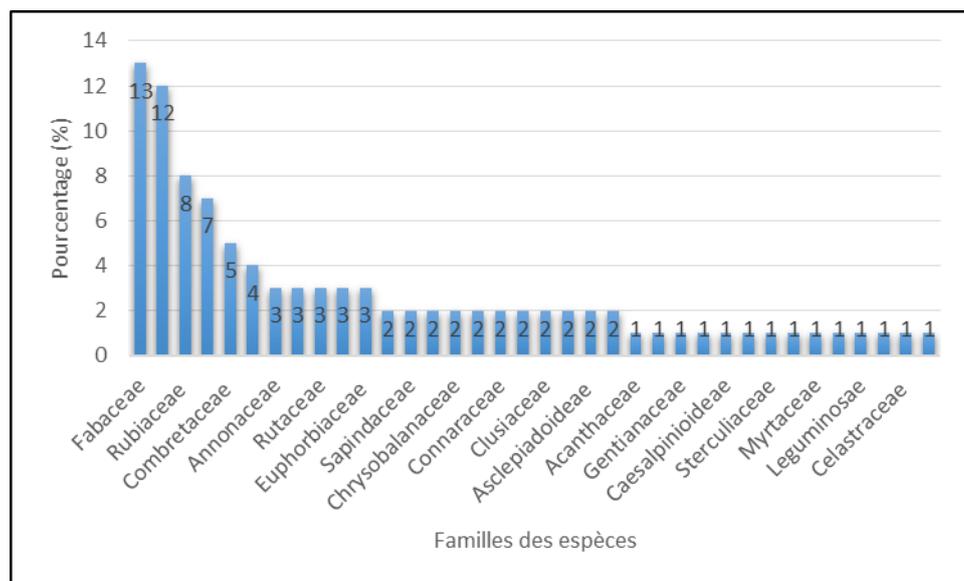


Figure 10 : Spectre des familles des espèces ligneuses inventoriées dans les Bois Sacrés de la Commune de Mlomp (Sambou, 2018)

Tableau 10 : Richesse spécifique des bois sacrés

Catégories des bois sacrés	Types biologiques	Famille	genre	Espèces	Richesse spécifique/m ²
Royal	3	41	104	131	0.04
Initiation	3	25	40	51	0.08
Cimetière	3	16	25	33	0.22
Culte du feu	3	7	8	8	0.32
Maternité	2	10	12	12	0.24
Autre	3	30	51	49	0.06

Source : résultats d'inventaire Sambou, Mars-Avril 2017

L'analyse floristique qualitative (types biologiques, famille, genre et espèces) a été réalisée à partir de la liste floristique générale de nos inventaires (Annexe 6).

Au regard des valeurs absolues, on remarque une plus grande concentration des espèces au niveau des bois sacrés royaux **avec 131 espèces**. Le plus **faible nombre d'espèces** est enregistré au niveau des bois sacrés de culte de feu **avec 8 espèces**. **En terme relatif, globalement 0,03 espèce/m² est recensée dans les bois sacrés de la commune de Mlomp**. En comparant le nombre d'espèce par unité de surface inventoriée, on note que les bois sacrés pour le culte du feu (0,32 espèce/m²), les bois sacrés maternités (0.24 espèce/m²) et les bois sacrés cimetières (0,22 espèce/m²) sont plus diversifiés que les bois sacrés pour initiation (0,08 espèce/m²), les autres bois sacrés (0,06 espèce/m²) et les bois sacrés royaux (0,04 espèce/m²) (Tableau 10).

VII. Critique des résultats

Les conclusions de cette étude illustrent le rôle des bois sacrés de l'aire de la commune de Mlomp au sud-Ouest du Sénégal pour la conservation de la biodiversité ainsi que leur dynamique actuelle. Dans les paysages de grands massifs forestiers, la conservation de la biodiversité dans les forêts sacrées est discutable car celles-ci occupent des surfaces trop limitées, ne permettant au mieux que le déploiement d'espèces courantes ; les espèces les plus rares, et donc les plus intéressantes d'un point de vue de la conservation de la biodiversité, ne commencent à apparaître dans les forêts qu'au-delà d'un minimum de surface qui,

généralement, dépasse de beaucoup la taille des plus grandes forêts sacrées (Pascal et Induchoodan, 1998 ; Hill et Curran, 2001) beaucoup plus restreintes.

Les résultats d'analyse floristique sont assez discutables. L'investigation a posé des limites tantôt méthodologiques, tantôt scalaires. Dans tous les cas, les unités forestières ne paraissent pas analogues et ne répondent pas aux mêmes caractéristiques. En effet l'inventaire effectué n'étant pas systématique, donc ne couvre pas entièrement les unités. Il est évident que la diversité et la densité ainsi analysées ne peuvent pas correspondre à la réalité de l'ensemble de chaque site, mais toutefois apporte une information non négligeable. Dans l'analyse, il s'est révélé l'existence d'une grande disparité entre les bois sacrés, tant pour la densité que la diversité biologique ligneuse.

Au regard des résultats présentés plus haut, l'idée d'une perturbation de la végétation ligneuse paraît plausible. La densité et la diversité plus ou moins faible de certains bois sacrés s'explique par les contrastes nets nés des différents types de bois sacrés. La dynamique du spectre biologique a une grande signification dans un écosystème forestier. Les phanérophytes dominant partout dans ces bois sacrés comme le montre Aubréville (1950). Ainsi les espèces presque communes à toutes les placettes sont au nombre de deux. Il s'agit de *Ceiba pentandra* et *Trichilia prieuriana*. Les espèces arbustives sont globalement mal représentées, alors que les espèces arborées le sont beaucoup mieux en moyenne.

VIII. L'appartenance aux bois sacrés

Le diola *Kassa* considère plusieurs critères pour définir les statuts sociaux des bois sacrés. Ainsi sur la base des bois sacrés échantillonnés, on distingue des bois sacrés familial, de quartier, villageois, inter villageois et royal (Tableau 11).

Tableau 11 : l'appartenance des bois sacrés

<u>Catégories</u>	<u>Appartenance</u>				
	<i>Familiale</i>	<i>Quartier</i>	<i>Villageoise</i>	<i>Royale</i>	<i>Inter villageoise</i>
<i>Royal</i>				<i>Djilème,</i> <i>Kalème-baquine</i> <i>Mlomp,</i> <i>Ehemba,</i> <i>Sambainé,</i>	

				<i>Elinquine-Sagheur, Djilème-Ayi, Kayi, Kalème Bakine Loudia diola, Kalème Baquine Samatite</i>	
<i>Initiation</i>		<i>Houssang uène, Boucoute</i>	<i>Sihinna Djicomol, Sihinna Bouhimban e</i>		
<i>Cimetière</i>			<i>Ouléow, Kokène</i>	<i>Djilème-Kouillie</i>	<i>Kassouya</i>
<i>Culte du feu</i>	<i>Bouhombol</i>				
<i>Maternité</i>					<i>Sunmp, Djilème-Kaleh</i>
<i>Autre</i>		<i>Kabègue Cissé, Kalème Eboune</i>	<i>Ehounia, Katéyène, Yaguinde, Katahoul, Dibaquine, Houhané, Hougnaène, Kayinte</i>		

Source : résultats d'inventaire Sambou, Mars-Avril 2017

L'étude des bois sacrés de la Commune de Mlomp nous a permis de répertorier 121 bois sacrés de superficies très variables. La typologie et les caractéristiques de ces derniers ont permis de montrer que dans l'espace forestier Communal de Mlomp, les bois sacrés

apparaissent plus vivaces, car ayant plus de considération à l'égard de la majorité des populations autochtones. Bien que l'inventaire floristique que nous avons effectué dans trente bois sacrés n'ait pas été systématique nous avons obtenu des résultats assez intéressants. Cet inventaire floristique a montré que l'état actuel des bois sacrés est encore relativement diversifié.

CHAPITRE II: IMPORTANCE DES BOIS SACRES

De façon générale, les bois sacrés jouent un rôle important à travers les fonctions qu'ils remplissent : fonction environnementale, économique, socioculturelle et religieuse. Chez les *Diola Kassa*¹¹, la fonction religieuse est la plus importante à tel point que l'accès et la gestion de ces lieux sont réglementés par les *pouvoirs traditionnels*¹².

Dans ce chapitre, nous avons tenté de montrer d'abord les différentes fonctions que jouent les bois sacrés avant de porter une analyse sur leur mode de gestion que les populations autochtones se sont appropriées au fil du temps. Il s'agit de comprendre de quelle manière les bois sacrés ont subsisté dans la localité.

I. Les fonctions des bois sacrés

Les bois sacrés ont une très grande importance dans la société diola. En effet, les résultats d'enquête ont confirmé que les bois sacrés remplissent plusieurs fonctions à savoir la fonction socioculturelle et religieuse, la fonction économique et la fonction environnementale.

1. 1. Les fonctions socioculturelle et religieuse

A travers les réponses obtenues des personnes interrogées, plusieurs fonctions socioculturelles et religieuses fournies par les bois sacrés ont été mentionnées par les populations. Il s'agit de fonctions spirituelles et mystiques, culturelles, de cimetière et d'éducation. Parmi ces fonctions, la fonction spirituelle et mystique est la plus importante représentant 34% des réponses des populations suivi de la fonction culturelle (29%), la fonction éducative (10%) et la fonction de cimetière (5%). En Basse Casamance, la religion traditionnelle qui se caractérise par un ensemble de croyances locales, fortement ancrées dans les mythes fondateurs des communautés, et accordant une place importante aux esprits, aux ancêtres et à certains vivants. Les bois sacrés qui sont un instrument de la spiritualité traditionnelle, sont le lieu de cosmogonie suprême, le lieu de transition entre le monde des humains et celui des non humains. Le caractère sacré des bois concerne sa dimension spirituelle et le lien que cette dernière permet de nouer avec les bons ancêtres. Le culte est consacré à l'usage exclusif de divinités particulières. Pour cette raison ces bois sont attenants au temple ou au sanctuaire qui leur est associé. Il est protégé dans leur intérêt. Selon la croyance locale traditionnelle, ces bois sacrés sont la demeure de divinités intermédiaires assurant la relation entre l'homme et le

¹¹ On appelle *diola Kassa*, un groupe ethnique constituée de diolas du département d'Oussouye, parlant le même dialecte et ayant des civilisations traditionnelles communes.

¹² L'ensemble des dispositifs coutumiers mis en place régissant le fonctionnement des bois sacrés.

Maître du ciel (Dieu) « *Ata-Emit* ». Ce sont des endroits abritant des fétiches ou Esprits de degré bien hiérarchisé. En rentrant dans ces endroits, l'individu reste coupé du monde extérieur et se meut dans un autre univers en communion avec les esprits. Telle est la raison pour laquelle ces forêts sont indomptées. Selon la conception locale, la sépulture ne peut pas être dans un endroit découvert. Cette particularité a été depuis très longtemps retenue par les ancêtres ; de ce fait, le bois sacré qui sert de grands cimetières des villages sont bien conservés. Dans la tradition, les forêts apparaissent comme des endroits sûrs, des refuges, pas facilement accessibles, où ce qui est à l'intérieur reste à l'abri du regard des hommes profanes. Il y a des bois réservés aux cérémonies traditionnelles d'initiation des jeunes et à la danse des purifications à Mlomp. Les rites initiatiques sont toujours faits au niveau des forêts qui sont alors des lieux de transmission de la connaissance dans la société ; elles sont alors, à ce titre, témoins de la représentation historique des faits sociaux à travers les générations. C'est là qu'on met l'individu à l'école du savoir-faire et du savoir être, pour pouvoir assumer demain des responsabilités, sans faillir à l'ordre social. C'est donc des centres prestigieux de formation et d'apprentissage.

1.2. Fonction économique

Les principales fonctions économiques mentionnées par les populations sont les fonctions agricoles et médicinales. Les fonctions économiques des bois sacrés sont négligeables caractérisées par une faible considération par les populations. La fonction agricole des bois sacrés a été mentionnée par 4% des populations et la fonction médicinale (1%). Les populations y vont pour demander la pluie en cas de sécheresse ou d'arrêt des pluies quand elles sont excessives, cas des bois sacrés « *Kandong* et *Kalème bakine* ». C'est également dans ces forêts qu'on va demander l'abondance des récoltes. Les esprits de ces bois sacrés sont censés protéger les semences contre les oiseaux, lutter contre les insectes nuisibles. En fonction de la maladie, la douleur, le mal, etc., il existe une multitude de pratiques traditionnelles en Casamance, pour se soigner, fortement liées aux représentations que les populations ont de la maladie, en rapport avec les aspects magico-religieux. Jadis, les habitants de cette localité ne fréquentaient ni l'hôpital, ni la pharmacie ; c'est dans la forêt qu'ils puisaient tous les éléments nécessaires dont ils avaient besoin pour se soigner : elle jouait une fonction pharmacologique d'une grande importance. Mais les capacités et attitudes pour identifier les ressources naturelles de la forêt, ayant des vertus médicinales, sont transmises de génération en génération, à travers une rigoureuse initiation accompagnée de rituels afin d'acquérir les aptitudes à communiquer avec les esprits. L'usage des ressources

naturelles de la forêt comme les écorces d'arbres, les racines, les plantes, les feuilles, la sève pour une finalité pharmacologique suivant les types de maladies, peut nécessiter des rituels particuliers faisant appel aux divinités ancestrales. L'accessibilité à la connaissance pharmacologique traditionnelle répond à des critères culturels spécifiques qui peuvent nécessiter dans bien des cas l'appartenance à des sociétés secrètes.

1.3. Fonction environnementale

17% des enquêtées nous ont fait savoir que la fonction environnementale est universellement reconnue : les forêts, de manière générale, participent naturellement au maintien de la stabilité climatique, par la régularisation des précipitations, en restituant de la vapeur d'eau à l'atmosphère dans des proportions stables (cycle de l'eau). La communauté locale, par sa connaissance empirique des phénomènes naturels et atmosphériques, déduit souvent, que les forêts sont porteuses de pluies. Elles ont toujours mis en corrélation, la dégradation de la végétation et le déficit pluviométrique.

Les forêts jouent également un rôle important de stabilisation des sols, de régularisation des eaux de ruissellement vers les zones de cultures dépressionnaires ; elles atténuent aussi les sécheresses saisonnières. Par leur capacité à stocker l'eau pendant la saison des pluies, les forêts contribuent aussi à réduire l'érosion des sols sur les pentes. La conservation des forêts répond ainsi à ce souci d'équilibre du cadre vie. Elles sont donc, pour maintes raisons, bénéfiques tant en milieu rural qu'urbain.

En plus de ces fonctions il faut noter qu'il existe des bois du **culte du feu**.

Parmi ces bois sacrés nous avons « *Djilaite, Bouhombol et Houhagne* ». Ce sont des bois familiaux représentant 2%. Le forgeron y initie à son métier.

En somme, il est rare qu'un bois sacré assume une seule fonction. Dans la plupart des cas, les bois sacrés peuvent jouer plusieurs fonctions à la fois : comme *Guélame* qui joue une fonction multiple à la fois lieu de purification et cimetière des enfants ; *Djilème* qui est polyvalent, etc.

II. Mode de gestion des bois sacrés

Le mode de gestion des bois sacrés s'appréhende à travers les stratégies endogènes mises en place. Elles portent souvent la marque de l'organisation institutionnelle et sociale de la communauté en question. Dans la société traditionnelle diola *Kassa*, ce mécanisme peut s'apercevoir sur la mise en défense traditionnelle (l'interdiction).

Au Sénégal, les forêts classées, à l'instar des Parcs et Réserves, sont régies et règlementées par l'État. Ensuite vient toute une panoplie de mesures, lois et codes, arsenal juridique n'ayant pour autant pas réussi à stopper « l'hémorragie forestière ». Les agressions contre la forêt sous le regard complice ou impuissant des autorités étatiques sont omniprésentes.

A la question à savoir à qui est réservé la gestion des bois sacrés, 100% des interrogés ont affirmé que leur gestion est réservée au pouvoir traditionnel. Il faut entendre par « pouvoir traditionnel », l'ensemble des dispositifs coutumiers mis en place régissant le fonctionnement des bois sacrés.

Contrairement aux parcs et forêts classées largement infiltrés et illégalement exploités, les bois sacrés sont restés *intactes*¹³. Comment, alors qu'ils ne bénéficient d'aucune protection légale, ces bois ont-ils pu résister à cette tragédie forestière ? La réponse pourrait à priori être perçue par une mise en défens dans la double résonance de l'adjectif « sacré » qui renvoie à « ce qui est interdit aux hommes », à « ce qui est chargé de présence divine ».

Cette mise en défens est fondée sur des principes *inviolables* régulés par les sages et chefs traditionnels et variant en fonction du bois sacré. Selon nos interlocuteurs, 90% disent que les bois sacrés royaux font généralement l'objet de plus d'interdits. En fonction de la stratification initiatique de la société, les bois sont codifiés ; seul un groupe d'individus ayant accompli l'acte initiatique en rapport avec tel ou tel bois sacré, a une certaine accessibilité et veille sur ces bois. Les autres en sont exclus, parce que considérés comme n'étant pas aptes à être en contact avec le bois défendu. Les cultes, les interdits, les contes et légendes et mythes, qui font état de plusieurs sanctions encourues par les contrevenants aux manquements envers le bois ont consolidé la *crainte* et le *respect* chez les populations. Les interdictions énoncées par les gardiens de la coutume concourent à préserver les bois sacrés, la faune et la flore. Tout homme, toute femme et tout enfant, dès son plus bas âge, sait qu'il est interdit d'y couper ou d'y ramasser ou d'y cueillir des fruits, d'y ramasser du bois mort et, à plus forte raison, d'y couper du bois vert, d'y chasser, d'y mettre le feu, d'y faire son champ ou encore d'en commercialiser les plantes médicinales. 80% de nos interlocuteurs disent que ces caractéristiques semblent être les principaux interdits.

Ensuite vient l'autre interdit qui règle l'accès aux « *bois sacrés* ». Cette deuxième caractéristique est le fait que les bois sacrés sont incessibles et inaliénables, car propriété collective du ou des villages. Donc ces interdits mettent d'avantage les espèces animales et

¹³ Même si par moments la citadelle verte est assiégée, elle ne plie pas si facilement ; protégée par une panoplie d'interdits qui lui concèdent jusqu'à présent du répit.

végétales à l'abri, qui autrement seraient à la merci des exploitants et des chasseurs. Pour prélever des plantes, écorces ou bien du bois mort dans ces sites sacrés (phénomène rare dans la localité), il faut d'abord aviser les sages et responsables du bois concerné qui, après avoir eu consensus, vont effectuer des offrandes au préalable. Par exemple libation de vin de palme.

Les sanctions encourues par les individus ne respectant pas ces interdits relève des divinités tutélaires. L'individu se verra frappé par une malédiction (maladies incurables, prolifération des moustiques, etc.) ou restera bloqué dans le bois jusqu'à ce qu'il rend ce qu'il a prélevé. 44% des interrogées nous ont raconté de telles histoires dans le bois sacré *Kalème bakine* du village de Mlomp. Par contre pour le bois sacré *Kalème bakine* de Cadjinolle 60 personnes de nos interlocuteurs disent qu'il est même interdit de parler aux abords du bois en dehors des journées rituels.

Les agents des Eaux-et Forêts s'impliquent très rarement dans la gestion des bois sacrés car leur intervention est souvent perçue par les habitants comme une immixtion. La gestion des bois sacrés, directement assurée par la population locale, répond au souci de préserver les coutumes, les traditions et les secrets du village.

Les bois sacrés font l'objet de tout un ensemble de règles orales d'évitement qui valent aussi bien pour les populations autochtones et allochtones, que pour les autorités, coutumières et religieuses. Par ailleurs, le respect scrupuleux de ces interdits témoigne de la volonté commune des populations et des gardiens de la tradition de sauvegarder les « *bois sacrés* » et, partant de là, la biodiversité. Autrement dit, les autorités traditionnelles avaient leur propre stratégie de conservation de la biodiversité, et cela, bien avant l'arrivée des colons et de Rio 92 qui en a popularisé le concept. Il convient enfin de noter qu'en dehors du Sénégal, on retrouve des forêts sacrées dans différents pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Ghana, le Bénin, le Mali, la Guinée...

Nous pouvons noter déjà à présent que les modes de gestion dont font l'objet des bois sacrés ne peuvent être simplement assimilés à une « conservation de la biodiversité » par des moyens traditionnels.

III. Modalités d'accès aux bois sacrés

Le mode d'accès varie en fonction du type de bois sacré et suivant les étapes initiatiques mais aussi selon les considérations de genre.

Selon les types, l'accès aux bois sanctuaires diffère des bois fétiches.

Pour les bois sanctuaires, l'accès au cimetière est différent de celui des bois sacrés maternités.

S'agissant des cimetières, l'accès est réservé aux personnes qui ont déjà rempli l'étape initiatique leur permettant d'avoir libre accès à ce type de bois. En effet, cette étape consiste à tenir le bâton appelé *Khoutodj* après bien sur avoir effectué quelques rituels au niveau du bois sacré intervilageois *houssana-hagnao* (fromagé sacré). Cette étape qu'on appelle *Kalaouw* (quémander) permet d'avoir accès aux bois sacrés cimetières. 80% des enquêtés affirment avoir libre accès au cimetière car ils ont déjà rempli cette étape. Selon l'ordre établi par la tradition, la femme tout comme les non-initiés ne doivent pas entrer dans un cimetière et plus précisément aux cimetières traditionnelles que nous appeller ici cimetière purs. Il faut comprendre aussi qu'au niveau de ce type de bois l'accès aux cimetières sacrés royaux est différent des autres cimetières. Concernant ce dernier, 75% de nos interlocuteurs ont dit que l'accès à ce type de cimetière est strictement réservé aux sages et membres de la cour royale qui ont évidemment rempli l'étape leur permettant d'y avoir accès.

Pour les bois maternités, l'accès est réservé uniquement aux femmes qui ont déjà procréé.

Cependant pour les bois sacrés fétiches, l'accès varie suivant les étapes initiatiques.

Pour les bois sacrés d'initiation, l'accès est réservé aux initiés. 60% des enquêtées affirment qu'ils ont accès parce qu'ils sont initiés. Les rares occasions d'accès au grand public sont certainement, les grands événements dont le plus connu est le *boucoute* cérémonie d'initiation.

Pour les bois sacrés royaux, l'accès est exclusivement réservé aux personnes ayant accompli l'étape ultime de la royauté. Cette étape appelait *Kapulèn- Bakine* ou bien *Egandayi* permet aux gens d'avoir accès aux bois sacrés royaux. Il n'est pas donné à n'importe qui de remplir cette étape. Pour le faire, il faut être marié, condition sans laquelle on ne peut pas accomplir cette étape. En effet, 78% des personnes interrogées ont déclaré n'avoir pas libre accès à ces bois parce que n'ayant pas encore accompli cette étape d'initiation. Cependant 22% sont des initiés au plus haut degré, ils ont un accès périodique aux bois. Ce type de bois sacré n'est fréquenté que pendant les moments de libation et / ou de diverses cérémonies. Certains de ces bois sont si vénérés qu'on retire les chaussures avant d'y pénétrer, et il en inspire tant d'effroi qu'en aucun cas les autochtones n'osent en franchir les limites. La réglementation édictée par les populations autochtones a pour unique objet d'empêcher que le bois ne soit partout profanés et mis en culture, ou qu'ils ne soient mis à profit par des personnes privées assez influentes pour passer outre aux scrupules religieux des villages.

En fin les bois sacrés familiaux sont parfois fréquentés par les profanes en dehors des journées de libations. Les règles d'accès ne sont pas assez strictes. Elles sont plus souples et

moins restrictives. Les populations, sans aucune distinction, peuvent y entrer, sous autorisation des chefs de bois en cas de besoin. 2% des individus enquêtés déclarent avoir été introduits une ou plusieurs fois sur approbation des responsables coutumiers, ce qui soutient l'idée selon laquelle la fréquentation ne se fait pas n'importe comment et n'importe quand.

Selon les considérations de genre, les femmes possèdent aussi des bois sacrés. Ces entités restent des lieux de rencontre dont l'un des sites les plus importants est « *Ehounia* ». Ce bois sacré des femmes peut avoir plusieurs appellations (*Djiakatu*, *Djiwailanghor*, *Kaoupoto*, etc.) mais c'est le nom « *Ehounia* » qui est plus connu. Il n'est fréquenté que par les femmes qui ont déjà procréé, à condition d'avoir impérativement effectué quelques rituels. 20 femmes interrogées ont confirmé que plusieurs bois sacrés relèvent particulièrement de la responsabilité des hommes. Elles se disent non concernées par ce qui se fait dans le bois sacré des hommes mais qu'il existe en même temps des bois sacrés à elles. Il faut comprendre que la société diola est authentiquement constituée de deux mondes : le monde des hommes et celui des femmes. Tout ce qui émane de l'un, d'un point de vue religieux surtout, est frappé d'interdits pour l'autre.

Il existe par ailleurs bien des **bois sacrés mixtes** où les hommes et les femmes se rencontrent exceptionnellement, non pas pour des initiations, mais plutôt pour des cultes communs.

IV. Rapport population / bois sacrés

La société Diola à travers sa culture et ses cultes traditionnels attache une grande importance au milieu naturel. Ainsi les hommes et les femmes, dès le bas âge sont éduqués et formés dans le respect de l'environnement et des ressources. C'est dans l'environnement que cette société puise tous les éléments qui façonnent sa culture. Aussi dans ce milieu, la nature est un élément sacré et sa gestion est une affaire communautaire qui requiert des hommes et des femmes choisis et investis à cet effet. Les hommes et les femmes naissent, grandissent et au sortir des initiations, deviennent responsables, fondent des foyers et rejoignent les différentes structures traditionnelles de gestion et de gouvernance. Elles ont pour rôle l'éducation et maintien de l'harmonie dans la société, mais aussi la gestion et la gouvernance des espaces et des ressources. 76% de nos interlocuteurs disent que l'homme vit étroitement en interdépendance avec la nature. Sa survie comme celle des autres êtres vivants, dépend d'un équilibre entre ses actions et les réponses du milieu naturel.

Les sanctuaires sacrés renferment certaines espèces de la flore et de la faune qui ont une signification particulière dans la société. Leur utilisation est réservée à des usages spécifiques. La population est liée aux bois sacrés par cette connotation fortement symbolique. La forêt est un espace non fini et indissociable de l'organisation de la communauté.

Le rôle et l'utilité des forêts, de ses produits, se résument souvent en terme de valeur économique, environnementale, sociale et mystique, reflétant l'histoire, la religion, l'art et d'autres aspects du fonctionnement social d'une population.

La valeur économique des forêts est aujourd'hui le premier facteur établissant les rapports des populations avec les espaces forestiers, d'une manière générale. Il est reconnu que les forêts sont génératrices de devises pour les populations riveraines. La valeur marchande des produits forestiers est assez importante au point que l'on ignore ou sous-évalue l'aspect destructif qui est souvent conséquent. Le profit tiré des forêts se résume à des bénéfices directs, immédiats, qui sont quantifiables et à des bénéfices indirects moins facilement appréciables.

La recherche a permis de démontrer que les ressources forestières peuvent être soumises à une exploitation effrénée. Par conséquent, elle a apporté des preuves d'un dépérissement global des écosystèmes, si l'on tient seulement en considération cette dimension économique. C'est pourquoi, récemment, la valeur environnementale a été intégrée, pour réduire la pression sur les ressources forestières. La conscience collective interpelle à ce que l'on accorde une attention particulière aux écosystèmes menacés par les actions de l'homme, car il est de l'ordre naturel que tous les milieux puissent être en harmonie Badiane (2005). L'homme doit alors mesurer l'impact de ses actions.

Traditionnellement, l'espace forestier est distinctif : certaines zones sont réservées à l'exploitation et d'autres en sont décrétées interdites.

-Les premières sont soumises à une pression contrôlée des ressources. Pour ces espaces de forêt banale, l'exploitation se fait de façon très modeste, se limitant à la satisfaction des besoins immédiats. La forêt devient une source de pouvoir pour celui qui la défriche et la cultive. La conscience collective de la communauté contraint l'individu à accepter et à respecter les normes d'exploitation établies. La population met alors en place un système très élaboré d'utilisation des espaces forestiers et des ressources naturelles en général, tant que ce

système n'est pas intrinsèquement destructeur du rapport population/forêts. Ces considérations sont partagées par toute la population autochtone.

-Les secondes sont entretenues par la population comme des espaces sacrés. Ce sont des forêts sacrées dans lesquelles la récolte est interdite ou sévèrement réglementée. Elles renferment certaines espèces de la flore et de la faune qui ont une fonction symbolique particulière dans la société. Leur utilisation est réservée à des usages spécifiques. La population est liée à la forêt sacrée par cette relation fortement symbolique. La forêt est un espace non fini, indissociable de l'organisation de la communauté. Au-delà de toute analyse, il ressort que les niveaux distinctifs décelés en ce qui concerne le rapport population/forêts se conjuguent et forment un ensemble rigide, compact.

L'analyse des rapports qu'entretiennent les populations avec les forêts sacrées est surtout liée aux rites. Dans la société traditionnelle diola *Kassa*, l'on note qu'il existe encore des pratiques culturelles et coutumières participant à la protection de l'environnement.

Dans cette société diola *Kassa* comme dans toutes les sociétés des zones forestières, les arbres sont utilisés diversement à des fins aussi variées que l'alimentation quotidienne, la construction, la production de bois, etc. ; l'arbre est exploité pour ses feuilles, ses fruits, ses racines, son écorce, sa sève. Il existe une gamme très large de modes d'usage des différentes parties de l'arbre. Au plan ethnobotanique on remarque que l'utilisation des espèces végétales en milieu diola s'étend de l'ordinaire au mystique.

V. Quelques plantes à indication thérapeutique

Dans la flore casamançaise, plusieurs plantes rencontrées ont des vertus médicinales importantes ; il nous paraît utile d'en signaler quelques-unes ici.

✓ *Carapa procera* (Méliacée)

C'est une plante réputée pour ses grandes vertus médicinales. Elle est la plante miracle chez les Diola puisqu'on la retrouve dans diverses formulations thérapeutiques.

Par exemple, le macéré d'écorce en boisson est employé pour le traitement des parasites intestinaux. L'huile extraite des graines possède un puissant antalgique pour les douleurs musculaires, les rhumatismes, le traitement de la toux, etc.

✓ *Khaya senegalensis* (Méliacée)

Il jouit d'une bonne réputation en médecine populaire. Il est connu en qualité de fébrifuge et de tonique (Kerharo, 1974). La macération de l'écorce est prescrite dans le traitement des fièvres paludéennes ; elle sert à tanner les peaux ; astringente et fébrifuge ; déparasitant intestinal, vermifuge, employée pour lutter contre la trypanosomiase du cheval et de l'âne. On associe la décoction de l'écorce au *Ficus exasperata* et au *Ficus capensis* pour la constitution d'antipoison.

✓ *Mangifera indica* (Anacardiaceae)

Différentes préparations astringentes de l'écorce et des feuilles de *Mangifera indica* sont utilisées comme antidiarrhéiques et antidysentériques. On recommande souvent de consommer seulement les jeunes feuilles tendres. L'extrait aqueux de l'écorce se révèle expérimentalement efficace sur les tumeurs cancéreuses transplantables. Les feuilles bouillies se prennent en bain et en boisson contre le tétanos.

✓ *Gardenia triacantha* (Rubiaceae)

Le rameau verticillé de quatre branches est accroché au mur de la porte d'entrée de la maison, contre les sorciers et les mauvais esprits qui tenteraient de s'introduire dans la maison.

L'étude des bois sacrés de la Commune de Mlomp nous a permis de répertorier 121 bois sacrés de superficies très variables. La typologie et les caractéristiques de ceux ci ont permis de montrer que dans l'espace forestier Communal de Mlomp, ils apparaissent plus vivaces, car ayant plus de considération à l'égard de la majorité des populations autochtones. Les bois sacrés jouent un rôle très important dans la conservation de la biodiversité. Leurs fonctions multiples traduisent de l'intérêt qu'ils suscitent des populations. Le système de protection de ces aires sacrées reste toujours traditionnel, fondé sur des interdits inviolables. L'accès à ces milieux est bien réglementé et cela varie en fonction du site concerné suivant les étapes initiatiques. Le diola de par ses rapports entre population et bois sacré attache une grande importance au milieu naturel. On peut ainsi noter que les forêts perdent leur richesse floristique et que l'état actuel prouve qu'elles sont bien menacées.

TROISIEME PARTIE :

DYNAMIQUE ET STRATEGIES DE CONSERVATION DES BOIS SACRES

De façon générale, les bois sacrés remplissent plusieurs fonctions dont les plus importantes sont : les fonctions environnementales, socioculturelles et religieuses. Chez les Diola Kassa¹⁴, la fonction religieuse est la plus importante à tel point que l'accès et la gestion de ces lieux sont réglementés par les pouvoirs traditionnels. A Mlomp, les bois sacrés sont à la limite entre richesse naturelle et culturelle.

Dans cette partie la question principale qui sera étudiée est d'analyser les techniques qui ont permis la survie des BS et les systèmes et stratégies traditionnelles de leur conservation.

Dans le nouveau paradigme de la Conservation, quelle approche souhaitable pour les bois sacrés de la Commune qui lui donnent encore toute sa particularité ?

¹⁴ On appelle *diola Kassa*, un groupe ethnique constituée de diolas du département d'Oussouye, parlant le même dialecte et ayant des civilisations traditionnelles communes.

CHAPITRE I: LA DYNAMIQUE DES BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP

Il s'agit de déterminer les facteurs qui contribuent principalement à la dégradation des bois sacrés et de voir comment ceux-ci se manifestent-ils.

Selon la perception, la dynamique existe et cette dynamique est tantôt régressive, tantôt croissante. 98% des personnes enquêtées ont dit que les bois sacrés se dégradent. Cette dégradation est surtout due aux facteurs naturels et anthropiques.

I. Facteurs naturels

Suivant nos enquêtées, 50% ont dit que la dégradation des bois sacrés est liée au déficit pluviométrique. En effet, les déficits pluviométriques répétés enregistrés en Casamance aggravent la situation de dégradation des bois sacrés dans la Commune de Mlomp. La succession de deux ou plusieurs années déficitaires accroît le taux de dégradation et réduit le volume des bois sacrés. Ainsi, les données pluviométriques enregistrées durant la période 1978-2018 a des différences notoires d'année en année montrant la figure 11 ci-dessous.

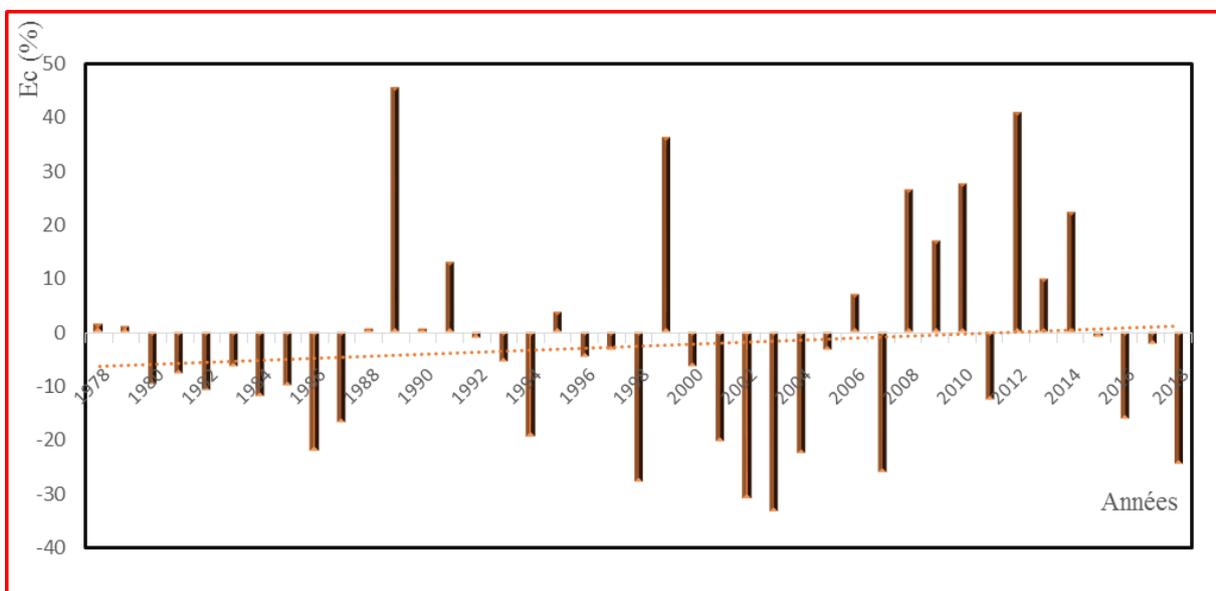


Figure 11 : Ecart en % de la pluviométrie de la station de Cap-Skiring par rapport à la moyenne, période 1978 à 2018 (Sambou, 2019)

La pluviométrie est variable d'une année à l'autre et influe considérablement sur les bois sacrés. Ainsi, la moyenne pluviométrique annuelle de la période de 1978 à 2018 qui est de **1238 mm** montre une majorité d'années déficitaires sur les années excédentaires. La preuve en est que sur une période de 26 ans, les années déficitaires représentent **63%** tandis que les années excédentaires représentent **37%**.

Les conditions actuelles font que les espèces caractéristiques des zones humides qui peuplent les bois sacrés de la commune de Mlomp ont des difficultés d'adaptation.

En se référant aux propos de Schnell (1971), l'origine d'une forêt peut présenter plusieurs scénarii d'évolution non exhaustive. Son analyse repose sur des indications plaidant pour une continuité du processus de modification. Les forêts reliques sont l'expression d'un milieu contraint, carencé. Ils résulteraient d'une période plus sèche que celle qui a été à l'origine de leur mise en place. On considère dès lors que les facteurs de dégradation ont contribué à donner une image dégradée des bois sacrés en question.

Cependant, l'irrégularité des pluies a eu pour conséquence, l'amenuisement d'espèces jadis fréquentes dans les bois sacrés comme *Parinari curatellifolia*, *Azelia africana*, etc. (enquêtes personnelles).

La mutation des forêts se manifeste par la réduction du potentiel de certains arbres. En général, le cortège floristique est dominé par les espèces soudaniennes à sahéliennes.

La Casamance est une des régions où les tannes ont toujours existé, mais n'occupaient pas des superficies aussi importantes que maintenant. L'extension de leurs superficies est étroitement liée aux déficits pluviométriques de ces dernières décennies Badiane S. D., (2005). En effet, pendant les années humides, la pluviométrie permettait un lessivage facile des tannes. Mais ce lessivage pose d'énormes problèmes pendant la période sèche. L'eau des chenaux de marée avait submergé les tannes maintenant les sulfures en réduction et entraînant les sulfates en profondeur.

La pluviométrie actuelle nettement déficitaire par rapport à la normale (de 1500mm, elle est passée à 1200 voire 1000mm/an) Vieillefon J. (1975). Elle ne permet pas le lessivage correct des tannes. Il en résulte au cours du temps leur acidification progressive. Dans ce contexte, les sels sulfuriques sont transportés à travers le paysage par la nappe phréatique.

Ainsi pendant l'hivernage, la nappe hyper salée des tannes se dirige vers les versants et le plateau.

Suite à l'évaporation, on assiste à une salinisation des couches superficielles des sols. C'est alors que les sels acides envahissent les versants actuellement occupés par la forêt galerie, conduisant à la mort des arbres. Ce phénomène de *tannification* progressive des terres constitue une menace sérieuse de déforestation du paysage dans son ensemble. Il marque un point de rupture de l'équilibre écologique (voir figure 12 ci-dessous).



Figure 12 : Bois sacré *Ouléow Kanoupa* entouré par l'eau du fleuve (Sambou, 04/11/2018)

A cela s'ajoute la péjoration climatique qui est aussi l'une des principales causes de la transformation des bois sacrés. Quand les conditions climatiques changent, cela se répercute immédiatement si non de façon différée sur l'état des ressources naturelles. Parmi les facteurs responsables du recul des espaces boisés, figure en bonne place l'effet de la sécheresse.

On note depuis ces dernières décennies sur l'ensemble de la zone des totaux pluvieux annuels déficitaires ou une irrégularité dans la répartition des pluies. La saison des pluies qui s'étendait sur plus de 6 mois ne s'étale maintenant que sur 4 à 5 mois. La durée des épisodes pluvieux diminue considérablement. La période la plus remarquable fut celle des années 70 et 80 où la sécheresse a eu pour conséquence la réduction des superficies des bois sacrés (selon nos interlocuteurs). Les hauteurs de pluies annuelles reflètent en effet le comportement de certaines espèces végétales. Selon les saisons, les bois sacrés adoptent une physionomie différente (Badiane, 2005) voir figure 13.



Figure 13 : Physionomie du bois sacré *Djilème* en hivernage (A) et en saison sèche (B)
(Sambou, 04/11/2018 (A) et 13/06/2018 (B))

En hivernage, les bois sacrés se reconstituent. Les arbres se dressent puissamment et les feuilles redeviennent toutes vertes (figure 13 A). Par contre en saison sèche, les bois sacrés perdent leur feuillage. C'est la période défavorable (figure 13 B). La sécheresse est donc un véritable facteur de mutation. Les arbres tiennent quand il y a suffisamment d'eau, mais quand celle-ci manque, l'activité végétale s'amenuise.

II. Les facteurs anthropiques

Selon les personnes interrogées, 31% ont affirmé que la réduction des superficies des bois sacrés de la commune de Mlomp est en partie liée à la forte pression anthropique principalement due à l'agriculture, aux défrichements, à la construction d'ouvrage,... qui impactent négativement sur les bois sacrés (figure 14).



Figure 14 : Quelques formes d'agression : (A) l'agriculture et (B) l'extension du réseau électrique (Sambou, 06/10/2018 (A) et 17/03/2018 (B))

On note souvent une violation des normes traditionnelles établies pour la surveillance des bois sacrés. Il n'est pas rare de voir certaines populations faire usage des ressources du bois soit disant qu'elles sont chrétiennes ou musulmanes. C'est le cas de la plupart des bois sacrés situés dans les villages d'Effissao, Loudia Ouolof, Sam-sam, Pointe Saint Georges et Djiromaït. Etant donné que ces villages sont peuplés essentiellement d'allochtones, l'exploitation de ces bois sacrés est jugée normale par ces derniers. En effet, ces populations n'ont aucune notion sur les pratiques autochtones et la représentation des bois sacrés. Elles pouvaient s'introduire dans ces aires à tout moment parce qu'elles estiment que ces BS constituent un stock de biens sans propriétaire et des lieux où la récolte était permise. Mais les notables disent que ces habitants exploitent les bois sacrés par inadvertance parce qu'elles ignorent qu'ils sont des lieux de culte. Diverses constructions s'adosent sur certains bois sacrés. Toutes ces actions sont préjudiciables à la survie des aires sacrées.

Toutefois, cette dynamique n'est pas seulement régressive ; elle est aussi évolutive. En effet, 2% des enquêtées ont répondu à l'affirmative à la question à savoir s'ils ont constaté une évolution des bois sacrés de la Commune. Ils disent que cette évolution est due en grande partie à l'interdiction d'exploiter les bois sacrés mais aussi à la diminution des cultures. Hier les gens cultivaient beaucoup mais aujourd'hui avec le déficit pluviométrique, les cultures ont diminué et les bois sacrés se trouvant aux abords des rizières évolués sans contraintes anthropiques. Voir figure 15.



Figure 15 : bois sacré *Kalème bakine* Loudia diola (Sambou, 13/04/2018)

III. Les menaces socioculturelles

Sur la proportion des personnes enquêtées, 17% disent que l'introduction des nouvelles religions (Islam et Christianisme) participe à la dégradation des bois sacrés. En effet, les convertis ne respectent pas toujours les interdits liés aux bois sacrés. Certaines s'opposent fortement aux pratiques des rites traditionnels jugés sataniques et démoniaques. Cela a aussi ébranlé la cohésion sociale et contribué à la fragilisation des bois sacrés, menaçant ainsi leur existence. Cela tient au fait que l'établissement et la protection des bois sacrés étaient principalement basés sur des croyances culturelles et religieuses locales. Juhé-Beaulaton (2005), Kokou et *al.* (2005) ont également mis en évidence plusieurs facteurs qui contribueraient à la dégradation de la diversité biologique dans les bois sacrés. Il s'agit de la croissance démographique, de l'urbanisation, de l'introduction des religions monothéistes. Un autre facteur de menace pour les bois sacrés est le faible droit de propriété (Ishani et William, 2009). La régression des pratiques ancestrales liées aux bois sacrés peut cependant, avoir d'énormes conséquences pour la société, notamment rurale. En effet, selon l'avis de certains de nos interlocuteurs, l'abandon des traditions ancestrales serait l'une des causes de la baisse de la pluviométrie. A titre d'exemple ils ont évoqué le cas de la Reine de Kabrousse Aline Sitoé DIATTA qui à travers ces pratiques ancestrales faisait descendre la pluie.

En Casamance en général et dans la société diola en particulier, l'animisme était la seule religion jadis pratiquée. La tradition et la coutume étaient de rigueur dans beaucoup de tribus diola et les dignitaires animistes veillaient rigoureusement sur la préservation des bois sacrés qui abritent souvent les divinités adorées. Mais de nos jours, l'entrée du Christianisme et de l'Islam a entraîné des mutations sociales qui ont affecté beaucoup de cultures, notamment celle Diola. Ces mutations se sont traduites par des conversions massives à ces religions monothéistes et par conséquent l'abandon progressif des pratiques et des rites animistes. Il s'en est suivi le non-respect et le rejet de nombreuses lois coutumières avec les changements des manières de penser et d'agir. Les cultures ne sont désormais connues et pratiquées que par les rares personnes animistes : pratiquant de la tradition.

Ainsi dans les villages fortement islamisés, il y a très peu ou pas de bois sacrés. C'est le cas des villages comme Sam-sam, Effissao, Santhiaba-Ouolof, Elinkine et Loudia-Ouolof. Les seules formations végétales présentant toujours un caractère sacré sont les lieux hantés, c'est-à-dire les bois supposés abriter des esprits maléfiques. Beaucoup de nos interlocuteurs affirment que les facteurs qui sont à l'origine de la régression des formations sacrées sont principalement l'implantation des religions allogènes ; en outre, l'occupation anarchique des

terres à des fins agricoles, la demande croissante en produits ligneux (bois énergie, bois d'œuvre, de construction, plantes médicinales, les écorces des ligneux, entraînant souvent des prélèvements anarchiques, etc.), l'urbanisation, la croissance démographique, le statut foncier, les raisons politiques, les facteurs d'ordre naturel, le pâturage et la modernisation entraînent le déguerpissement de certaines populations qui abandonnent ainsi de nombreux lieux de culte. Voir la figure 16 montrant la proportion des personnes enquêtées sur le rôle de certaines pratiques.

Il est bien de noter qu'ici les agressions contre les bois sacrés sont observées aux abords et non à l'intérieur de ces derniers. Et malgré ces menaces qui pèsent sur eux, les bois sacrés continuent à préserver ces îlots forestiers jusqu'à présent.

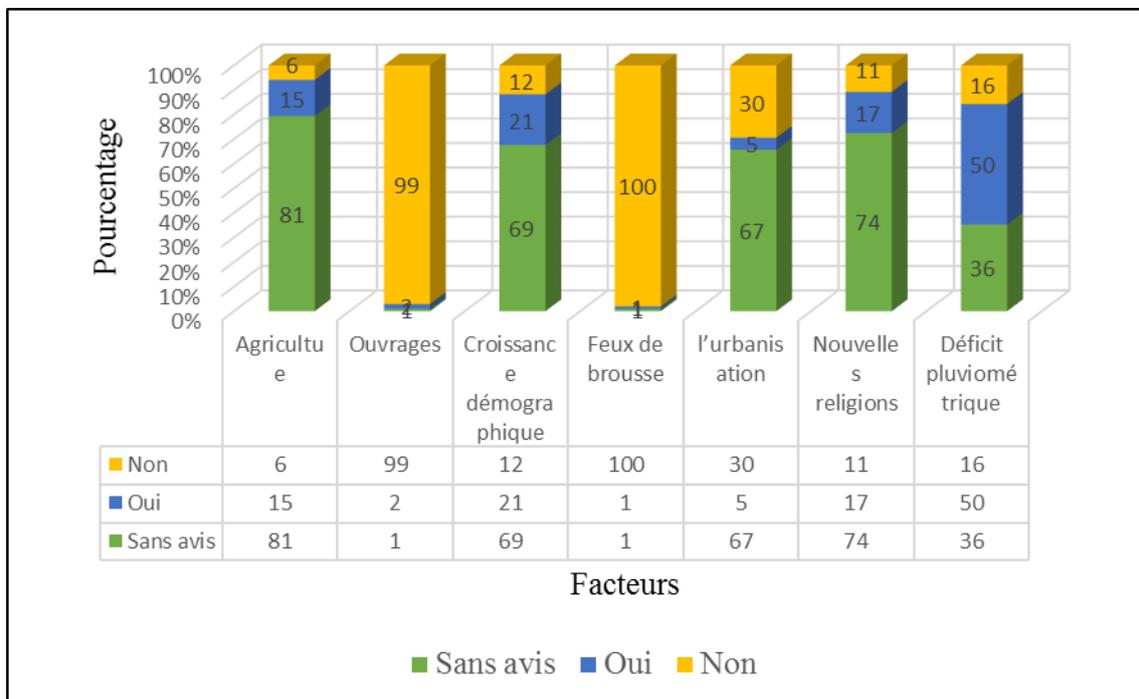


Figure 16 : Facteurs de dégradation des bois sacrés selon les personnes enquêtées (Sambou, 2018)

Il s'y ajoute l'enjeu du foncier urbain qui constitue aussi une des menaces qui pèsent sur l'avenir du système foncier. Le système moderne de l'aménagement urbain tient rarement compte du principe de l'interdiction d'occuper ou de construire jusque dans les environs immédiats des bois sacrés (figure 17 ci-dessous).



Figure 17 : Classes construites sur le BS *djilème Ayi* Cadjinolle (Sambou, 04/11/2018)

On constate dans cette photo les constructions de classes qui s'adossent sur ce bois sacré *Djilème Ayi* de Cadjinolle. Cette action est préjudiciable à la subsistance des aires sacrées. Les conceptions modernes de l'utilisation de l'espace s'opposent aux pratiques endogènes longtemps maintenues par les populations autochtones. Dans l'imbrication entre le fait urbain et le milieu naturel, surgissent les problèmes de valorisation des savoirs endogènes en matière de gestion des ressources foncières.

Les bois sacrés présentent une situation aussi inquiétante, au regard de tous les facteurs de pressions qui s'exercent sur ces bois sacrés. Leur disparition serait une grande perte pour la biodiversité et le savoir culturel de l'ensemble d'un peuple. Car il n'est pas à ignorer l'importance de la présence des bois sacrés dans la Commune. Dès lors, on peut s'interroger sur les stratégies ou les systèmes à mettre en valeur pour la gestion de ce patrimoine naturel.

CHAPITRE II : STRATEGIES DE REMEDIATION DES BOIS SACRES

Malgré le degré de fermeté du système de conservation des bois sacrés, on remarque qu'en termes de superficie et de végétation des bois sacrés ont diminué. L'inefficience des stratégies traditionnelles de conservation des bois sacrés oblige à pousser la réflexion vers l'élaboration d'autres approches de gestion cohérentes et plus adaptées au contexte actuel.

I. Le reboisement

Les bois sacrés évoluent de manière naturelle sans un entretien réel de la part des populations, comme nous ont confirmé 74 personnes interrogées. Les populations avaient pendant longtemps manifesté une réticence à l'égard des projets de reboisement. Ce concept n'existait pas dans leurs mœurs, de sorte que la nécessité de replanter les arbres ne peut être pour elles une priorité. Le fait est que par rapport à la tradition aussi, on ne peut pas planter des arbres et en même temps les émailler d'un symbole sacré ou les diviniser. Le sacré pour ces populations, n'est pas une œuvre humaine. Ce qui justifie qu'on n'a jamais cherché à intervenir de façon artificielle à la reconstruction des bois sacrés. La conservation a été alors presque perçue de cette manière jusqu'à une date récente. Traditionnellement, les bois sacrés sont strictement protégés. Il était interdit de les exploiter et même de toucher aux ressources qui leur sont attachées.

De nos jours, on constate que les formations forestières de la Commune régressent sous l'influence du climat et de l'action anthropique suivant une allure inquiétante. C'est l'année 2012 suite à la cérémonie d'initiation appelée *boucoute* que les chefs coutumiers ont décidé de procéder au reboisement suite à plusieurs réunions avec les jeunes.

Cependant pour sauvegarder ces ressources, 95% des personnes enquêtées proposent à ce que l'on procède au reboisement des espèces aptes au cycle pluviométrique actuel. A ce titre, une série de reboisement a été effectuée en 2012, à la périphérie des bois sacrés *houle* lieux de séjour des nouveaux initiés suite à leur circoncision. Par manque de suivi, une bonne partie des plans reboisés n'a pu survivre. Ce fut le cas du bois sacré *hourle Kassine* où parmi les six espèces reboisées autour du bois, seule une espèce survit comme vous pouvez le constater dans la figure 18.



Figure 18 : Reboisement de *Carapa procera* à la périphérie du BS *Hourle Kassine*

(Sambou, 13/05/2018)

II. Du renforcement de l'aspect spirituel

L'arrivée de nouvelles religions à l'image du Christianisme et de l'Islam à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle a entraîné des mutations sociales profondes par les conversions de plus en plus nombreuses, l'abandon ou l'adaptation des pratiques et des rites traditionnels diola, le manque de respect des règles qui régissaient les sites sacrés.

En effet, dès leur arrivée, les missionnaires Chrétiens ont systématiquement encouragé l'abandon de la religion traditionnelle considérée comme païenne, tant par leurs prêches que par l'implantation des églises qui bien souvent jouxtaient des bois sacrés, dans le but non de les dissimuler, mais plutôt de les remplacer. Des dispensaires, écoles et orphelinats étaient associés aux missions Chrétiennes participant ainsi à la dynamique de substitution de cet aspect culturel. Ce processus s'est accéléré de nos jours avec la diffusion surtout de nouvelles religions issues du Christianisme et, dans une moindre mesure, de l'Islam.

Face à cette situation 5% des enquêtées ont proposé comme stratégie de renforcer l'aspect spirituel des bois sacrés.

III. Approches de gestion des bois sacrés

Il est question d'élaborer ici d'autres actions de gestion cohérentes et plus adaptées au contexte actuel. Il s'agit de l'approche participative et celle locale de gestion des bois sacrés.

-L'approche participative dans la gestion des bois sacrés

L'approche participative va guider le processus d'implication totale de tous les acteurs intéressés par la protection des bois sacrés et le renforcement de l'expertise locale. Elle est fondée sur l'établissement d'un dialogue permanent entre populations et agents techniques, sur le respect mutuel et le principe du partenariat, ainsi que sur la reconnaissance du savoir-faire local. A ce titre, elle doit être considérée comme une méthodologie privilégiée d'intervention en milieu rural, qui permet la prise en charge progressive et concertée des actions de développement au niveau du terroir. L'approche participative est un instrument à la disposition des acteurs du développement. Son rôle est d'aider à la prise de décision et la prise en charge des populations dans la gestion de leur entreprise. Il exige des utilisateurs, de se mettre à l'écoute de leurs partenaires, de respecter leurs choix concernant leur problème, de respecter également la finalité participative de leur démarche. La démarche participative vise la prise en charge progressive de la gestion des actions entreprises par les populations elles-mêmes. Elle donne sa pleine mesure dans le cadre d'un objectif global de développement, donc doit embrasser d'autres paramètres.

La finalité de cette démarche est d'amener les populations toutes ensemble à évoluer par rapport à l'image qu'elles se font d'elles-mêmes de leur pouvoir d'agir sur elles-mêmes et sur leur milieu de vie. En d'autres termes, il s'agit d'associer et d'impliquer étroitement les populations aux différents niveaux et étapes du processus, à savoir:

- ✓ L'identification et la connaissance du milieu ;
- ✓ La sensibilisation et la prise de conscience par les populations des enjeux environnementaux et des possibilités d'agir sur le milieu ;
- ✓ L'identification des problèmes et recherche de solutions ;
- ✓ L'organisation de la prise en charge et programmation des actions à entreprendre ;
- ✓ La formation thématique et la vulgarisation ;
- ✓ L'évaluation périodique des actions en cours par les populations ;

Le suivi-évaluation du programme et de l'ensemble de la démarche débouchant sur une prise en charge progressive des actions de développement au niveau du terroir par les populations et une appropriation du processus par l'ensemble des intervenants (population, agents techniques, autres).

-L'approche locale de gestion des bois sacrés / savoirs locaux

Il n'est nullement question ici d'infirmer l'ensemble des connaissances pratiques, techniques traditionnelles endogènes. Dans une approche de conservation durable des bois sacrés, il serait plus que jamais absolu de prendre en compte les pratiques locales et voir comment les adapter, les enrichir pour sauvegarder ces îlots verts sanctuarisés.

Les bois sacrés présentent une situation aussi inquiétante, au regard de tous les facteurs de pressions qui s'exercent sur eux. Leur disparition serait une grande perte pour la biodiversité et le savoir culturel de l'ensemble d'un peuple. Car il n'est pas à ignorer l'importance de la présence des bois sacrés dans la Commune. La gestion des bois sacrés par le système traditionnel a montré ses limites. L'inefficacité des stratégies traditionnelles de conservation des bois sacrés oblige à pousser la réflexion vers l'élaboration d'autres approches de gestion plus cohérentes et plus adaptées au contexte actuel. Dans une approche de conservation durable des bois sacrés, il serait plus que jamais absolu de prendre en compte les pratiques locales et voir comment les adapter, les enrichir pour sauvegarder ces îlots verts sanctuarisés.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette étude, il ressort que les bois sacrés de la Commune de Mlomp sont très importants. Les pratiques traditionnelles de conservation de ces sites sacrés demeurent extrêmement efficaces. La conservation des cents vingt et un (121) bois sacrés dans la Commune de Mlomp est entièrement le résultat des règles traditionnelles et multiséculaires établies. Ces bois sacrés nombreux, dispersés et ayant des superficies variables, jouent un rôle capital en matière de maintien de la biodiversité grâce à la connaissance locale de leur caractère sacré « *gnei-gnei* » qui leur vaut une mise en défens.

En effet, ils constituent des lieux de refuge pour un grand nombre de taxons végétaux et animaux ayant disparu du milieu anthropisé qui caractérise la Commune de Mlomp. D'ailleurs, ces bois sacrés représentent des lieux de reproduction des animaux.

La société traditionnelle diola n'a pas seulement une connaissance et une certaine maîtrise de l'environnement physique, mais elle a également conçu des systèmes très complexes de rapports, qui ont donné naissance à des types de systèmes fonctionnels¹⁵.

Dans la société diola, la perception de l'environnement résulte en particulier d'une vision très symbolique de la nature. Un aspect saillant du système de conservation traditionnelle est la mise de côté de portions de bois, par les autorités traditionnelles, la plupart du temps destinées à des fins socioculturelles, l'utilisation durable des ressources et la préservation d'une diversité biologique. En effet, pour bien préserver et gérer un bois il faut une bonne connaissance de la culture des populations. La gestion, la défense et la préservation de ces bois sont de la responsabilité de la communauté toute entière. Ces bois sacrés représentent une source d'histoire, abritant une mémoire et ne sont pas des lieux d'accès facile. Ils représentent des lieux abritant des Esprits, des Dieux et constituent de véritables moyens de communication et de protection sous l'autorité du roi. La crainte, la peur, la panique constituent le garant de la sauvegarde de ces bois, car la personne qui enfreint au règlement est punie. Et ce règlement n'est rien d'autre que le caractère sacré « *gnei-gnei* ».

Malgré cette bonne gestion des bois sacrés de la Commune de Mlomp, plusieurs éléments concourent progressivement à leurs régression. Il s'agit de l'expansion du christianisme et de l'islam qui ont contribué à l'affaiblissement des cultures et de la religion traditionnelle changeant les systèmes de croyance de la communauté. Il s'y ajoute les effets climatiques (qui ont aussi contribué de manière significative à la régression des bois sacrés).

¹⁵ Même si aujourd'hui, ceux-ci commencent à flancher devant les assauts répétés de la modernité.

Dans la démarche d'orientation vers de nouvelles approches, la prise en compte des pratiques locales serait déterminante. L'intégration, l'implication effective des populations dans les stratégies de conservation de la biodiversité est une garantie de gestion durable.

En effet, richesse culturelle et richesse biologique ou des ressources naturelles se renforcent mutuellement. Le recours aux pratiques culturelles peut ainsi aider à la préservation des ressources dans certains milieux surtout ruraux Comme Mlomp.

La restauration des richesses écologiques constituées par les bois sacrés de la commune passe par la réhabilitation des valeurs culturelles respectueuses de l'environnement.

Pour améliorer les relations populations/bois sacrés, il est bon d'entreprendre des actions de concertation entre les autorités administratives et traditionnelles ; les populations locales et les ONG.

À l'égard de toutes ces actions et des exigences de synergie, une prise en compte réelle des bois sacrés par l'Etat pourrait être une des meilleures pistes pour garantir la conservation de la biodiversité dans ces lieux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AUBREVILLE A., (1948) : La Casamance, *in* Agronomie tropicale 27p .

AUBREVILLE A., (1950) : Flore forestière soudano-guinéenne. Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, Paris, 523p.

BADIANE S. D., (2005) : les écosystèmes forestiers sacrés de la ville d'Oussouye inventaire floristique et problématique de conservation. Mémoire de maîtrise Section Géographie/UGB 133 p.

BADIANE S. et COLY A., (2009) : La forêt, entre expression culturelle et conservation durable dans un espace semi urbain. 13 p.

BARBAULT R., (2002) : La biodiversité : un patrimoine menacé, des ressources convoitées et l'essence même de la vie *in* sommet Mondial du développement durable, Johannesburg 29p.

BRUNET-MORET Y., (1999) : Mesure de la salinité dans le fleuve Casamance, Cahier ORSTOM, série hydrologie 6. 88p.

CAMARA, T., (1994) : Biodiversité et forêts sacrées en Casamance, région de Ziguinchor. Afrinet Report 10, UNESCO6Rosta, Dakar, Sénégal, 65p.

CHANDRASHEKARA U.M. & SANKAR S., (1998): Ecology and management of sacred groves *in* Kerela India, Forest Ecology and Management 65p.

CHEVALIER A., (1933), « Les bois sacrés des noirs de l'Afrique tropicale, sanctuaires de la nature », Compte-rendu sommaire des séances de la Société de Biogéographie, n°82, p 37.

COLY A., DIALLO I., SECK., (2002) : Le sacré au service de l'environnement. Oussouye, (article) Téranga-Air, Sénégal, Dakar. 13p.

CORMIER-SALEM, D. JUHE –BEAULATON, J. BOUTRAIS ET B. ROUSSEL (ed) : 1992 patrimonialiser la nature tropicale. Dynamique locales, enjeux internationaux. Paris, IRD, collection « Colloques et séminaires » 112p.

CONSERE., (1997) : « Expériences sénégalaises en matières de lutte contre la désertification » 97p.

DELAGE J. P., (1992) – Histoire de l'écologie, une science de l'homme et de la

nature. Ed. La découverte, Paris, 324p.

DELORAINÉ L., (2009) : Place de l'arbre dans la mythologie Germano-scandinave. Tela Botanica Association. 93p.

DIATTA E., (2013) : La progression de la langue salée dans les sols de rizières de la communauté rurale de Mlomp : impacts et perspectives, 47p.

FAO, U., (1981) : Tropical forest resources assessment project. Forest resources of tropical Africa. Part II: Country Briefs. FAO, UNEP. Rome 130p.

FAO., (1997) : Aménagement des forêts naturelles des zones tropicales sèches. Rome, 440p.

FATY. I., (1994) : Les forêts sacrées : moyens socioculturels de gestion et de conservation de la diversité biologique de l'environnement. Revue, Presse Unesco n°10, juin 1994 p5.

GADGIL M. & VARTAK V.D., (1976): Sacred groves of Western Ghats of India. Econom, Bot 130p.

GUINKO S., (1985) : Contribution à l'étude de la végétation et de la flore du Burkina Faso. Les reliques boisées ou bois sacrés. Bois et forêts des Tropiques, n° 208, pp. 29-36.

HAY-EDIE ET HADLEY., (1998) « Natural sacred sites - A Comparative approach to their cultural and biological significance », *In: Conserving the sacred for biodiversity management. Oxford et IBH Publishing C.O.P.V.T. LTD, UNESCO.* pp. 47-67

HILL, J. L. & CURRAN, P. J., (2001) : Species composition in fragmented forests: conservation implications of changing forest areas. *Applied Geography*, Vol. 21 (2), pp : 157-174.

HOUNGNIHIN A. R., (2005) : *Les mécanismes Endogènes dans la Problématique de l'Environnement à Cové (Bénin).* CODESRIA : Maputo (Mozambique) ; 1-18.

ISHANI P. WILLIAM B.J.R., (2009): A socio-ecological study of sacred grooves and Memorials Park: Case from USA and India 140p.

JUHE BEAULATON D. & ROUSSEL B., (2002) : « Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution ». *In* : M.-C. Cormier-Salem, D. Juhé-Beaulaton, J. Boutrais & B. Roussel (éds.), *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux.* Paris, IRD, collection « Colloques et séminaires » : 415-438

JUHE-BEAULATON D., (2005) : Enjeu économique et sociaux autour des bois sacrés et « la conservation de la biodiversité », Bénin, Burkina Fasso et Togo. Actes de l'atelier Paris 180p.

JUHE-BEAULATON D. ET LAINE A., 2005, « Processus d'acquisition et de transmission des ressources thérapeutiques africaines dans les sources européennes du XVII^e au XIX^e siècles », *Outre-Mers*, juin 2005, n° 346-347, pp. 47-78.

JUHE-BEAULATON D., (2010) : Les forêts sacrées et sanctuaires boisés. Des créations culturelles et biologiques (Burkina Faso, Togo, Bénin), Paris, Karthala : 61-81.

KERHARO J., ADAM J. G., (1974) : La pharmacopée sénégalaise traditionnelle ; plantes médicinales et toxiques. Ed. Vigot, Paris, 1011p.

KOKOU K., ADJOSSOU K., HAMBERGER K., (2005) : Les forêts sacrées de l'aire Quatchi au sud-est du Togo et les contraintes actuelles des modes de gestion locale des ressources forestières. *Vertigo*, 6(3) : 1-10.

LANGEWIESCHE K., (2006) : La forêt, les ancêtres et le marché. Perception locale de la forêt et de ses changements au Nord-Bénin. *Africa Spectrum* 2(41) : 221-248.

OUATTARA, T. F., (1988), *La mémoire Senufo : bois sacrés, éducation et chefferie*. Paris, Association Arsan, 175 p.

OSTROM E., (1997) : Local institution for management. In Borrini-fayerabend, G. (ed), *Beyond Fences : seeking social sustainability in conservation volume 2 : a resource Book* IUCN, Gland (switzerland) p.14-16

PASCAL JP & INDUHOODAN N.C., (1998) : Le rôle des bois sacrés au Kérala (Inde du Sud) dans la conservation de la biodiversité régionale. Symposium international Sites sacrés «naturels» - Diversité culturelle et diversité biologique. UNESCO-CNRS-MNHN, Paris.

PELLISSIER P., (1966) : Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance, Fabrègue St Yrieux, 939p.

PELLISSIER P., (1980) : L'arbre dans les paysages agraires de l'Afrique Noire. Cah. ORSTOM, série, Sc. hum. Vol. XVII, n° 3-4, pp 131-136.

PGR/UICN., (1995) : préparation d'une stratégie de conservation et de gestion des aires protégées. Rapport de synthèse. Cotonou, Bénin, 95 p.

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT., (2009) : 108 p.

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT., (2017) : 64 p.

RAMADE F., (1981) : Ecologie des ressources naturelles. Masson, Paris, 322p

RAMAKRISHNAN P.S., SAXENA K.G., CHANDRASHNAN U.M., (1998) : *Conserving the sacred: for biodiversity management*. UNESCO and Oxford and IBH Publ. New Delhi. 98p.

RAUNKIAER C., (1934) : *The life forms of plants and statistical plant geography*. Clarendon Press, Oxford.

SANOUB.D., (2010) : Aménagement des forêts de Dinderesso et du Kou et autoreprésentation des communautés villageoises riveraines. Proposition d'une méthode d'actualisation des coutumes pour une gestion durable des ressources. Bobo-Dioulasso, Burkina Faso.

SCHNELL R., (1971) : Introduction à la phytogéographie des pays tropicaux : les milieux – les groupements végétaux. Vol. II, éd. Gauthier-Villars, Paris, 951p.

SWAMY P.S, KUMAR M, SUNDARAPANDIAN SM., (2003) : Spiritualité et écologie des bois sacrés au Tamil Nadu, Inde. *Unasyuva*, 54(213) : 53-58.

TAHOU TOUAO M., (2002) « Rapport BRED/UNESCO »

UICN (1992) – Conservation et utilisation durable des ressources naturelles du Bassin hydrographique de Casamance. Annales du séminaire tenu du 22 au 26 Octobre 1990 à Ziguinchor, Sénégal, 167p.

UNESCO (1996) : Culture and Health, Orientation Texts – World Decade for Cultural Development 1988 – 1997, Document CLT/DEC/PRO – 1996, Paris, France, pgs. 129.

UNESCO (1996) : Réserve de biosphère. MAB, 20p.

UNESCOPRESSE, juin 1994 p5

VIEILLEFON J., (1975) : Notice explicative de la carte pédologique de la Basse Casamance. ORSTOM, 59p.

WEBOGRAPHIE

<https://www.erudit.org/revue> ;

<https://www.ird.fr>

<https://www.plantesbotaniques.fr>

<http://vertigo.revues.org/2013>

http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/MAB_Strategy_2015-2025_fr.pdf

LISTES DES TABLEAUX ET FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Synthèse de l'enquête Personne ressource/village en fonction du nombre de BS12	
<u>Tableau 2</u> : Typologie de personnes enquêtées.....	14
<u>Tableau 3</u> : Typologie des bois sacrés selon l'intervalle de superficie.....	15
<u>Tableau 4</u> : Les activités humaines en fonction des saisons.....	22
<u>Tableau 5</u> : Les principales espèces de la futaie dans la Commune de Mlomp.....	25
<u>Tableau 6</u> : zonage caractéristique de la Commune de Mlomp	32
<u>Tableau 7</u> : Synthèse de la typologie des bois sacrés de la Commune de Mlomp.....	43
<u>Tableau 8</u> : Caractérisation des bois sacrés inventoriés.....	46
<u>Tableau 9</u> : synthèse de la composition floristique des bois sacrés inventoriés.....	55
<u>Tableau 10</u> : Richesse spécifique des bois sacrés.....	57
<u>Tableau 11</u> : l'appartenance des bois sacrés.....	58

LISTE DES FIGURES

<u>Figure 1</u> : Situation de la Commune de Mlomp.....	19
<u>Figure 2</u> : Les sols	24
<u>Figure 3</u> : Occupation des sols de la Commune de Mlomp.....	27
<u>Figure 4</u> : Réseau hydrographique de la Commune de Mlomp.....	29
<u>Figure 5</u> : Bois sacré royal <i>Déhembra</i>	42
<u>Figure 6</u> : bois sacré cimetière <i>Ouléow (A)</i> , bois sacré initiation <i>Hourle (B)</i> , bois sacré royal <i>Kalème bakine (C)</i> , bois sacré culte du feu <i>Bouhombol (D)</i>	44
<u>Figure 7</u> : Répartition des bois sacrés en fonction de leur superficie (Sambou, 2018).....	50

<u>Figure 8</u> : Les 121 bois sacrés répertoriés dans la Commune de Mlomp.....	51
<u>Figure 9</u> : Catégories des ligneux identifiées.....	54
<u>Figure 10</u> : Spectre des familles des espèces ligneuses inventoriées dans les Bois Sacrés de la Commune de Mlomp.....	56
<u>Figure 11</u> : Ecart en % de la pluviométrie de la station de Cap-Skiring par rapport à la moyenne, période 1978 à 2018.....	72
<u>Figure 22</u> : Bois sacré <i>Ouléow Kanoupa</i> entouré par l'eau du fleuve.....	74
<u>Figure 13</u> : Physionomie du bois sacré <i>Djilème</i> en hivernage (A) et en saison sèche (B).....	75
<u>Figure 14</u> : Quelques formes d'agression : (A) l'agriculture et (B) l'extension du réseau électrique.....	75
<u>Figure 15</u> : bois sacré <i>Kalème bakine</i> Loudia diola.....	76
<u>Figure 16</u> : Facteurs de dégradation des bois sacrés selon les personnes enquêtées.....	78
<u>Figure 17</u> : Classes construites sur le BS <i>djilème</i> Ayi Cadjinolle.....	79
<u>Figure 18</u> : Reboisement de <i>Carapa procera</i> à la périphérie du BS <i>Hourle Kassine</i>	81

ANNEXES

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE ET GUIDES D'ENTRETIEN

I-Questionnaire de recherche

Enquête sur le bois sacré et conservation de la biodiversité ligneuse en société diola : cas de la Commune de Mlomp/Oussouye 2017-2018.

Numéro de la fiche Date.../.../, Année , Village

I.IDENTIFICATION

Nom.....Prénom.....Age.....Village **Statut**

Sexe : féminin/ Masculin

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Veuf (ve) Concubinage autres à préciser

Religion : Traditionnelle Chrétienne Musulmane

Lieu de résidence : Êtes-vous natif du village ? Oui Non

Avez-vous été à l'école ? Française Oui Non, arabe Oui Non

Si oui quel est le niveau d'étude **Primaire** CEI CP CE1 CE2 CM1 CM2 **Moyen Secondaire** 6^{ième}, 5^{ième}, 4^{ième}, 3^{ième} **Supérieur** Bac+1 , Bac+2, Bac+3, Bac+3, Bac+4, Bac+5, Bac+6 Bac+7, Bac+8

II.LES BOIS SACRES

Importance de la forêt sacrée ?

Existe-il des bois sacrés dans votre village ? Oui Non ; Si oui, lesquels Existent-ils des bois sacrés familiaux, royaux, villageois, communautaires dans votre village? Oui Non

Si Oui citez-les :

Localité	Forêt familiale	Forêts royale	Forêts villageoises	Forêts sacrés communautaire	Forêts sacrés inter- villageoise

A votre avis ; Qu'est-ce que le bois sacré ?

Quelle perception avez-vous du bois sacré ?

Quelle place occupe-t-il dans la tradition ?

Hier

Aujourd'hui

Quelle fonction remplissent les bois sacrés ? Lieu de culte Cimetière Simple espace vert Lieu réunion des notables, Autres à préciser.....

III. MODES D'ACCES ET USAGES DES FORÊTS SACREES

Quelles sont les modalités d'accès aux différents types de forêts sacrées ?

Les modes d'accès aux forêts sacrées sont-ils dictés par les responsables des forêts sacrées ?

Oui Non

Avez-vous accès aux forêts sacrées ? Oui Non ; Si oui lesquels et comment?

Comment est-ce qu'on devient responsable d'une forêt sacrée ?

Si non pourquoi?

Ces forêts sacrées font-elles l'objet d'exploitation ? Oui Non

Objet de l'exploitation.....

Si Oui à quel moment ? Tout temps Événementiel ; Autre

Si Non pourquoi ?

Y a-t-il des moments privilégiés de contact des populations à la forêt sacrée?

Oui / Non ; Si oui lesquels ?

Les forêts sacrées sont-elles classées ? Oui Non

A qui est-il permis de faire usage des ressources des forêts sacrées ? Les hommes Les femmes Les chefs coutumiers Les prêtres N'importe qui ; Autres

Y a-t-il des forêts sacrées réservées aux hommes, aux femmes, mixtes ? Oui Non si Oui lesquelles?

Forêts sacrées des hommes	Forêts sacrées des femmes	Forêts sacrées hommes et femmes (mixtes)

Existent-ils des forêts sacrées de votre village se trouvant hors du terroir villageois ? Oui Non ; Si Oui,

Pourquoi ?.....

Existent-ils des bois sacrés en partage avec d'autres villages ? Oui Non ; si Oui, lesquels.....

Et pourquoi ?.....

A qui est réservée la gestion des forêts sacrées du village ? Pouvoir communautaire Pouvoir traditionnel Pouvoir administratif

Survie, Aménagement et gestion des bois sacrés.....

.....

Avez-vous un plan d'aménagement pour la gestion des bois sacrés ? Oui Non

La mise en défens traditionnelle est-elle de nos jours capable de préserver les bois sacrés de leurs nombreuses agressions ? Oui Non

IV. CONNAISSANCES ET EXPLOITATION DES ESPECES VEGETALES FORESTIERES

Avez-vous une connaissance des espèces végétales forestières de votre village? Oui Non

Si Oui citez quelques-unes

Quelle usage faites-vous des ressources forestières de votre village? Combustible Bois d'œuvre Cueillette Soins culte, Autres à préciser

Quelles sont les essences les plus utilisées ?

Existe-t-il des espèces végétales thérapeutiques ? Oui Non

Si Oui citez les

Et quelle partie du végétale ? feuille racine tige écorce ; Autre

Existe-t-il des espèces végétales mystiques Oui Non

Si oui, citez en quelques exemples

Où se font les prélèvements ? Forêts naturelles vagues Forêts sacrées

Autre à préciser

Citez nous quelques espèces végétales que l'on retrouve dans les bois sacrés de votre village.

V. CONSTAT ACTUEL DES RESSOURCES FORESTIERES DES BOIS SACRES

Quel constat faites-vous des forêts sacrés de la zone par rapport aux cinquante dernières années ? Régression Evolution Stabilisation

Manifestations ou preuves et quelles stratégies préconiser ?

Quelles sont les raisons / facteurs de cette situation ? Déficit pluviométrique Excédents pluviométriques Feux de brousse Surexploitation ; Autres à préciser

Constatez-vous une dégradation des bois sacrés ? Oui Non Sans avis

Si oui quelle est la cause ? Agriculture ; Urbanisation ; Feux de brousse ; Nouvelles religions ; Ouvrages ; Autres à préciser

Constatez-vous une évolution des forêts sacrées du village ? Oui Non

Quelle différence faites-vous entre les forêts sacrés et celles non sacrées ?

Connaissez-vous des espèces jadis (il y a 20 -30 ans) présentes dans les forêts sacrés, aujourd'hui rares ?

Utilités

VI.CADRE REGLEMENTAIRE DES BOIS SACRES

Existe-il des règles établies par les chefs coutumiers ou populations pour la protection des forêts sacrées ?

En quoi consistent-elles ?

L'Etat a-t-il pris des mesures pour préserver ces forêts sacrées ? Oui Non

Si Oui préciser-les

Serez-vous ouverts à la mise en place d'un système de cogestion ?

Si importance de la forêt sacré, quelle pourrait être votre contribution à cet objectif de conservation ?

A votre avis, quel pourrait être l'apport de la Collectivité territoriale et du pouvoir central dans un contexte de décentralisation ?

Observations et remarques.

NB : ** adressé aux initiés

II- Guides d'entretien

❖ Guide d'entretien pour les responsables des bois sacrés, les Rois, les collaborateurs des Rois, les chefs de villages et des personnes adultes.

Thème : Bois sacrés et conservation de la biodiversité ligneuse en société diola : cas de la Commune de Mlomp/Oussouye.

Date de l'entretien.....

Prénom et Nom de l'interlocuteur.....

1. Bois sacrés et perceptions- représentations
2. Bois sacrés et Conservation des espèces végétales
3. Bois sacrés et environnement
4. Connaissances et exploitation des ressources forestières naturelles des bois sacrés
5. Gestion des bois sacrés
6. Dispositions réglementaires et bois sacrés
7. Relation entre population et bois sacrés
8. La prêtrise
7. Bois sacrés et perspectives ?

❖ **Guide d'entretien pour la Commune**

Thème : Bois sacrés et conservation de la biodiversité ligneuse en société diola : cas de la commune de Mlomp/Oussouye.

Date de l'entretien.....

Prénom et Nom de l'interlocuteur.....

1. Constat sur la forêt Communautaire
2. Quel état des lieux faites vous entre les forêts sacrées urbaines et la forêt naturelle vague ?
3. que pouvez-vous dire du bois sacré
4. Perception du bois sacré
5. Quelle analyse faites-vous entre le système traditionnel local et celui administratif sur la gestion globale des ressources naturelles ?
6. Quelle est la situation institutionnelle en matière de protection de l'environnement dans la localité ?

NB : ** adressé au Maire de la Commune

❖ **Guide d'entretien pour le chef de Secteur des Eaux et forêt Chasse et Conservation des Sols d'Oussouye.**

Thème : Bois sacrés et conservation de la biodiversité ligneuse en société diola : cas de la Commune de Mlomp/Oussouye.

Date de l'entretien.....

Prénom et Nom de l'interlocuteur.....

1. Intervenez-vous dans la commune de Mlomp ?
2. Perception du bois sacrés
3. Rôle du bois sacré dans la conservation de la biodiversité
4. Etat des lieux faites entre les forêts sacrées et le reste de l'espace boisé
5. Avez-vous notifié une disparition ou une diminution réelle d'espèces végétales ? Oui
Non
6. Si oui de quelles espèces s'agit-il ?
7. Quelles sont les causes de cette perte ?
8. Quelle analyse faites-vous entre le système traditionnel local et celui administratif sur la gestion globale des ressources naturelles ?
9. Dispositions réglementaires

ANNEXE 2

FICHE DE COMPTAGE PHYTOSOCIOLOGIQUE

Date

Nom du Bois sacré:

Localisation Coordonnées/ Observations.

Localité : Numéro de la placette :

Relief:

Observations.....

.....

.....

Espèces (nom)	Nombre total d'individus	Caractéristiques des espèces

NB : adressé aux tradi praticiens

ANNEXE 3

Tableau 11: appartenance aux bois sacrés de la Commune

Familiale	Quartier	Villageois	Royal	Inter villageois
Bouhom bol, Dégnobe , Kalème- Djivente, Houhagn e, Djiréite,	Yaguinde Benneuk, Hourle Kassine, Hourle- Kadjengoune, Houssanguène, Boucoute Cissé, Kabègue Cissé, Boucoute Djivagh, Boucoute Kadjengoune et Kassine, Boucoute Kalobonne, Hourle Kabayotte et Cissé, Boucoute Kabayotte, Hourle djibétène, Hourle-Badiatte, Boucoute- Balaluh, Kabègue- Kabayotte, Boucoute- Diamoukaow, Hourle-Kadjikè, houhané	Ouléow, Di-kabaye, Katéyène, Ekougtougne, Yaguinde Kadjifolong, Yaguinde djibétène, Houhané djibétène, Yaguinde djicomol, Djilème-Kaleh, Kalème-boucoute Pointe st Georges, Dibayuing, Katahoul djicomol, Dibalahaille, Houhané-étébémaye, Sihinna- Kadjifolong, Ouléow Etébémaye, Dibaquine, Sihinna djicomol, Kalème-Boucoute Djiromaït, Cimetière -Santhiaba-ouolof, Cimetière-Effissao, Ehounia /djiakatu Haer, Ehounia/djiwailanghor Haer, Kokène, Kalème Baguigui, Kalème LO, Di-Kayi, Dè-mangouh, Houhané djicomol, Yaguinde Haer, Kabaye et apponga, Egoundème, Sihinna Bouhimbane, Koulénouaye, Sihina- Ebrouaye, Houpoumbène, Yaguinde Kafone, Hougnaène, Ehounia Cagnao, Hourle Cagnao, Boutagheune, Sihina Hassouka, Elahoussine, Kouyouye 1, Kouyouye 2, Dè-guitune, Kalème boucoute LO, Houhané LD, Kayi et Koulénouaye, Katibougnègne et Elingome, Hourle Etébémaye, Houtendoukay LD,	Djilème- Kouillie, Djilème, Ehemba, Sambainé- Kanoupa, Elinquine- Sagheur, Djilème-Ayi Kafone, Elinquine Haer, Djilème Ayi Hassouka, Kalème Bakine LD, Kalème Baquine Samatite, Enake et Sidiake, Kalème- baquine Mlomp, Houmouna- Khameuk Cagnout, Kalème Baquine Cadjinolle.	Di-houwomb, Ehounia/Kao upoto, Sunmp, Kabak, Kassouya, Kandong, Djibeua, Sihinna-Haer, Sihinna- Cadjinolle, Gué lame, Saabani, Khoutendouk aye, Houmathiala, Di-housana, Housaana- hagnao,

	djilakougne, Boucoute LD, Sihinna (1) LD, Boucoute Nanganake.	Ehounia LD, Ouléow et Houhané/Houguiloh, Kayinte/Djakabone, Sihinna (2) LD, Katahoul LD, Diaghanghandu, Houdjodje, Sindjà, Houhané Samatite, Kassow, Djibileua, Kalème Eboune, Di kainaye.		
--	---	--	--	--

LD : Loudia diola

Source : résultats d'inventaire Sambou, Mars-Avril 2017

ANNEXE 4

Tableau 4 : Coordonnées prises au milieu de chaque placette

Nom du bois sacré	Pla-cettes	Coordonnées		Nom du bois sacré	Pla-cettes	Coordonnées	
		X	Y			X	Y
Sambainé Kanoupa	P1	032646 8	1393515	Yaguinde Djibètène	P20	03273 01	1389217
	P2	032649 4	1393610	Bouhombol	P21	03274 77	1388975
	P3	032664 9	1393829	Djilème Kouyi	P22	03277 41	1388579
Kalème bakine Djicomol	P4	032567 6	1388919	Kaoupoto	P23	03277 32	1388314
	P5	032563 1	1388777	Sump	P24	03274 45	1387723
	P6	032574 7	1388769	Houssanguène	P25	03267 68	1388051
Déhembra	P7	032631 5	1388957	Kabègue Cissé	P26	03274 80	1388314
Djilème	P8	032697 5	1388351	Katahoul Djicomol	P27	03268 83	1387833
Sihinna Djicomol	P9	032645 3	1387665	Ouléow Kanoupa	P28	03260 22	1394902
	P10	032643 3	1387741	Sihinna Bouhimbane	P29	03238 30	1389878
Dibakine	P11	032495 1	1392693	Djilème ayi Kafone	P30	03286 51	1388855
	P12	032493	1392549	Hougnalène	P31	03297	1388717

		5		Kafone		13	
Kalème bakine Loudia Diola	P13	032580 7	1384812	Elinkine Sagheur	P32	03305 58	1388789
	P14	032585 5	1384778	Boucoute Diallo	P33	03260 83	1386119
Kalème bakine Samatite	P15	032226 6	1385674	Kayi et Koulénouaye	P34	03254 54	1386955
Kokène	P16	032733 4	1388536	Kayhinth Djakabone	P35	03261 63	1385347
Kalème Eboune	P17	032679 7	1388331	Kassouya	P36	03271 02	1387650
Djilème Kaleh	P18	032686 4	1388251	Katéyène	P37	03271 47	1387247
Houhané Kabayotte	P19	032713 1	1388475				

Source : résultats d'inventaire Sambou, Mars-Avril 2017

Lettres correspondantes aux bois sacrés au niveau du tableau

A	Sambainé Kanoupa	Q	Sump
B	Kalème bakine Mlomp	R	Houssanguène
C	Ehemba	S	Kabègue Cissé
D	Djilème	T	Katahoul
E	Sihina djicomol	U	Ouléow Kanoupa
F	Dibakine	B	Sihina Bouhimbane
G	Kalème bakine Loudia diola	W	Djilème ayi
H	Kalème bakine Samatite	X	Hougnalène Kafone
I	Kokène	Y	Elinkine sagheur
J	Kalème Eboune	Z	Boucoute Diallo
K	Djilème Kaleh	Aa	Kayinth Loudia diola
L	Houhané Kabayotte	Bb	Kayinth djiakabone
M	Yaguinde djibètène	Cc	Kassouya
N	Bouhombol	Dd	Katayenne
O	Djilème kouyi		
P	Kaoupoto		

NB :

AB : Abondance

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACES	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RESUME.....	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
INTRODUCTION GENERALE	1
I. Problématique	4
1.1. Contexte	4
1.2. Justification	6
1.3. Question de recherche	7
II.Objectifs	7
2.1. Objectif général	7
2.2. Objectifs spécifiques	7
III. Hypothèses.....	7
3.1. Hypothèse principale	8
3.2. Hypothèses secondaires.....	8
IV. Clarification conceptuelle.....	8
4.1. Bois sacrés (ou forêts sacrées).....	8
4.2. Biodiversité.....	9
4.3. Conservation.....	10
V.Démarche méthodologique	10
5.1. La revue documentaire.....	11
5.2. Les enquêtes de terrain.....	11
5.2.1. L'enquête	11
5.2.1. La cartographie	14
5.2.3. L'inventaire	14
5.3. Traitement et analyse de données	16
VI. Limites méthodologiques.....	16

VII. Annonce du plan de travail 16

**PREMIERE PARTIE :PRESENTATION DU MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN
..... 18**

CHAPITRE I: LE CADRE BIOPHYSIQUE DE LA COMMUNE DE MLOMP 19

I. Présentation générale de la zone d'étude.....	19
II. Le relief	19
III. Le climat	21
IV. Les sols	23
4.1. Les sols hydromorphes	24
4.2. Les sols ferrugineux tropicaux et ferralitiques sableux ou sols de plateau	24
4.3. Les sols peu évolués	24
4.4. Les vasières	24
V. La végétation.....	26
5.1. La futaie.....	26
5.2. L'étage inférieur	27
VI. L'hydrographie	29

CHAPITRE II: LE CADRE DEMOGRAPHIQUE ET SOCIOECONOMIQUE 32

I. Le cadre humain	32
1.1. La démographie	32
1.2. Le zonage.....	32
1.3. Les structures organisationnelles.....	34
II. L'Environnement socio-économique de la Commune.....	34
2.1. Les activités socioéconomiques primaires	34
2.1.1. L'agriculture	34
2.1.2. L'élevage	37
2.1.3. L'agroforesterie	37
2.1.4. La pêche.....	38
2.1.5. La chasse.....	38
2.1.6. La cueillette	38
2.1.7. L'artisanat	39
2.1.8. Le tourisme	40
2.1.9. Le commerce	40

**DEUXIEME PARTIE :BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP :
UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE
..... 41**

CHAPITRE I: PRESENTATION DES BOIS SACRES..... 42

I. Genèse des bois sacrés.....	42
II. Typologie des bois sacrés.....	43
2.1. Sanctuaire boisé.....	43
2.2. Bois sacrés fétiches.....	45
2.3. Autres bois sacrés	46
III. L'organisation spatiale des bois sacrés	46
IV. Les dimensions des bois sacrés.....	51
V. La Composition floristique des bois sacrés.....	53
5.1 Abondance et densité.....	53
5.2. Les types biologiques rencontrés.....	53
5.2.1 Les Phanérophytes	53
5.2.2. Les Chaméphytes	54
5.2.3. Les Lianes	54
VI. Analyse de la diversité floristique	57
VII. Critique des résultats	58
VIII. L'appartenance aux bois sacrés.....	59

CHAPITRE II: IMPORTANCE DES BOIS SACRES..... 62

I. Les fonctions des bois sacrés.....	62
1. 1. Les fonctions socioculturelle et religieuse	62
1.2. Fonction économique	63
1.3. Fonction environnementale	64
II. Mode de gestion des bois sacrés	64
III. Modalités d'accès aux bois sacrés	66
IV. Rapport population / bois sacrés.....	68
V. Quelques plantes à indication thérapeutique.....	70

**TROISIEME PARTIE :DYNAMIQUE ET STRATEGIES DE CONSERVATION DES
BOIS SACRES..... 72**

CHAPITRE I: LA DYNAMIQUE DES BOIS SACRES DE LA COMMUNE DE MLOMP	
73	
I. Facteurs naturels	73
II. Les facteurs anthropiques	76
III. Les menaces socioculturelles	78
CHAPITRE II : STRATEGIES DE REMEDIATION DES BOIS SACRES.....	81
I. Le reboisement	81
II. Du renforcement de l'aspect spirituel	82
III. Approches de gestion des bois sacrés	83
CONCLUSION GENERALE	85
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	87
WEBOGRAPHIE.....	91
LISTE DES TABLEAUX	100
LISTE DES FIGURES.....	100
ANNEXES.....	I
TABLE DES MATIERES	XXII